

# ANNEXE n°1 du guide utilisateur de la déclaration d'informations au titre de l'imposition minimale mondiale des groupes (IMMG) :

Table descriptive des données du schéma XML GLOBE\_OECD

## Table des matières

Introduction.....	3
1 Présentation de la structure des données de la déclaration GLOBE_OECD.....	7
2 Blocs génériques.....	9
2.1 Bloc générique : ID_Type.....	9
2.2 Bloc générique : ExcludedUPE_ID_Type.....	12
2.3 Bloc générique : TIN_Type.....	15
2.4 Bloc générique : DocSpec_Type.....	19
2.5 Bloc générique : AdditionalDataPoint.....	22
3 MessageSpec (ou Message Header).....	24
4 GLOBEBody.....	28
4.1 FilingInfo.....	30
4.2 GeneralSection.....	33
4.2.1 CorporateStructure.....	36
4.3 Summary.....	49
4.4 JurisdictionSection.....	59
4.4.1 JurWithTaxingRights.....	62
4.4.2 GloBETax.....	67
4.4.2.1 ETR taux effectif d'imposition (TEI).....	69
4.4.2.1.1 SubGroup.....	71
4.4.2.1.2 ETRStatus.....	73
4.4.2.1.3 Election.....	74

4.4.2.1.3.1 ETRException.....	80
4.4.2.1.3.2 ETRComputation.....	84
4.4.2.1.3.2.1 CEComputation.....	85
4.4.2.1.3.2.1.1 AdjustedFANIL.....	87
4.4.2.1.3.2.1.2 NetGlobelIncome.....	96
4.4.2.1.3.2.1.3 AdjustedIncomeTax.....	104
4.4.2.1.3.2.1.4 AdjustedCoveredTax.....	107
4.4.2.1.3.2.1.5 Elections.....	116
4.4.2.1.3.2.2 OverallComputation.....	124
4.4.2.1.3.2.2.1 NetGlobelIncome.....	127
4.4.2.1.3.2.2.2 AdjustedCoveredTax.....	133
4.4.2.1.3.2.2.3 SubstanceExclusion.....	151
4.4.2.1.3.2.2.4 AdditionalTopUpTax.....	157
4.4.2.1.3.2.2.5 QDMTT.....	162
4.4.2.1.3.2.2.6 ExcessNegTaxExpense.....	165
4.4.2.1.3.2.3 Non-MaterialCE.....	167
4.4.2.2 InitialIntActivity.....	170
4.4.3 LowTaxJurisdiction.....	173
4.5 UTPRAttribution.....	177

# Introduction

Cette annexe présente une table des balises permettant d'identifier et de comprendre la structure des fichiers XML à utiliser pour la déclaration d'informations au titre de l'imposition minimale mondiale des groupes (IMMG). Elle détaille l'ensemble des balises définies dans le schéma, en précisant pour chacune :

- son nom (balise XML) ;
- sa description fonctionnelle ;
- son emplacement dans la hiérarchie du document ;
- son caractère obligatoire ou facultatif ;
- les règles de format, de cardinalité et de validation applicables ;
- les éventuelles dépendances ou conditions d'inclusion ;
- la correspondance éventuelle avec la déclaration d'informations 2259-SD de la DGFIP.

Ce document s'adresse aux entreprises déclarantes, prestataires informatiques et opérateurs en charge du dépôt de la déclaration d'informations 2259-SD en France. Il convient de se référer à cette table lors de toute implémentation ou vérification des fichiers XML, en complément des guides techniques publiés par l'administration fiscale française ainsi que par l'[OCDE \(version du 15 janvier 2025\)](#). Il est recommandé aux utilisateurs de vérifier régulièrement la conformité de leur déclaration avec les versions les plus récentes du schéma XML et la documentation associée. Les éléments spécifiques au dépôt en France sont mis en relief par un tramage jaune.

## Multiplicité :

Pour chaque balise XML, la liste suivante précise la multiplicité de l'information :

Multi	Commentaires
[0..1]	0 ou 1 information
[0..n]	0 à n information(s)
[1..1]	1 et une seule information
[1..n]	1 à n information(s)

## Niveau d'exigence des données :

La colonne « Exigence » du tableau de description des données indique pour chacun des éléments du schéma si ceux-ci sont obligatoires (« validation ») ou facultatifs. Le tableau suivant précise ces notions :

Exigence	Code utilité	Commentaire
<b>Validation</b>	V	Élément obligatoire et contrôlé par le schéma XSD
<b>Validation avec choix</b>	VC	Élément soumis à un choix entre plusieurs éléments sous un élément parent obligatoire et dont un seul est nécessaire
<b>Facultatif (Obligatoire)</b>	OM (pour « optional mandatory »)	Élément optionnel au regard du schéma XSD, mais si l'information est disponible, elle doit être obligatoirement fournie
<b>Facultatif</b>	O (pour « optional »)	Élément facultatif
<b>Facultatif (avec choix)</b>	OV (pour « optional validation »)	Élément facultatif avec une liste de choix

Il est recommandé que les entreprises mettent en place un contrôle automatique de la présence des éléments obligatoires.

## Correspondance avec le formulaire n°2259-SD :

Un formulaire 2259-SD est mis à disposition des usagers en annexe 2 du guide utilisateur. Ce formulaire a pour unique but d'illustrer le contenu et l'organisation des données du schéma XML dans un format lisible (ce formulaire ne doit pas être complété en l'état, c'est bien le dépôt du fichier XML qui permettra à la DGFIP de valider le dépôt de la déclaration d'informations en France). À ce titre, une correspondance entre chaque balise du schéma et chaque case du formulaire est documentée dans la table des balises ci-après.

Pour exemple : la codification « 3.2.1.a », correspond dans la déclaration d'informations au « Résultat net comptable » qui se trouve dans :

- la partie 3 de la déclaration « Calcul de l'impôt complémentaire »
- la sous-partie 3.2 « Calcul du taux effectif d'imposition »
- la sous-sous-partie 3.2.1 « Taux effectif d'imposition »
- et la valeur a : « Résultat net comptable »

## Types de données :

Lorsque le type est « **xsd:boolean** », les éléments doivent être renseignés par des valeurs spécifiques permettant de représenter si la condition binaire est remplie ou non. Ces valeurs sont standardisées et leur bonne utilisation est impérative pour la validation des contrôles et le traitement des fichiers. Ainsi

- une condition remplie est indiquée par une valeur « 1 » ou « true » ;
- une condition non-remplie est indiquée par une valeur « 0 » ou « false ».

Lorsque des **montants** sont renseignés, les nombres décimaux doivent être arrondis au nombre entier le plus proche, uniquement pour les besoins du remplissage de la déclaration d'informations. Pour les calculs utilisant ces montants, la valeur non-arrondie doit être utilisée.

Le type **<globe:percentage>** est utilisé pour représenter un pourcentage en format décimal, par l'utilisation de valeur comprise entre 0 et 1. Le nombre 0 représente 0 %, et le nombre 1 représente 100 %. Les éléments de ce type autorisent jusqu'à quatre décimales avec la valeur 0.

- Par exemple, une valeur de 0.25 indique un pourcentage de 25 %, alors qu'une valeur de 0.9876 indique un pourcentage de 98,76 %.

Les valeurs possibles pour ce type incluent donc 0, 1, et toutes les valeurs intermédiaires. Toute valeur située hors de ce champ (valeurs négatives ou strictement supérieures à 1) sont invalides. De même, quatre décimales sont autorisées pour permettre une granularité fine. Toutefois, les valeurs dépassant ce cadre ne seront pas acceptées.

Le type **<xsd:integer>** est utilisé pour représenter une valeur entière, c'est-à-dire un nombre sans partie décimale.

Les éléments de ce type n'acceptent que des nombres entiers positifs ou négatifs, sans virgule ni point décimal.

Par exemple une valeur 25 est autorisée, tandis qu'une valeur 25.0 ou 25,0 ne l'est pas.

Les valeurs possibles de ce type incluent donc : -3, -2, -1, 0, 1, 2, 3... .

Toute valeur contenant un séparateur décimal ou un caractère non numérique est invalide.

Ce type de données est couramment utilisé pour représenter :

- des années civiles (ex. 2025)
- des quantités (ex. nombre de filiales, seuils en nombre d'entités)
- des montants qui ne doivent pas comporter de centimes (arrondis à l'euro près).

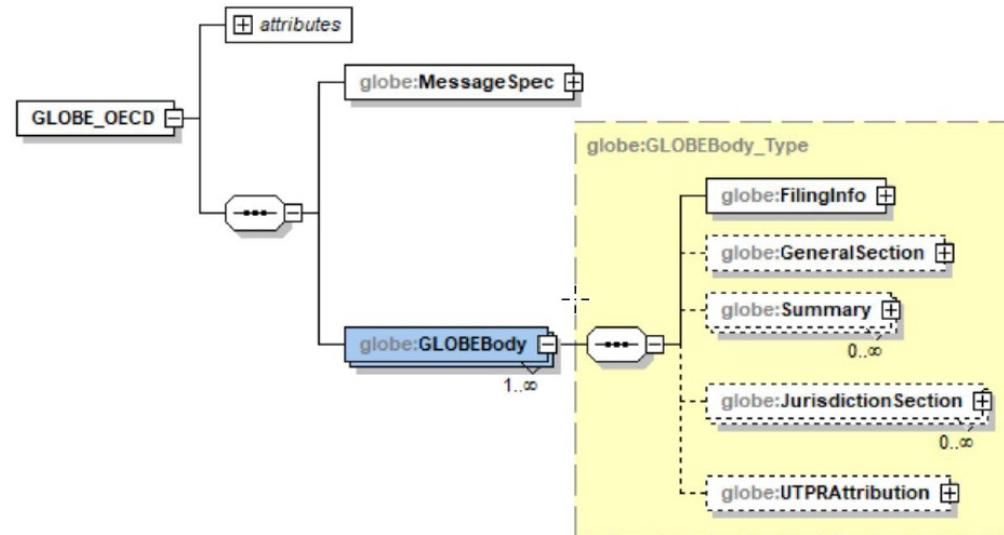
## **Gestion des options :**

Les options sont formulées en renseignant les balises correspondant à l'option souhaitée dans le bloc Election. La balise ElectionYear est renseignée de la date du 1<sup>er</sup> jour de l'exercice (par exemple 2024-01-01), et la valeur « 1 » est portée dans la balise Status.

Tant que l'option s'applique, ces mêmes informations doivent être renseignées dans chaque nouveau dépôt.

Pour révoquer l'option, la balise Status doit être valorisée à « 0 » et la date du premier jour de l'exercice de révocation de l'option (c'est-à-dire de l'exercice à partir duquel l'option ne s'applique plus) doit être renseignée dans la balise RevocationYear. Cette information doit être présente dans la déclaration déposée au titre de l'exercice de révocation, ainsi que dans les déclarations déposées pour les quatre exercices suivants.

# 1 Présentation de la structure des données de la déclaration GLOBE\_OECD

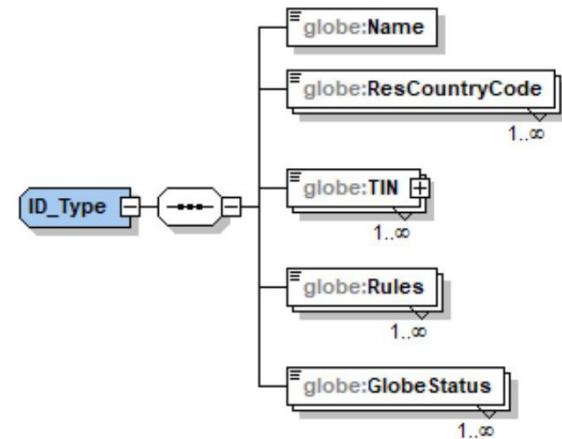


OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		GLOBE_OECĐ	1..1			V	Élément racine.	
	>	MessageSpec	1..1		MessageSpec_Type	V	En-tête du fichier de la déclaration d'informations contenant les éléments techniques nécessaires à son suivi.	
	>	GloBEBody	1..n		GloBEBody_Type	V	Déclaration d'informations.  Seul un bloc « GloBEBody » par fichier est autorisé pour les dépôts en France.	

## 2 Blocs génériques

Les blocs génériques sont des blocs de balises ou des types de blocs de balises présents à plusieurs endroits dans le schéma. Seul l'élément parent est repris dans la suite du guide.

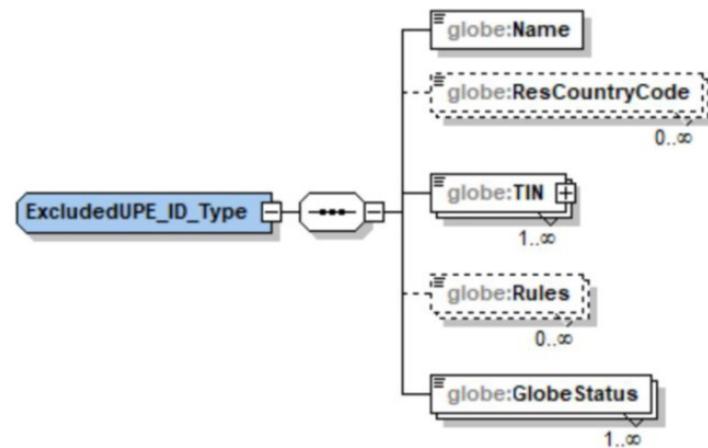
### 2.1 Bloc générique : ID\_Type



OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		ID	1..1		globe:ID_Type	V	Informations d'identification relatives aux entités constitutives, aux coentreprises ou aux filiales de coentreprises (EC*) présentes dans la déclaration.	
>		Name	1..1	1 à 200 caractères	stf:StringMin1Max200_Type	V	Dénomination de l'EC*.	
>		ResCountryCode	1..n	2 caractères	iso:CountryCode_Type	V	État ou territoires dans lequel se situe l'EC*, au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2.  Le code X5 doit être utilisé pour les EC apatrides.	
>		TIN	1..n	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	Voir 2.3 Bloc générique : TIN_Type	
>		Rules	1..n	6 caractères	globe:IDTypeRules_EnumType	V	<p>Règles d'imposition de l'État ou territoire dans lequel est située l'EC*, pour l'exercice déclaré.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR201 – RIR qualifiée applicable uniquement aux EC* faiblement imposées dans d'autres États ou territoires</li> <li>• GIR202 – RIR qualifiée applicable aux EC* faiblement imposées situées dans d'autres États ou territoires ou dans l'État ou territoire de l'entité mère</li> <li>• GIR203 – RBII qualifiée</li> <li>• GIR204 – INCQ</li> <li>• GIR205 – Non applicable</li> </ul> <p>Si plusieurs règles sont applicables, toutes les règles applicables doivent être sélectionnées.</p> <p>A noter : Pour les enregistrements concernant la France, les codes à sélectionner sont GIR202 et GIR204 pour les exercices ouverts à compter du 31/12/2023 et GIR202, GIR203, GIR204 pour les exercices ouverts à compter du 31/12/2024</p>	

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
>		GloBEStatus	1..n	6 caractères	IDTypeGloBEStatus_EnumType	V	<p>Statut de l'EC* au regard des règles de l'IMMG :</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR301 – EC</li> <li>• GIR302 – Entité interposée - entité transparente</li> <li>• GIR303 – Entité interposée - entité hybride inversée</li> <li>• GIR304 – Entité hybride</li> <li>• GIR305 – Établissement stable</li> <li>• GIR306 – Siège</li> <li>• GIR307 – Entité mère à détention minoritaire</li> <li>• GIR308 – Filiale à détention minoritaire</li> <li>• GIR309 – EC à détention minoritaire</li> <li>• GIR310 – Entité d'investissement</li> <li>• GIR311 – Entité d'investissement d'assurance</li> <li>• GIR312 – Entité de titrisation</li> <li>• GIR313 – Coentreprise</li> <li>• GIR314 – Filiale de coentreprise</li> <li>• GIR315 – EC non significative</li> <li>• GIR316 – Entité exclue</li> <li>• GIR317 – Entité mère tenue d'appliquer une RIR qualifiée en vertu de l'article 223 VM quinque du CGI</li> <li>• GIR318 – Entité extérieure au groupe</li> </ul>	

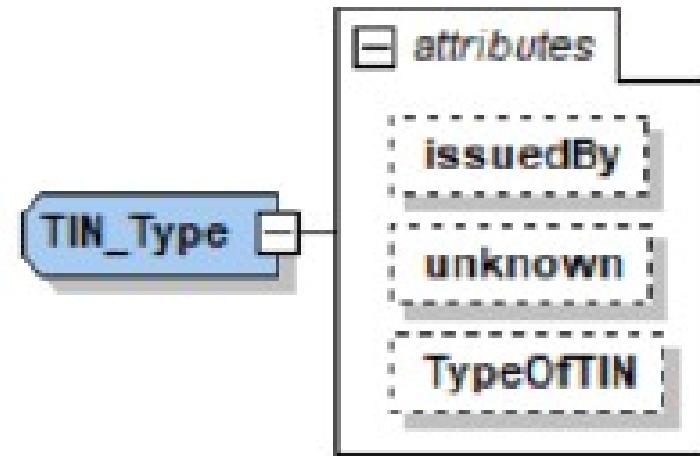
## 2.2 Bloc générique : ExcludedUPE\_ID\_Type



OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		ExcludedUPE ID	1..1		globe:ExcludedUPE_ID_Type	V	Informations d'identification relatives aux EMU exclues.	
>		Name	1..1	1 à 200 caractères	stf:StringMin1Max200_Type	V	Dénomination de l'EMU.	
>		ResCountryCode	0..n	2 caractères	iso:CountryCode_Type	V	État ou territoire dans lequel se situe l'EMU, au format ISO 3166-1 Alpha-2.  Le code X5 doit être utilisé pour les entités mères apatrides.	
>		TIN	1..n	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	
>		Rules	0..n	6 caractères	globe:IDTypeRules_EnumType	V	<p>Règles d'imposition de l'État ou territoire dans lequel est située l'EMU.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR201 – RIR qualifiée applicable uniquement aux EC* faiblement imposées dans d'autres États ou territoire</li> <li>• GIR202 – RIR qualifiée applicable aux EC* faiblement imposées situées dans d'autres États et territoires ou dans l'État ou territoire de l'entité mère</li> <li>• GIR203 – RBII qualifiée</li> <li>• GIR204 – INCQ</li> <li>• GIR205 – Non applicable</li> </ul> <p>Si plusieurs règles sont applicables, toutes les règles applicables doivent être sélectionnées.</p> <p>Cette information n'est pas requise pour les EMU qui sont des entités exclues.</p> <p>Pour les enregistrements concernant la</p>	

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							France, les règles à sélectionner sont GIR202 et GIR204 pour les exercices ouverts à compter du 31/12/2023 et GIR202, GIR203, GIR204 pour les exercices ouverts à compter du 31/12/2024.	
>	GloBEStatus		1..n	6 caractères	IDTypeGloBEStatus_EnumType	V	<p>Statut de l'EMU au regard des règles de l'IMMG</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR301 – EC</li> <li>• GIR302 – Entité entité interposée, entité transparente</li> <li>• GIR303 – Entité interposée, entité hybride inversé</li> <li>• GIR304 – Entité hybride</li> <li>• GIR305 – Établissement stable</li> <li>• GIR306 – Entité principale du groupe</li> <li>• GIR307 – Entité mère à détention minoritaire</li> <li>• GIR308 – Filiale à détention minoritaire</li> <li>• GIR309 – EC à détention minoritaire</li> <li>• GIR310 – Entité d'investissement</li> <li>• GIR311 – Entité d'investissement d'assurance</li> <li>• GIR312 – Entité de titrisation</li> <li>• GIR313 – Coentreprise</li> <li>• GIR314 – Filiale de coentreprise</li> <li>• GIR315 – EC non significative</li> <li>• GIR316 – Entité exclue</li> <li>• GIR317 – Entité mère tenue d'appliquer une RIR qualifiée en vertu de l'article 223 VM quinque du CGI</li> <li>• GIR318 – Entité extérieure au groupe</li> </ul>	

## 2.3 Bloc générique : TIN\_Type

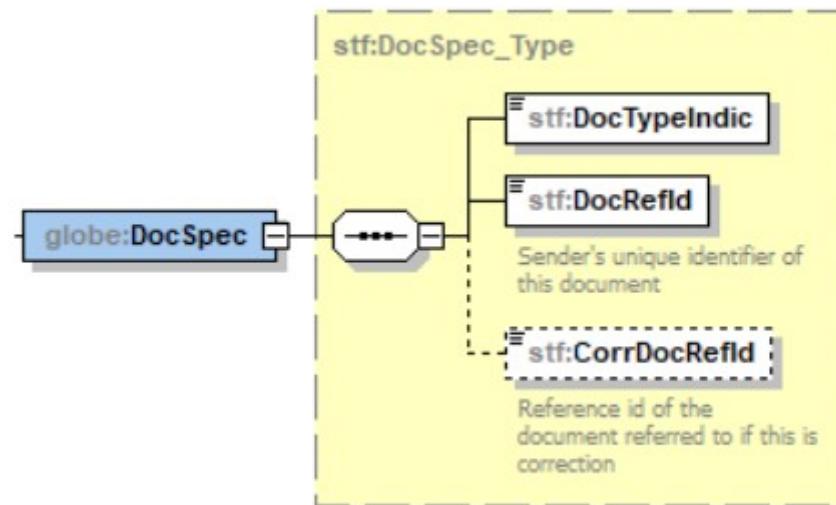


OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		TIN		1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	<p>NIF de l'EMU ou de l'EC* utilisé par l'administration fiscale dans l'État ou territoire où elle est située.</p> <p>Pour les entités françaises, se référer à la RG-2.1 du Guide utilisateur. Notamment, il s'agit en priorité de leur numéro SIREN (ou, à défaut, de leur IDSP, en majuscule).</p> <p>Pour les entités apatrides, il s'agit du NIF utilisé dans l'État ou territoire où elle a été créée.</p> <p>Si l'entité n'a pas de NIF, alors inscrire un équivalent fonctionnel (par exemple, le code LEI pour les entités d'investissement).</p> <p>Si l'entité n'a pas non plus d'équivalent fonctionnel, alors inscrire un numéro d'identification spécifique à l'IMMG au format agréé : P2JJYYYYMMDDCCCXXX</p> <p>Avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• P2 est une valeur constante,</li> <li>• JJ est le code ISO de l'État ou territoire dans lequel est située l'EC,</li> <li>• YYYYMMDD est la date de création de la référence,</li> <li>• CCC est une référence de trois lettres à la société ou au groupe,</li> </ul>	

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
						<ul style="list-style-type: none"> <li>XXX est un numéro unique pour l'entité au sein de sa déclaration d'informations.</li> </ul> <p>Ce numéro d'identification spécifique à l'IMMG n'est à utiliser que dans le cas où un gouvernement ou une administration n'émet pas de NIF ou d'équivalent fonctionnel pour l'entité.</p> <p>Attention, ce numéro doit être réutilisé dans les déclarations des exercices suivants lorsqu'il est fait référence la même entité.</p> <p>En dernier recours, la balise TIN = NOTIN.</p> <p>Attention : la valeur NOTIN ne peut pas être utilisée dans les éléments TIN situés à l'intérieur d'un élément « CorporateStructure » (sauf « Ownership/TIN » et « PreOwnership/TIN »), ou à l'intérieur d'un élément « TaxConsolGroupTIN ».</p> <p>L'élément TIN est répétable pour permettre d'indiquer un second NIF, celui délivré dans l'État de dépôt de la GIR, si celui-ci est différent du premier NIF.</p>		
>		Attribut : issuedBy	0..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	OM	<p>État ou territoire qui a émis le NIF, au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2.</p> <p>Cet attribut doit être vide si l'élément TIN</p>	

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							= NOTIN.	
>		Attribut : unknown	0..1	1 caractère	xsd:boolean	OM	<p>Si l'élément TIN = NOTIN, alors l'attribut Unknown vaut 1.</p> <p>Toute valeur fournie autre que « NOTIN » pour l'élément « TIN » sera rejetée avec une erreur bloquante si cet attribut vaut 1.</p>	
>		Attribut : TypeOfTIN	0..1	7 caractères	globe:TIN_EnumType	OM	<p>Type de NIF ou du numéro équivalent fourni par l'entité.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR3001 – Numéro d'identification fiscal</li> <li>• GIR3002 – Numéro fonctionnel équivalent</li> <li>• GIR3003 – Numéro d'identification spécifique à l'IMMG, au format agréé</li> <li>• GIR3004 – Pas d'obligation de déclarer un numéro d'identification</li> </ul> <p>Pour les entités françaises, se référer à la RG-2.1 du Guide utilisateur. Notamment, le code GIR3001 doit être sélectionné si la balise TIN correspondante contient un numéro SIREN ou un IDSP. Il ne doit pas être sélectionné s'il contient un autre type d'identifiant.</p>	

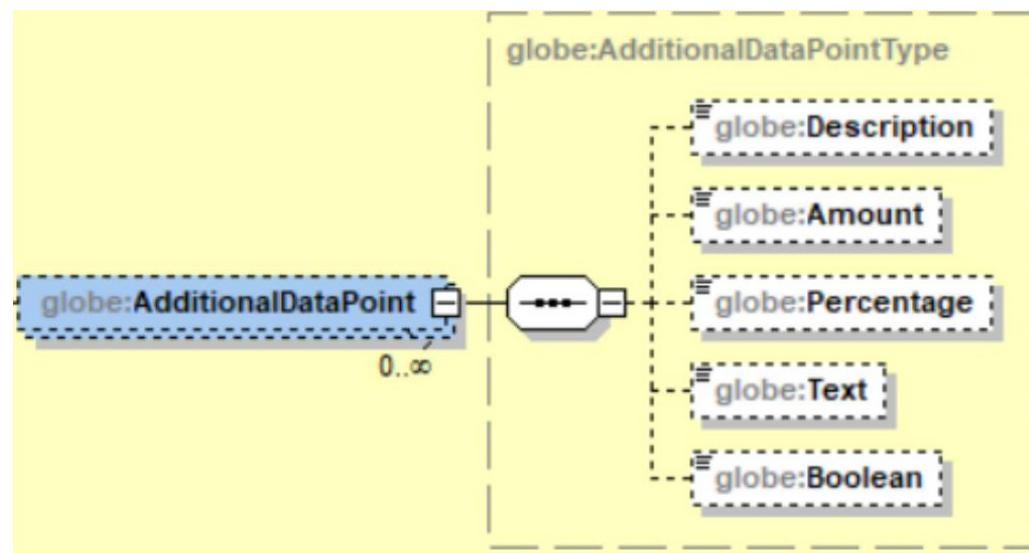
## 2.4 Bloc générique : DocSpec\_Type



OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		DocSpec	1..1		stf:docspec_type	V	Identifiant unique de l'enregistrement qui est transmis, ainsi que sa catégorisation en tant qu'enregistrement initial ou correctif.	
>		DocTypeIndic	1..1	5 caractères en environnement de production  6 caractères en environnement de tests partenaires	stf:OECDDocTypeIndic_EnumType	V	<p>Catégorisation des données de l'enregistrement. La valeur, au format OECDX, peut être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OECD0 – Données réémises</li> <li>• OECD1 – Données nouvelles</li> <li>• OECD2 – Données correctives</li> <li>• OECD3 – Données supprimées</li> </ul> <p>Un fichier peut contenir des enregistrements nouveaux (OECD1), ou des corrections/suppressions (OECD2 et OECD3), mais ne peut pas inclure les deux à la fois. La valeur OCDE0, indiquant une réémission de données, ne peut être utilisée que pour l'enregistrement FilingInfo, quand celui-ci a déjà été transmis dans un fichier précédent.</p> <p>Les valeurs correspondantes pour l'environnement de tests partenaires, au format OECDXX, sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• OECD10 – Données réémises</li> <li>• OECD11 – Données nouvelles</li> <li>• OECD12 – Données correctives</li> </ul>	

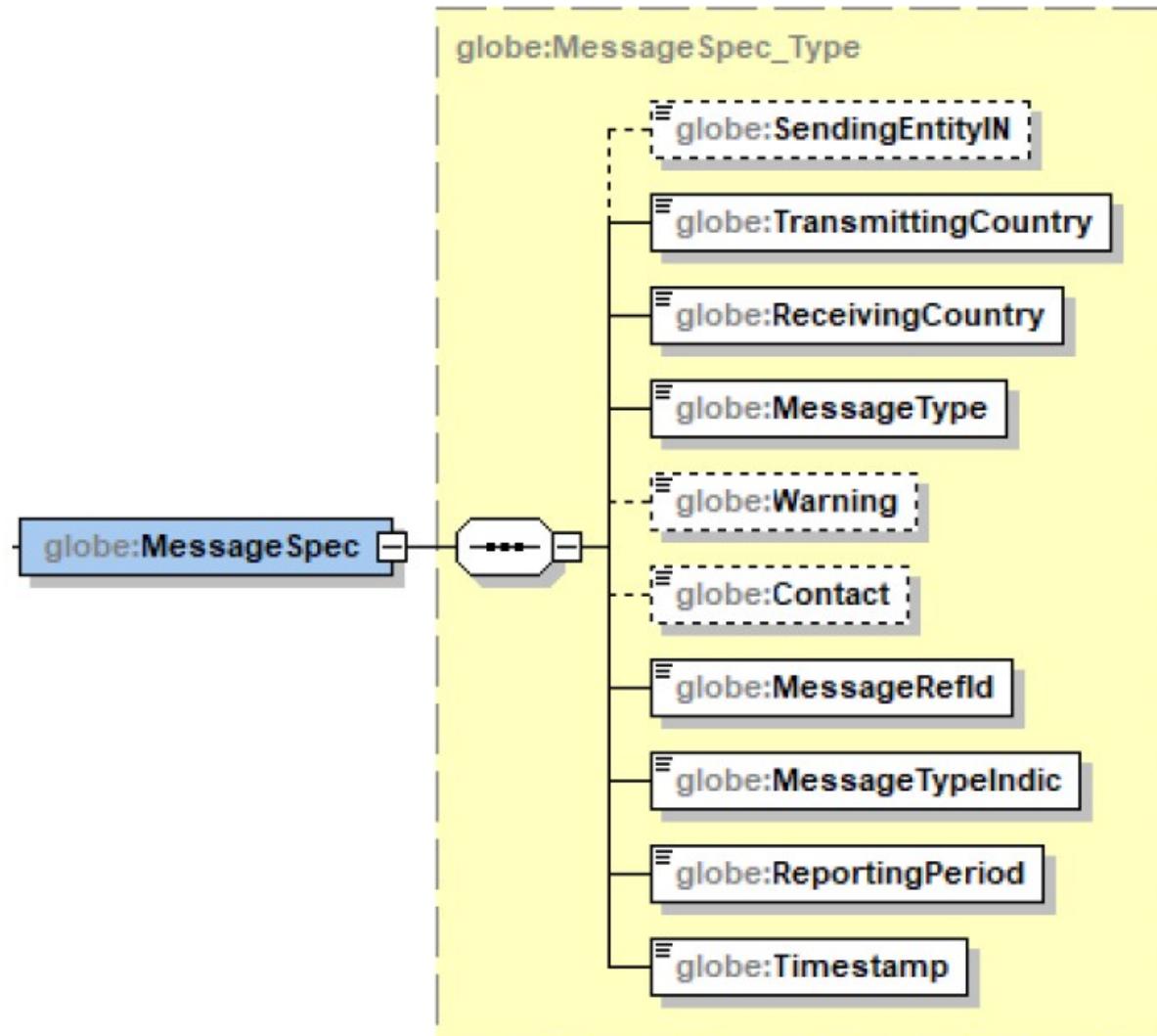
OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<ul style="list-style-type: none"> <li>OECD13 – Données supprimées</li> </ul> <p>Les valeurs spécifiques à l'environnement de test ne doivent pas être utilisées en environnement de production, et réciproquement.</p>	
>	DocRefID		1..1	1 à 200 caractères	stf:StringMin1Max200_Type	V	<p>Identifiant unique de l'enregistrement et des données qu'il contient, au format FRYYYYSIRENX, avec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- FR qui est une constante ;</li> <li>- YYYY = année contenue dans la balise ReportingPeriod ;</li> <li>- SIREN = n° SIREN de l'entité déclarante</li> <li>- X = Numéro unique au format alphanumérique déterminé lors de la création du fichier par le déposant et/ou le déclarant (attention il est rappelé que le DocRefId ne peut excéder au total 200 caractères).</li> </ul> <p>Cet identifiant doit être unique aussi bien pour les enregistrements initiaux que correctifs.</p> <p>Les éléments de l'identifiant doivent être concaténés, et ne pas être séparés par des caractères tels que des espaces ou des underscores.</p>	
>	CorrDocRefID		0..1	1 à 200 caractères	stf:StringMin1Max200_Type	O	<p>Identifiant unique de l'enregistrement qui fait l'objet d'une correction, au format FRYYYYSIRENX.</p> <p>La balise CorrDocRefID doit contenir le DocRefID valide précédemment déposé relatif à l'enregistrement qui doit être corrigé ou annulé.</p>	

## 2.5 Bloc générique : AdditionalDataPoint



OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		AdditionalDataPoint	0..n			○	Champ additionnel qui permet aux groupes de fournir des informations complémentaires à la déclaration d'informations conformément aux réglementations ou instructions de l'administration française.	
	>	Description	0..1	1 à 170 caractères	stf:StringMin1Max170_Type	○	Décrit le type d'information additionnelle fournie par le groupe.	
	>	Amount	0..1		xsd:integer	○	À utiliser lorsque l'information additionnelle est un montant.	
	>	Percentage	0..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	○	À utiliser lorsque l'information additionnelle est un pourcentage.	
	>	Text	0..1	1 à 4 000 caractères	stf:StringMin1Max400_Type	○	À utiliser lorsque l'information additionnelle est un texte.	
	>	Boolean	0..1	1 caractère	xsd:boolean	○	À utiliser lorsque l'information additionnelle nécessite une réponse « vrai » = 1 ou « faux » = 0.	

### 3 MessageSpec (ou Message Header)

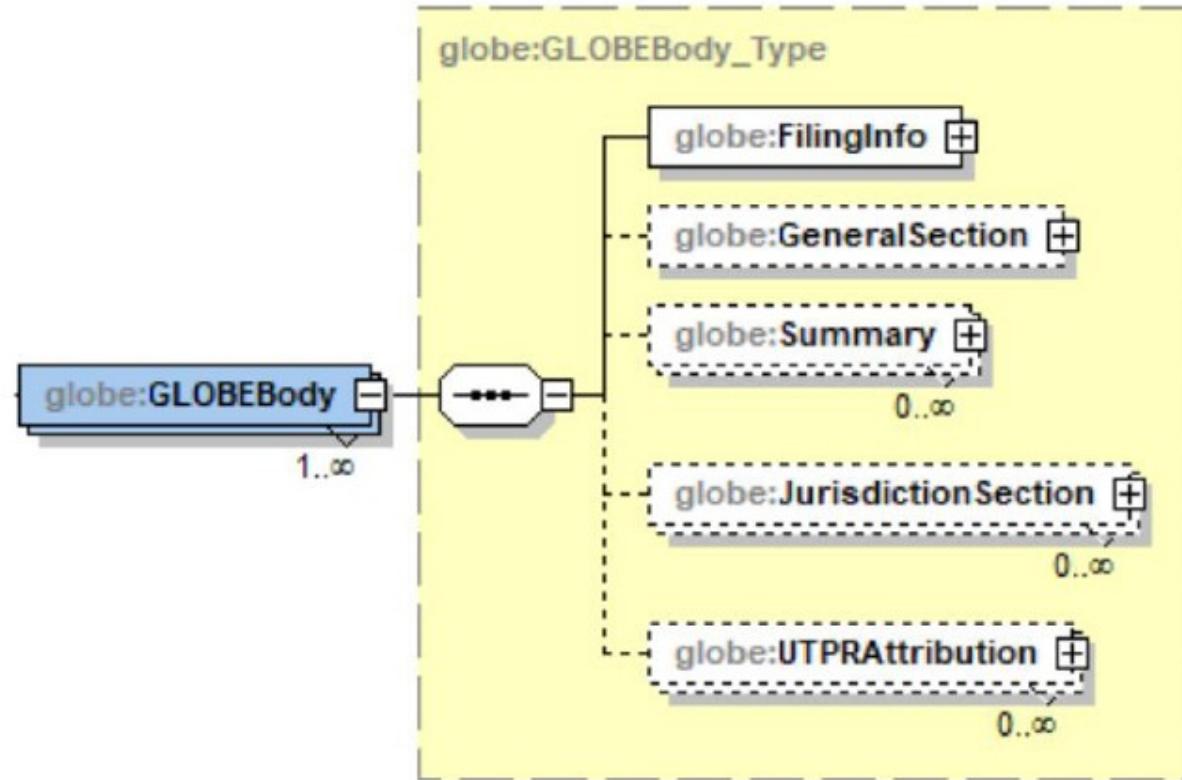


OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		MessageSpec	1..1		globe :MessageSpec_Type	V	Voir 1. GLOBE-OECD : MessageSpec	
>	SendingEntityIN		0..1	1 à 200 caractères	stf:StringMin1Max200_Type	O	Numéro SIREN (ou, à défaut, IDSP) de l'entité déclarante. Le contenu de cette balise, lorsqu'elle est remplie, doit être strictement le même que celui de la balise TIN dans la section FilingInfo > FilingCE	1.1.3
>	TransmittingCountry		1..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	V	Valeur obligatoire : FR	Non présent
>	ReceivingCountry		1..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	V	Valeur obligatoire : FR L'administration française reconstituera la liste des États ou territoires destinataires de l'échange d'informations à partir des codes pays insérés dans les balises RecJurCode.	1.1.6
>	MessageType		1..1		MessageType_EnumType	V	Valeur obligatoire : GIR	Non présent
>	Warning		0..1		stf:StringMin1Max4000_Type	O	Champ de texte libre permettant de saisir des instructions spécifiques de mise en garde sur l'utilisation du contenu de la déclaration.  Par exemple les termes du texte juridique ou de la convention fiscale dans le cadre desquels les données sont échangées.	Non présent
>	Contact		0..1	1 à 4000 caractères	stf:StringMin1Max4000_Type	O	Champ de texte libre permettant de préciser un contact.	Non présent
>	MessageRefID		1..1	1 à 170 caractères	stf:StringMin1Max170_Type	V	Identifiant unique du fichier déposé, au format FRYYYYFRSIRENX, avec : - FR qui est une constante ;	Non présent

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>- YYYY = année contenue dans la balise ReportingPeriod ;</p> <p>- SIREN = n° SIREN de l'entité déclarante</p> <p>- X = Numéro unique en format alphanumérique déterminé lors de la création du fichier par le déposant et/ou le déclarant (attention il est rappelé que le MessageRefId ne peut excéder au total 200 caractères).</p> <p>L'identifiant est unique pour chaque dépôt, même en cas de dépôt correctif.</p> <p>Les éléments de l'identifiant doivent être concaténés, et ne pas être séparés par des caractères tels que des espaces ou des underscores.</p>	
>		MessageTypeIndic	1..1	6 caractères	MessageTypeIndic_EnumType	V	<p>Type de fichier envoyé. Les valeurs possibles, au format GIRXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR101 – Le fichier ne contient que des informations nouvelles</li> <li>• GIR102 – Le fichier ne contient que des corrections ou suppressions concernant des informations précédemment envoyées</li> </ul> <p>Ainsi, il n'est pas possible qu'un fichier contienne à la fois des informations nouvelles et des corrections/suppressions. Si nécessaire, le déclarant pourra procéder à plusieurs dépôts : déclaration initiale ou complémentaire (GIR101) puis déclaration corrective/suppressive (GIR102).</p> <p>Le code GIR103 n'est pas autorisé pour les dépôts de la déclaration d'informations en France.</p>	1.2.1.4

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>	ReportingPeriod	1..1		xsd: date	V	Date de clôture de l'exercice déclaré, au format AAAA-MM-JJ.	1.2.1.3
	>	Timestamp	1..1		xsd: dateTime	V	<p>Date et heure de création du fichier au format suivant : AAAA-MM-JJ'T'hh:mm:ss.nnn</p> <p>L'heure doit être saisie au format 24 heures.</p> <p>Des fractions de secondes peuvent être utilisées (dans ce cas, les millisecondes seront fournies en 3 chiffres, voir « .nnn » dans le format ci-dessus).</p> <p>Exemples :</p> <p>2027-03-15T09:45:30</p> <p>2027-03-15T09:45:30.789</p>	Non présent

## 4 GLOBEBody



OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		GloBEBody	1..n			V	<p>Déclaration d'informations.</p> <p>Seul un bloc « GloBEBody » par fichier est autorisé pour les dépôts en France.</p>	
	>	FilingInfo	1...1		globe:FilingInfo	V	<p>Section de la déclaration d'informations contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'identification de l'entité déclarante ;</li> <li>- Les informations comptables ;</li> <li>- L'exercice au titre duquel la déclaration est déposée ;</li> <li>- Le nom du groupe</li> </ul>	1.1 et 1.2
	>	GeneralSection	0 ..1		globe:GeneralSectionType	OM	Section de la déclaration d'informations contenant la structure organisationnelle du groupe.	1.3
	>	Summary	0..n		globe:SummaryType	OM	Section de la déclaration d'informations contenant une synthèse des informations.	1.4
	>	JurisdictionSection	0...n		globe:JurisdictionSectionType	OM	Section de la déclaration d'informations contenant les calculs des TEI et de l'impôt complémentaire, ainsi que l'attribution de celui-ci aux entités redevables, pour les États ou territoires où ne s'appliquent pas de régimes de protection ou d'exclusions.	2 à 3.4.2
	>	UTPRAtribution	0..n		globe:UTPRAtributionType	OM	Section de la déclaration d'informations contenant les informations sur l'attribution de l'impôt complémentaire aux États ou territoires par application de la RBII.	3.4.3

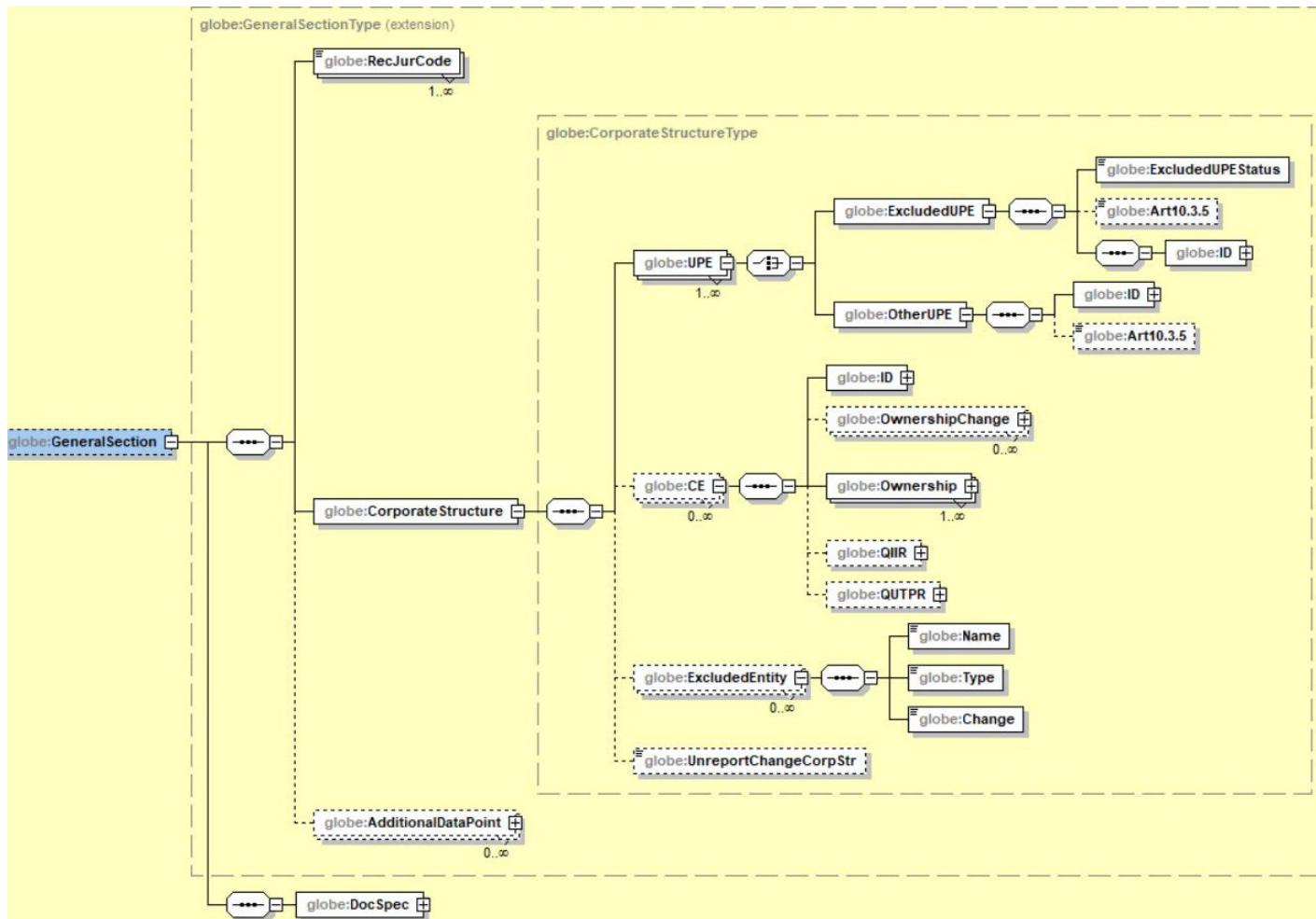
## 4.1 FilingInfo

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		FilingInfo	1..1		globe:FilingInfo	✓	Voir 4. GLOBEBody	1.1 et 1.2
	>	FilingCE	1..1			✓	Identification de l'entité déclarante  Chaque entité déclarante doit déposer un fichier distinct.	1.1
	>>	ResCountryCode	1..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	✓	Valeur obligatoire : FR	1.1.5
	>>	Name	1..1	1 à 200 caractères	stf:StringMin1Max200_Type	✓	Dénomination de l'entité déclarante.	1.1.2
	>>	TIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	✓	Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	1.1.3
	>>	Role	1..1	6 caractères	globe:FilingCERole_EnumType	✓	Rôle de l'entité déclarante.  La valeur, au format GIRXXX, est l'une des suivantes :  • GIR401 – EMU  • GIR402 – Entité déclarante désignée  • GIR403 – Entité déclarante désignée localement	1.1.4

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<ul style="list-style-type: none"> <li>GIR404 – EC</li> <li>GIR405 – Autre</li> </ul> <p>Si le rôle sélectionné est GIR403, GIR404 ou GIR405, alors la déclaration d'informations ne sera pas transmise à un autre État ou territoire.</p>	
	>	AccountingInfo	1..1			V	Informations comptables relatives aux états financiers consolidés par l'EMU.	1.2.2
	>>	CFSofUPE	1..1	6 caractères	globe:FilingCECofUPE_EnumType	V	<p>Type d'états financiers consolidés par l'EMU, définis au 22° de l'article 223 VK du CGI.</p> <p>La valeur, au format GIRXXX, est l'une des suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>GIR501 – Alinéa a)</li> <li>GIR502 – Alinéa b)</li> <li>GIR503 – Alinéa c)</li> <li>GIR504 – Alinéa d)</li> </ul>	1.2.2.1
	>>	FAS	1..1	1 à 200 caractères	stf:StringMin1Max200_Type	V	<p>Norme comptable utilisée pour les états financiers consolidés de l'EMU.</p> <p>Si l'EMU ne prépare pas d'états financiers consolidés, l'entité déclarante doit indiquer la norme de comptabilité financière autorisée qualifiée utilisée pour la déclaration, ou pour établir les états financiers qui ne sont pas établis en application d'une norme de comptabilité financière qualifiée mais qui ont été</p>	1.2.2.2

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							retraités afin de corriger les écarts significatifs conformément à l'article 223 VN bis.	
>>	Currency		1..1	3 caractères	iso:currCode_Type	V	<p>Monnaie utilisée pour les états financiers consolidés de l'EMU, au format ISO 4217.</p> <p>Si l'EMU ne produit pas d'états financiers consolidés, l'entité déclarante doit indiquer la monnaie utilisée pour l'application des règles du Pilier 2.</p> <p>Les montants sont indiqués sans décimales et avec un attribut contenant le code de la monnaie.</p>	1.2.2.3
>	Period		1..1			V	Exercice déclaré.	1.2.1
>>	Start		1..1		xsd:date	V	Date de début de l'exercice déclaré.	1.2.1.2
>>	End		1..1		xsd:date	V	Date de fin de l'exercice déclaré.	1.2.1.3
>	NameMNE		1..1	1 à 200 caractères	stf:StringMin1Max200_Type	V	Nom du groupe utilisé dans ses états financiers consolidés.	1.2.1.1
>	AdditionalInfo		0..1	1 à 4000 caractères	stf:StringMin1Max4000_Type	O	Information additionnelle au format texte.	Non présent
>	DocSpec		1..1		stf:docspec_type	V	Voir 2.4. Bloc générique : Docspec_Type	Non présent

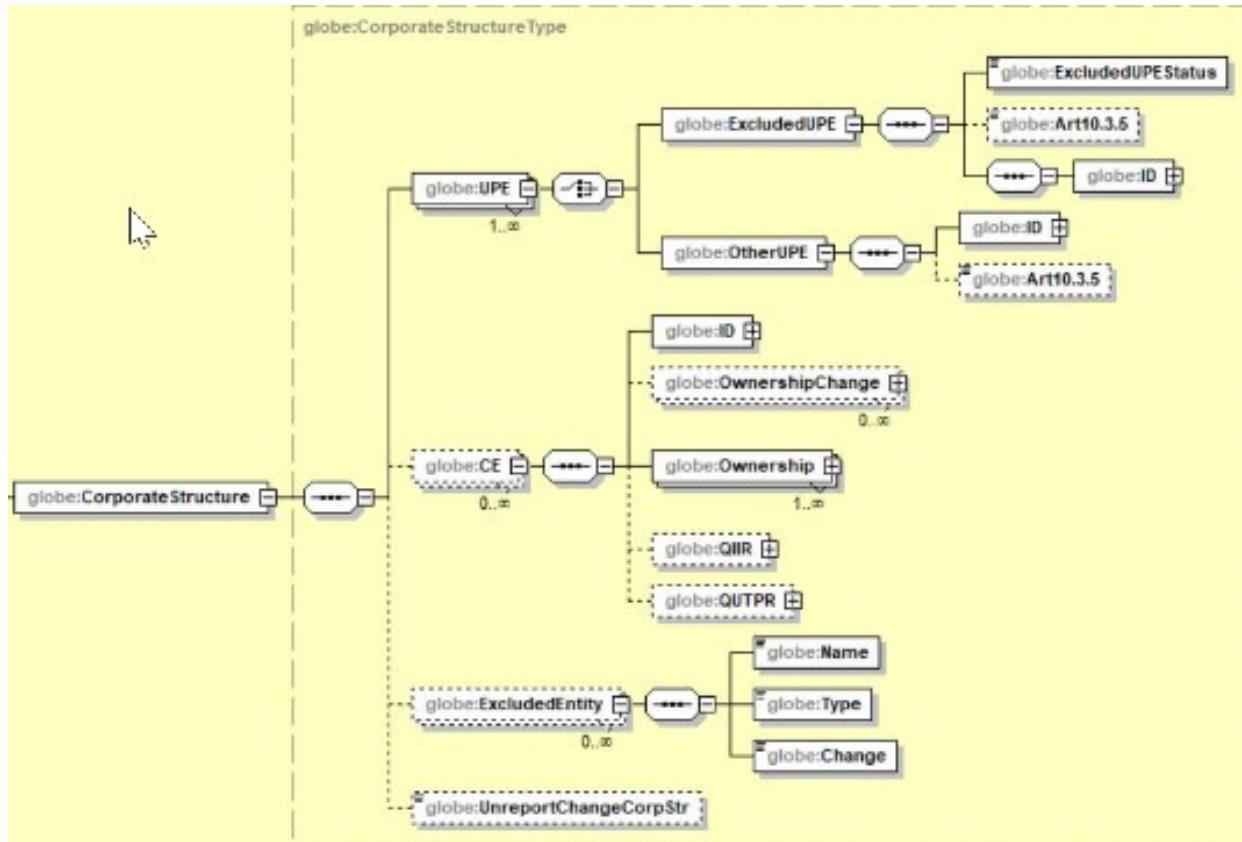
## 4.2 GeneralSection



OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		GeneralSection	0..1		GeneralSectionType	V	Voir 4. GLOBEBody	1.3
	>	RecJurCode	1..n	2 caractères	iso:CountryCode_Type	V	<p>États ou territoires destinataires du bloc GeneralSection dans le cadre de l'échange d'informations, au format ISO 3166-1 Alpha 2.</p> <p>Tous les États ou territoires et uniquement ceux renseignés dans cette balise, avec lesquels un accord d'échange actif existe, seront destinataires du bloc. La responsabilité des États ou territoires indiqués incombe à l'entreprise.</p> <p>Si aucun État ou territoire ne doit être destinataire du bloc (cas prévus au II de l'article 223 WW et au 1<sup>o</sup> de l'article 223 WW bis du CGI), alors la balise vaut « FR ».</p>	1.1.6+
	>	CorporateStructure	1..1		globe:CorporateStructureType	V	Description de la structure organisationnelle du groupe.	1.3
	>	AdditionalDataPoint	0..n		globe:AdditionalDataPointType	OM	Voir 2.5. Bloc générique : AdditionalDataPoint	Non présent

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>	DocSpec	1..1		stf:docspec_type	V	Voir 2.4. Bloc générique : Docspec_Type	Non présent

#### 4.2.1 CorporateStructure



OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		CorporateStructure	1..1		globe:CorporateStructureType	V	Description de la structure organisationnelle du groupe.	1.3
>		UPE	1..n			V	Identification de l'EMU  Si un groupe a plusieurs EMU, chacune doit être identifiée de manière distincte en répétant le bloc « UPE ».	1.3.1
>		CE	0..n			OM	Identification des EC et de leurs détenteurs.	1.3.2.1 et 1.3.3
>		ExcludedEntity	0..n			OM	Identification des entités exclues.	1.3.2.2
>		UnreportChangeCorpStr	0..1	1 caractère	xsd:boolean	OM	L'entité déclarante doit indiquer 1 si des changements ont eu lieu au cours de l'exercice fiscal déclaré mais n'ont pas été signalés dans l'élément « OwnershipChange », car ils n'ont pas affecté le calcul du TEI et de l'IC ou de l'allocation de ce dernier.	1.3.3.a

#### 4.2.1.1 UPE

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>	UPE	1..n			V	Voir 4.2.1 CorporateStructure	1.3.1
OR}	>>	ExcludedUPE	1..1			VC	Identification de l'EMU lorsqu'elle est une entité exclue.	
>>>		ExcludedUPEStatus	1..1	6 caractères	globe:ExcludedUPE_EnumType	VC	<p>Type d'EMU exclue.</p> <p>La valeur, au format GIRXXX, est l'une des suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR601 – Entité publique</li> <li>• GIR602 – Organisation internationale</li> <li>• GIR603 – Organisme à but non lucratif</li> <li>• GIR604 – Fonds de pension</li> <li>• GIR605 – Fonds d'investissement qui est une EMU</li> <li>• GIR606 – Véhicule d'investissement immobilier qui est une EMU</li> </ul>	1.3.1.7
>>>		Art10.3.5	0..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	OM	État ou territoire dans lequel la RIR qualifiée s'applique en vertu de l'article 223 VM quinque du CGI, au format ISO 3166-1 Alpha 2.	1.3.1.8
>>>		ID	1..1		globe:ExcludedUPE_ID_Type	V	Voir 2.2. Bloc générique : ExcludedUPE_ID_Type	1.3.1.1 à 1.3.1.6

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
					PE_ID_Type			
OR{	>>	OtherUPE	0..1			VC	Identification de l'EMU lorsqu'elle n'est pas une entité exclue.	Non présent
	>>>	Art10.3.5	0..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	OM	État ou territoire dans lequel la RIR qualifiée s'applique en vertu de l'article 223 VM quinques du CGI, au format ISO 3166-1 Alpha 2.	1.3.1.8
	>>>	ID	1..1		globe:ID_Type	V	Voir 2.1. Bloc générique: ID_Type	1.3.1.1 à 1.3.1.6

#### 4.2.1.2 CE\*

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>	CE	0..n			OM	Identification des EC* et de leurs détenteurs	1.3.2.1 et 1.3.3
	>>	ID	1..1		globe:ID_Type	V	Voir 2.1. Bloc générique : ID_Type	1.3.2.1.2 à 1.3.2.1.7
	>>	OwnershipChange	0..n			OM	<p>Changements intervenus dans la structure organisationnelle du groupe pendant l'exercice déclaré et ayant eu un impact sur le calcul du TEI (par exemple pour les EC* impliquées dans la répartition d'impôts ou de revenus transfrontaliers), ou sur le calcul de l'impôt complémentaire ou sa répartition (par exemple pour les EC* qui se voient appliquer de la RIR).</p> <p>Cette balise est répétable pour permettre d'indiquer plusieurs changements intervenus pour une même entité.</p>	1.3.3
	>>>	ChangeDate			xsd:date	V	Date du changement effectif (au format aaaa-mm-jj).	1.3.3.3
	>>>	PreGlobeStatus	1..n	6 caractères	globe:IDGlobeStatus_EnumType	V	Statut de l'EC* au regard des règles de l'impôt complémentaire le jour précédent	1.3.3.4

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>immédiatement la date du changement.</p> <p>La valeur, au format GIRXXX, est l'une des suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR701 – EC</li> <li>• GIR702 – Entité intermédiaire transparente</li> <li>• GIR703 – Entité intermédiaire hybride inversée</li> <li>• GIR704 – Entité hybride</li> <li>• GIR705 – Établissement stable</li> <li>• GIR706 – Siège</li> <li>• GIR707 – Entité mère à détention minoritaire</li> <li>• GIR708 – Filiale à détention minoritaire</li> <li>• GIR709 – EC à détention minoritaire</li> <li>• GIR710 – Entité d'investissement</li> <li>• GIR711 – Entité d'investissement d'assurance</li> <li>• GIR712 – Entité de titrisation</li> <li>• GIR713 – Coentreprise</li> <li>• GIR714 – Filiale de coentreprise</li> <li>• GIR715 – EC non significative</li> <li>• GIR716 – EMPD</li> <li>• GIR717 – EMI</li> <li>• GIR718 – EMU</li> <li>• GIR719 – Entité exclue</li> <li>• GIR720 – Entité mère tenue d'appliquer une RIR qualifiée en vertu de l'article 223 VM quinquies du CGI</li> <li>• GIR721 – Entité extérieure au groupe</li> </ul>	

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>>	PreOwnership	0..n			OM	<p>Informations relatives aux entités détentrices de participations dans l'EC* avant la date de changement effectif.</p> <p>Il n'y a pas lieu de remplir cette balise pour les entités qui étaient des entités exclues avant le changement.</p>	1.3.3.6 à 1.3.3.8
	>>>>	OwnershipType	1..1	6 caractères	globe:OwnershipType_E numType	V	<p>Type d'entité du groupe au regard des règles de l'IMMG.</p> <p>La valeur, au format GIRXXX, est l'une des suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR801 – EMU</li> <li>• GIR802 – EC</li> <li>• GIR803 – Coentreprises</li> <li>• GIR804 – Filiales de coentreprise</li> <li>• GIR805 – Entités exclues (agrégat)</li> <li>• GIR806 – Entités extérieures au groupe (agrégat)</li> </ul> <p>La détention par des entités exclues ou par des entités extérieures au groupe est déclarée en agrégat.</p>	Non présent

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>>	TIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF de l'entité qui détient des participations dans l'EC* concernée avant la date de changement effectif.  Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	1.3.3.6
	>>>	PreOwnershipPercentage	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Pourcentage de participation détenu dans l'EC* à la veille du changement de détention.	1.3.3.7
	>>	Ownership	1..n			V	Informations relatives aux entités détentrices de participations dans l'EC* au dernier jour de l'exercice déclaré.	1.3.2.1.8 à 1.3.2.1.10
	>>	OwnershipType	1..1		globe:OwnershipType_E numType	V	Voir « OwnershipType » ci-dessus.	1.3.2.1.8
	>>	TIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF de l'entité qui détient des participations dans l'EC* concernée.  Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	1.3.2.1.9
	>>	OwnershipPercentage	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Pourcentage de participation détenu directement dans l'EC*.  Les détentions par des entités extérieures au groupe ou par des entités exclues sont déclarées en agrégat.	1.3.2.1.10

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>Quand une EC* détient indirectement une participation dans une EC* par le biais d'une ou plusieurs entités exclues ou extérieures au groupe, l'entité déclarante doit indiquer, en plus des détentions directes par cette EC*, les participations qu'elle détient indirectement via des entités exclues ou extérieures au groupe. Pour éviter une double comptabilisation, la détention par ces entités exclues ou extérieures au groupe ne doit pas être déclarée séparément.</p> <p>Si l'EC* est un établissement stable, l'entité déclarante identifie le siège dans la balise OwnershipType et indique 100 % dans la balise OwnershipPercentage.</p>	
>>	QIIR		0..1			OM	<p>Informations supplémentaires requises pour les entités mères partiellement détenues ou les entités mères intermédiaires situées dans des États ou territoires appliquant une RIR qualifiées.</p> <p>Cette information ne doit être déclarée pour une EC* que si :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- elle réside dans un Etat ou territoire appliquant une RIR qualifiée ;</li> <li>- elle est une EMPD ou une EMI.</li> </ul>	1.3.2.1.11 à 1.3.2.1.13
>>>	POPE_IPE		1..1	6 caractères	globe:POPEIPE_EnumType	V	Type d'entité mère.	1.3.2.1.11

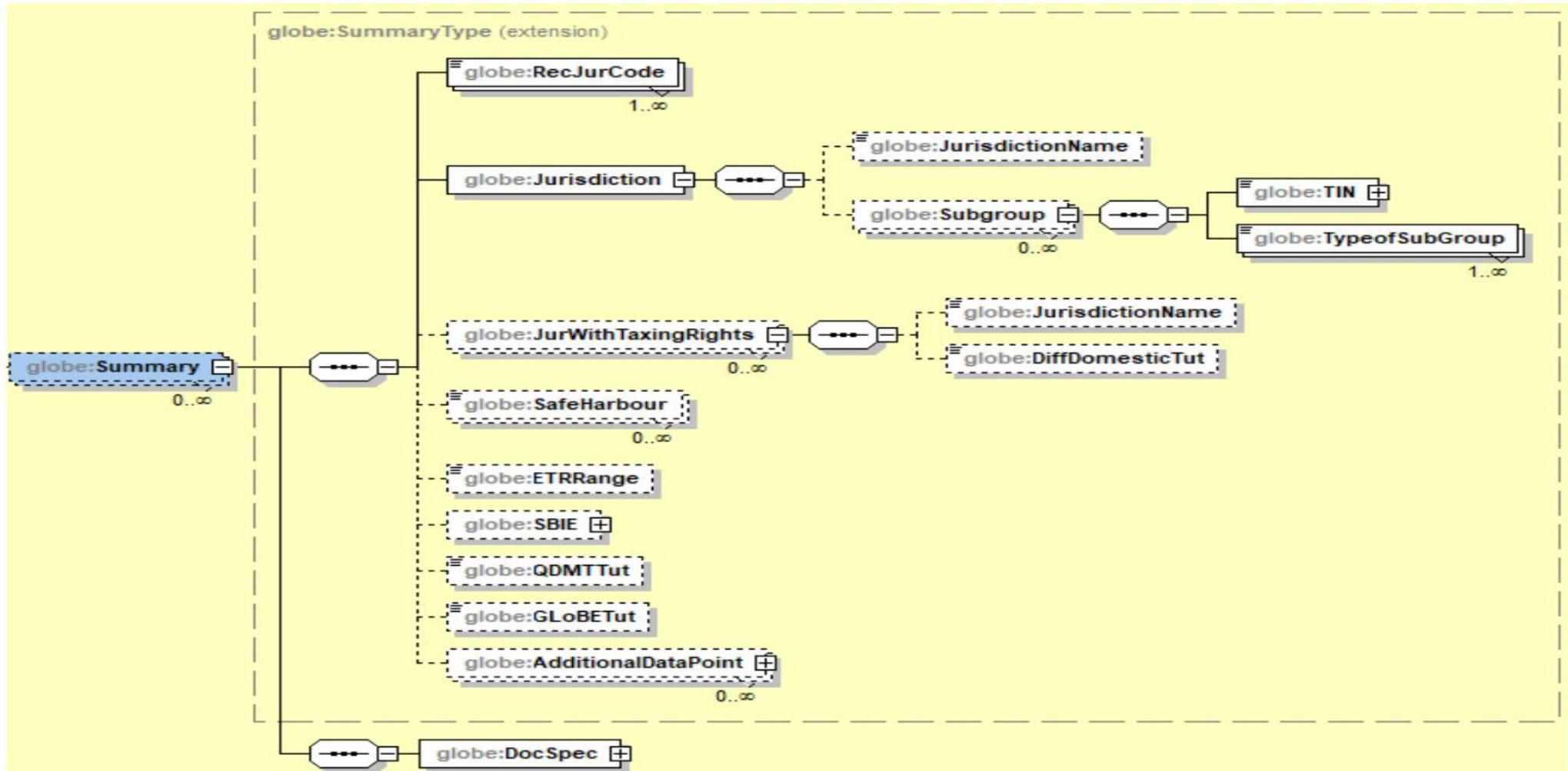
OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>La valeur, au format GIRXXX, est l'une des suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR901 – Entité mère partiellement détenue</li> <li>• GIR902 – Entité mère intermédiaire</li> <li>• GIR903 – Entité mère tenue d'appliquer une RIR en application de l'art. 223 VM quinque du CGI</li> </ul>	
	>>>	Exception	0..1			OM	Informations supplémentaires requises dans le cas où une EMPD ou une EMI n'est pas redevable de l'IC dû au titre de la RIR, en application d'une des deux exceptions prévues à l'article 223 WG du CGI.	1.3.2.1.12 et 1.3.2.1.13
	>>>>	ExceptionRule	1..1			VC	Base légale de l'exception	1.3.2.1.12 et 1.3.2.1.13
OR{	>>>>>	Art2.1.3	0..1	1 caractère	xsd:boolean	VC	Si l'exception prévue au 4° de l'article 223 WG du CGI s'applique, alors la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	1.3.2.1.12
OR{	>>>>>	Art2.1.5	0..1	1 caractère	xsd:boolean	VC	Si l'exception prévue au 5° de l'article 223 WG du CGI s'applique, alors la balise vaut 1, sinon	1.3.2.1.13

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							elle vaut 0.	
>>>	TIN		1..1	1 à 200 caractères	globe:TINType	V	NIF de l'entité tenue d'appliquer la RIR en application de l'exception identifiée dans la balise ExceptionRule.  Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	1.3.2.1.12 et 1.3.2.1.13
>>	QUTPR		0..1			OM	Informations supplémentaires requises si la RBII est applicable à l'EC*.  Cette balise doit être vide si l'État ou territoire de l'entité bénéficie d'un régime de protection relatif à la RBII ou s'il ne bénéficie daucun droit à taxer au titre de la RBII.	1.3.2.1.14 à 1.3.2.1.16
>>	Art9.3		1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si la phase de démarrage des activités internationales (article 223 WZ du CGI) est applicable à l'EC*, alors la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	1.3.2.1.14
>>	AggOwnership		0..1	1 à 6 caractères	globe:pourcentage	OM	Pourcentage de participation des entités mères tenues d'appliquer une RIR qualifiée à légard de l'EC*	1.3.2.1.15
>>	UPEOwnership		0..1	1 caractère	xsd:boolean	OM	Si le montant des participations de l'EMU dans l'EC* est supérieur au montant du total des titres de participation des entités mères tenues	1.3.2.1.16

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							d'appliquer une RIR qualifiée à l'égard de cette EC*, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	
	>	ExcludedEntity	0..n			OM	Identification des entités exclues.	1.3.2.2
	>>	Name	1..1	1 à 200 caractères	stf:StringMin1Max200_Type	V	Dénomination de l'entité exclue.	1.3.2.2.2
	>>	Change	1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si un changement est intervenu concernant l'entité exclue par rapport à l'exercice précédent, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	1.3.2.2.1
	>>	Type	1..1	7 caractères	globe:ExcludedEntity_EnumType	V	<p>Type de chaque entité exclue.</p> <p>La valeur, au format GIRXXXX, est l'une des suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1001 – Entité publique</li> <li>• GIR1002 – Organisation internationale</li> <li>• GIR1003 – Organisme à but non lucratif</li> <li>• GIR1004 – Fonds d'investissement</li> <li>• GIR1005 – Véhicule d'investissement qui est une EMU</li> <li>• GIR1006 – Véhicule d'investissement</li> </ul>	1.3.2.2.3

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>immobilier qui est une EMU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1007 – Entité détenue par des entités exclues en vertu du 2° de l'article 223 VL bis du CGI</li> <li>• GIR1008 – Entité détenue par des entités exclues en vertu du 3° de l'article 223 VL bis du CGI</li> </ul>	
	>>>	UnReportChangeCorpStr	0..1	1 caractère	xsd:boolean	OM	Voir 4.2.1. CorporateStructure	1.3.3.a

## 4.3 Summary



OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		Summary	0..n		globe:SummaryType	OM	Voir 4. GLOBEBody	1.4
	>	RecJurCode	1..n	2 caractères	iso:CountryCode_Type	V	<p>États ou territoires destinataires du bloc Summary dans le cadre de l'échange d'informations, au format ISO 3166-1 Alpha 2.</p> <p>Tous les États ou territoires et uniquement ceux renseignés dans cette balise, avec lesquels un accord d'échange actif existe, seront destinataires du bloc. La responsabilité des États ou territoires indiqués incombe à l'entreprise.</p> <p>Si aucun État ou territoire ne doit être destinataire du bloc (cas prévus au II de l'article 223 WW et au 1<sup>o</sup> de l'article 223 WW bis du CGI), alors la balise vaut « FR ».</p>	1.4.1+
	>	Jurisdiction	1..1			V	État ou territoire.	1.4.1 à 1.4.3
	>>	JurisdictionName	0..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	OM	État ou territoire faisant l'objet de la synthèse, au format ISO 3166-1 Alpha 2.	1.4.1
	>>	Subgroup	0..1			OM	<p>Sous-groupe pour lequel le TEI et l'impôt complémentaire sont calculés séparément.</p> <p>Cet élément ne doit pas être répété pour les dépôts des déclarations d'informations en France.</p> <p>S'il y a plus d'un sous-groupe par État ou territoire, il faut répéter l'ensemble de l'élément « Summary » et pas seulement l'élément « Subgroup », conformément aux règles adoptées entre États et ce, même si le schéma XML prévoit la répétabilité</p>	1.4.2 à 1.4.3

OR	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							de cet élément au sein du bloc « Summary ».	
	>>>	TIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	Voir 2.3. Bloc générique :TIN_Type  NIF de l'entité au sommet de la structure de détention du sous-groupe.	1.4.3
	>>>	TypeofSubgroup	1..n	7 caractères	globe:TypeofSubGroup_EnumType	V	Type de sous-groupe.  La valeur, au format GIRXXXX, est l'une des suivantes :  • GIR1101 – EC  • GIR1102 – Sous-groupe à détention minoritaire  • GIR1103 – EC à détention minoritaire autonome  • GIR1104 – Entités d'investissement  • GIR1105 – Groupe de coentreprises  • GIR1106 – EC apatride	1.4.2
	>	JurWithTaxingRights	0..n			OM	États ou territoires bénéficiant d'un droit à taxer, au regard de l'État ou territoire faisant l'objet de la synthèse.	1.4.2
	>>	JurisdictionName	0..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	OM	État ou territoire bénéficiant d'un droit à taxer, au format ISO 3166-1 Alpha 2	1.4.4

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	DiffDomesticTut	0..1	7 caractères	globe:globeTuT_EnumType	OM	<p>Intervalle de valeurs dans lequel se situe le montant de l'impôt complémentaire à payer en vertu de la législation nationale de l'État ou territoire concerné si celui-ci est différent du montant dû au titre d'un impôt complémentaire qualifié (indiqué dans l'élément GloBETut).</p> <p>La valeur, au format GIRXXXX, est l'une des suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1501 – Aucun impôt complémentaire à payer</li> <li>• GIR1502 – Moins de 1 million d'euros</li> <li>• GIR1503 – De 1 à moins de 5 millions d'euros</li> <li>• GIR1504 – De 5 à moins de 25 millions d'euros</li> <li>• GIR1505 – De 25 à moins de 50 millions d'euros</li> <li>• GIR1506 – De 50 à moins de 75 millions d'euros</li> <li>• GIR1507 – De 75 à moins de 100 millions d'euros</li> <li>• GIR1508 – De 100 à moins de 250 millions d'euros</li> </ul>	1.4.9+

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<ul style="list-style-type: none"> <li>GIR1509 – 250 millions euros ou plus</li> </ul>	
>	SafeHarbour		0..n	7 caractères	globe:SafeHarbour_EnumType	OM	<p>Régime de protection applicable au groupe (ou sous groupe le cas échéant) dans l'État ou territoire concerné.</p> <p>La valeur, au format GIRXXXX, est l'une des suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>GIR1201 – Exclusion de minimis</li> <li>GIR1202 – Régime de protection de l'INCQ</li> <li>GIR1203 – Régime de protection transitoire de minimis calculé à partir de la déclaration Pays par Pays</li> <li>GIR1204 – Régime de protection transitoire du TEI simplifié calculé à partir de la déclaration Pays par Pays</li> <li>GIR1205 – Régime de protection transitoire de la déduction fondée sur la substance qui est supérieure au montant des bénéfices calculés à partir de la déclaration Pays par Pays</li> <li>GIR1206 – Régime de protection transitoire relatif à la RBII</li> </ul>	1.4.5 et 2.2.1.1.1

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1207 – Régime de protection permanent de minimis</li> <li>• GIR1208 – Régime de protection permanent du TEI simplifié</li> <li>• GIR1209 – Régime de protection permanent de la déduction fondée sur la substance qui est supérieure au montant des bénéfices</li> </ul>	
>	ETRRange		0..1	7 caractères	globe: _ETRRange_EnumType	OM	<p>Intervalle de valeurs dans lequel se situe le TEI dans l'État ou territoire identifié.</p> <p>La valeur, au format GIRXXXX, est l'une des suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1301 – moins de 2,5 %</li> <li>• GIR1302 – 2,5 % ou plus mais moins de 5 %</li> <li>• GIR1303 – 5 % ou plus mais moins de 7,5 %</li> <li>• GIR1304 – 7,5 % ou plus mais moins de 10 %</li> <li>• GIR1305 – 10% ou plus mais moins de 12,5 %</li> <li>• GIR1306 – 12,5 % ou plus mais moins de 15 %</li> <li>• GIR1307 – 15 % ou plus mais moins de 17,5 %</li> </ul>	1.4.6

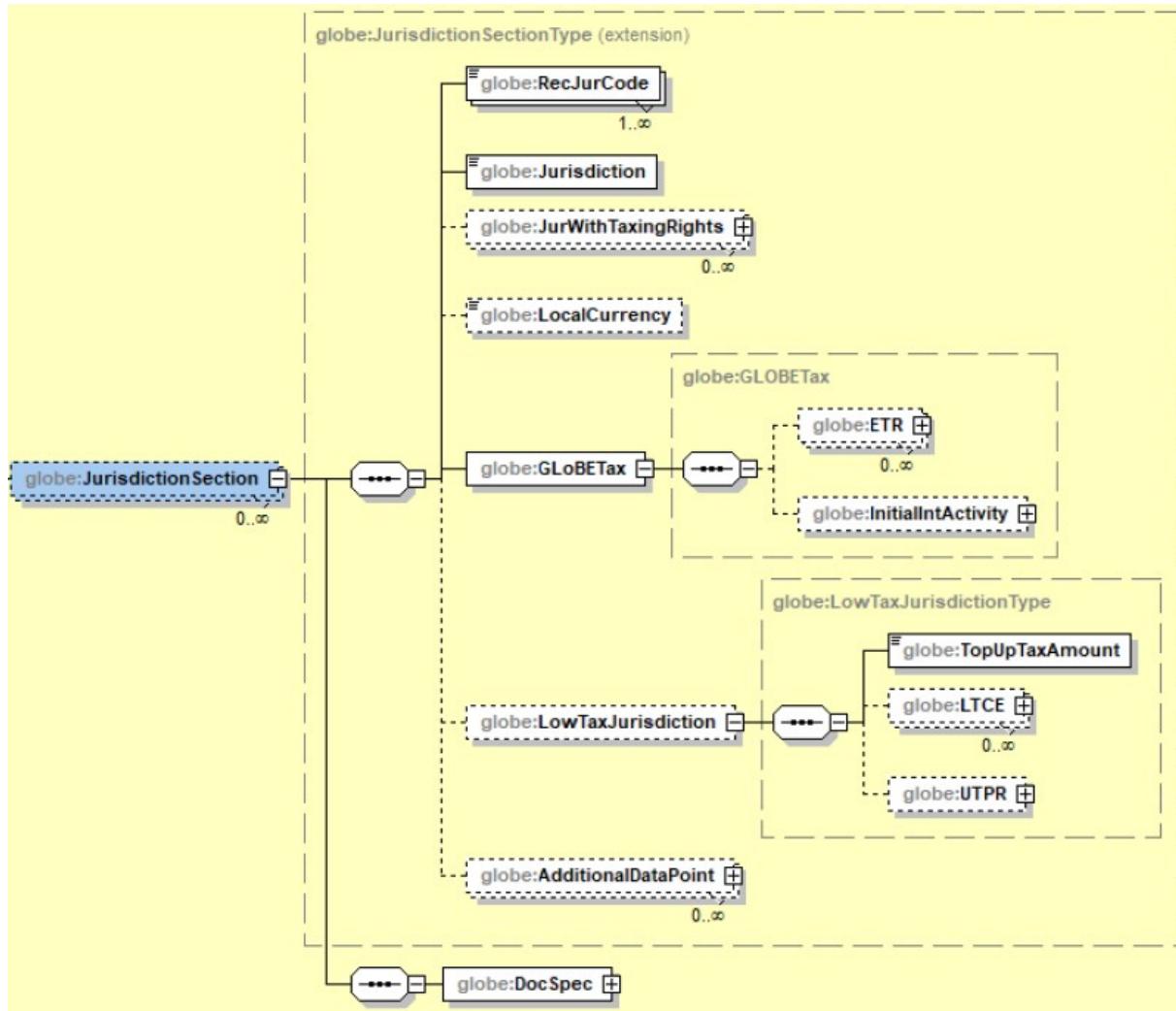
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<ul style="list-style-type: none"> <li>GIR1308 – 17,5 % ou plus mais moins de 20 %</li> <li>GIR1309 – 20 % ou plus mais moins de 22,5 %</li> <li>GIR1310 – 22,5 % ou plus mais moins de 25 %</li> <li>GIR1311 – 25 % ou plus mais moins de 27,5 %</li> <li>GIR1312 – 27,5 % ou plus mais moins de 30 %</li> <li>GIR1313 – 30 % ou plus</li> <li>GIR1314 – Calcul du TEI non renseigné</li> </ul>	
	>	SBIE	0..1			OM	Déduction fondée sur la substance à indiquer si elle a permis de réduire l'impôt complémentaire dû à 0.	1.4.7
	>>	NotApplicable	1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si aucune déduction fondée sur la substance n'est appliquée pour le groupe ou le sous-groupe concerné, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	Non présent
	>>	NoTut	1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si une déduction fondée sur la substance est appliquée et a permis de réduire l'impôt complémentaire dû à 0, la balise vaut 1, sinon elle	1.4.7

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							vaut 0.	
>	QDMTTut		0..1	7 caractères	globe:QDMTTuT_EnumType	OM	<p>Intervalle de valeurs dans lequel se situe l'INCQ à payer pour le groupe ou sous groupe concerné.</p> <p>La valeur, au format GIRXXXX, est l'une des suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1401 – Aucun impôt à payer</li> <li>• GIR1402 – Moins de 1 million d'euros</li> <li>• GIR1403 – De 1 à moins de 5 millions d'euros</li> <li>• GIR1404 – De 5 à moins de 25 millions d'euros</li> <li>• GIR1405 – De 25 à moins de 50 millions d'euros</li> <li>• GIR1406 – De 50 à moins de 75 millions d'euros</li> <li>• GIR1407 – De 75 à moins de 100 millions d'euros</li> <li>• GIR1408 – De 100 à moins de 250 millions d'euros</li> <li>• GIR1409 – 250 millions d'euros ou plus</li> </ul>	1.4.8

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
>	GloBETut		0..1	7 caractères	globe:globeTuT_EnumType	OM	<p>Intervalle de valeurs dans lequel se situe le montant de l'impôt complémentaire à payer au titre de la RIR ou de la RBII pour le groupe ou sous groupe concerné.</p> <p>La valeur, au format GIRXXXX, est l'une des suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1501 – aucun impôt à payer</li> <li>• GIR1502 – moins de 1 million d'euros</li> <li>• GIR1503 – de 1 à moins de 5 millions d'euros</li> <li>• GIR1504 – de 5 à moins de 25 millions d'euros</li> <li>• GIR1505 – de 25 à moins de 50 millions d'euros</li> <li>• GIR1506 – de 50 à moins de 75 millions d'euros</li> <li>• GIR1507 – de 75 à moins de 100 millions d'euros</li> <li>• GIR1508 – de 100 à moins de 250 millions d'euros</li> <li>• GIR1509 – 250 millions d'euros ou plus</li> </ul>	1.4.9

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>	AdditionalDataPoint	0..n		globe:AdditionalDataPointType	O	Voir 2.5. Bloc générique : AdditionalDataPoint	Non présent
	>	DocSpec	1..1		stf:docspec_type	V	Voir 2.4. Bloc générique : Docspec_Type	Non présent

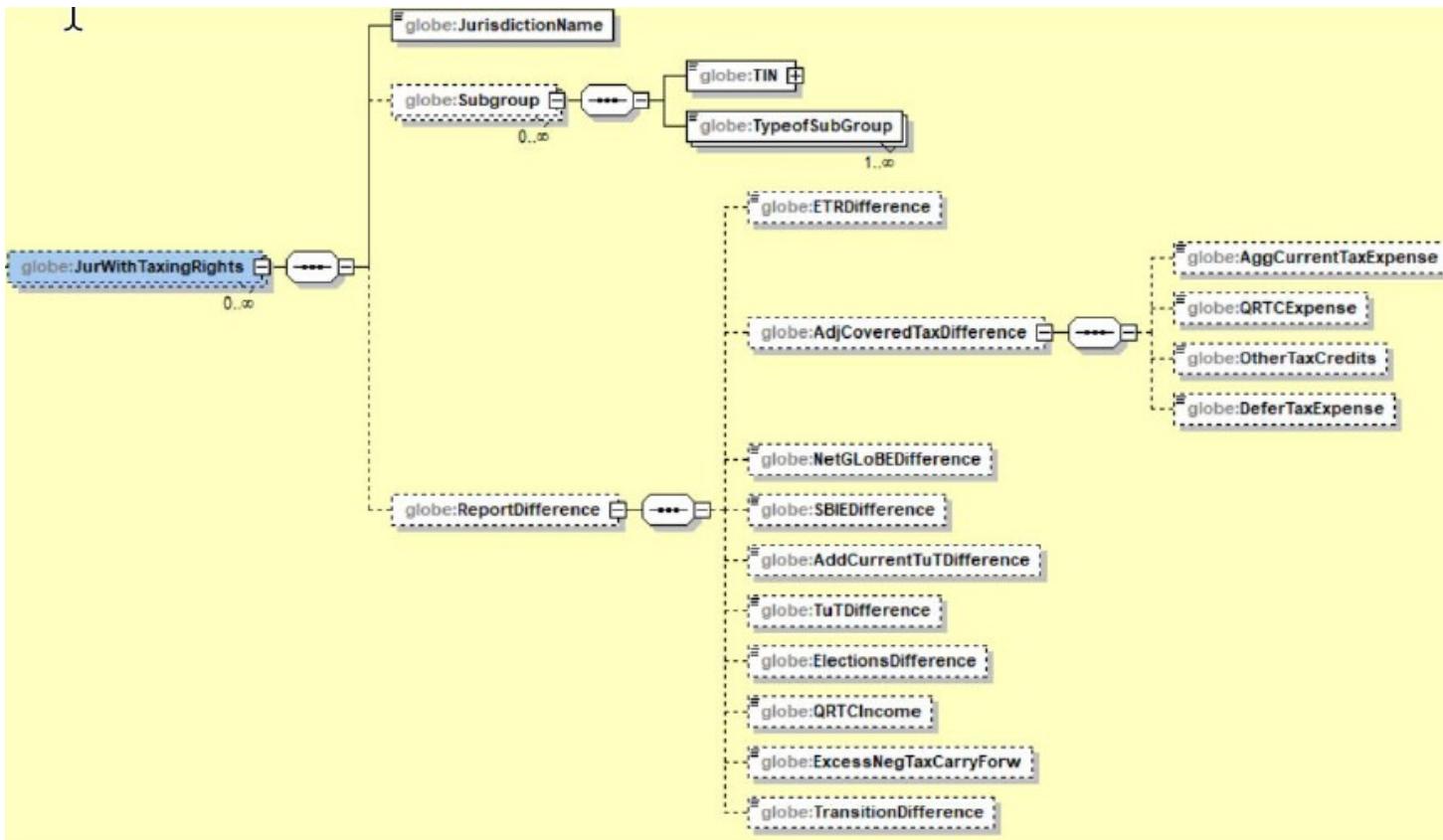
## 4.4 JurisdictionSection



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		JurisdictionSection	0..n		globe:JurisdictionSection_Type	OM	Voir 4. GLOBEBody	2 à 3.4.2
	>	RecJurCode	1..n	2 caractères	iso:countrycode_Type	V	<p>États ou territoires destinataires du bloc JurisdictionSection dans le cadre de l'échange d'informations, au format ISO 3166-1 Alpha 2.</p> <p>Tous les États ou territoires et uniquement ceux renseignés dans cette balise, avec lesquels un accord d'échange actif existe, seront destinataires du bloc. La responsabilité des États ou territoires indiqués incombe à l'entreprise.</p> <p>Si aucun État ou territoire ne doit être destinataire du bloc (cas prévus au II de l'article 223 WW et au 1° de l'article 223 WW bis du CGI), alors la balise vaut « FR ».</p>	3.1.1+
	>	Jurisdiction	1..1	2 caractères	iso:countrycode_Type	V	<p>États ou territoires concernés par le calcul de l'impôt complémentaire, au format ISO 3166-1 Alpha 2.</p> <p>Dans le cas d'une déclaration relative à des EC apatrides, le code X5 doit être utilisé.</p>	2.1.1 et 3.1.1
	>	JurWithTaxingRights	0..n			OM	États ou territoires bénéficiant d'un droit au regard de l'État ou territoire concerné.	2.1.4 et 3.1.4

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>	LocalCurrency	0..1	3 caractères	iso:code_devise_type	OM	Code devise à 3 caractères selon la norme ISO 4217 qui indique la monnaie de l'État ou territoire utilisée pour la déclaration, si celle-ci est différente de celle utilisée pour l'établissement des comptes consolidés.	3.3.4.5
	>	GlobeTax	1..1		globe:GLOBETax	V	Calcul de l'impôt complémentaire.	2 et 3 (sauf 3.4)
	>	LowTaxJurisdiction	0..1	2 caractères	globe:LowTaxJurisdictionType	OM	Allocation et attribution de l'impôt complémentaire.	3.4 (sauf 3.4.3)
	>	AdditionalDataPoint	0..n		globe:AdditionalDataPointType	O	Voir 2.5. Bloc générique : AdditionalDataPoint	Non présent

#### 4.4.1 JurWithTaxingRights



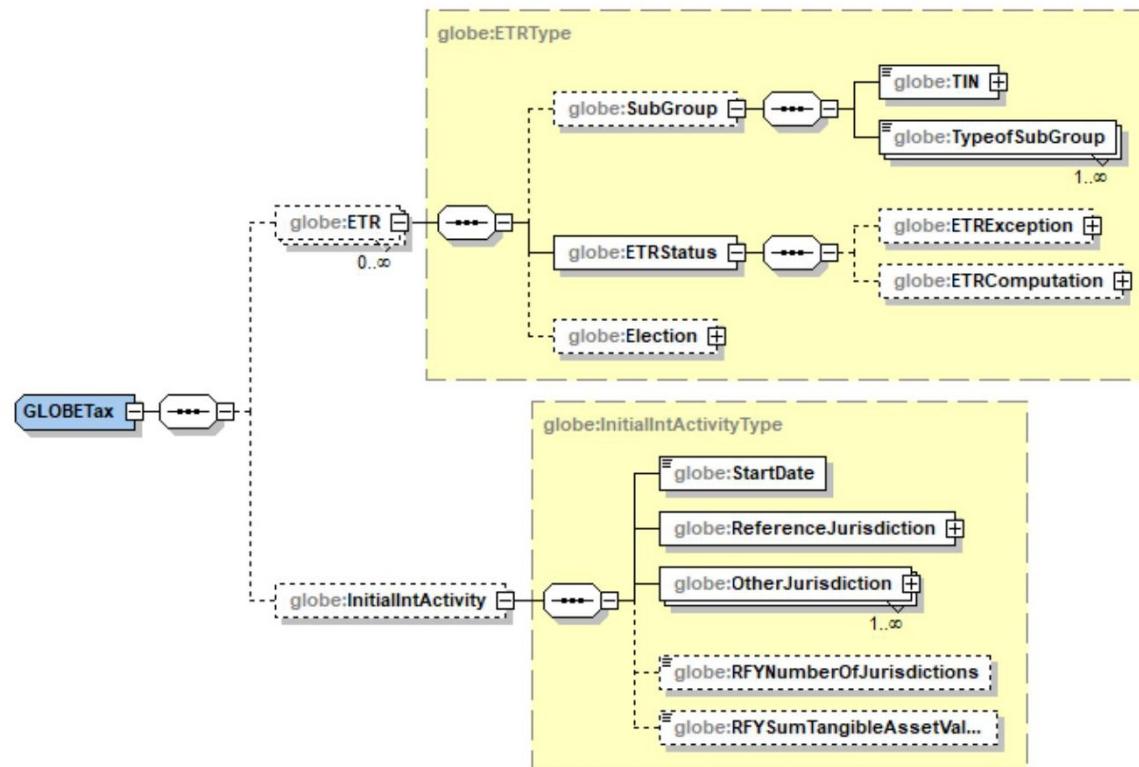
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		JurWithTaxingRights	0..n			OM	Voir 4.4 JurisdictionSection	2.1.4 et 3.1.4
	>	JurisdictionName	1..1	2 caractères	iso:countrycode_Type	V	État ou territoire bénéficiant d'un droit à taxer, au format ISO 3166-1 Alpha 2.	2.1.4 et 3.1.4
	>	Subgroup	0..n			OM	Sous-groupe pour lequel le TEI et l'impôt complémentaire sont calculés séparément.	
	>>	TIN	1..1		globe:TIN_Type	V	NIF de l'entité au sommet du sous-groupe. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	2.1.3 et 3.1.3
	>>	TypeofSubGroup	1..n	7 caractères	globe:TypeofSubGroup_EnumType	V	<p>Type de sous-groupe.</p> <p>Les valeurs possibles au format GIR XXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1101 – EC</li> <li>• GIR1102 – Sous-groupes à détention minoritaire</li> <li>• GIR1103 – EC à détention minoritaire</li> <li>• GIR1104 – Entités d'investissement</li> <li>• GIR1105 – Groupe de coentreprises</li> <li>• GIR1106 – EC apatride</li> </ul>	2.1.2 et 3.1.2
	>	ReportDifference	0..1			OM	Le bloc « ReportDifference » ne doit être complété que dans le cas où il existe des différences dans le calcul du TEI entre les législations des États ou territoires bénéficiant	2.1.5

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							d'un droit à taxer, et la législation française.	
	>>	ETRDifference	0..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	OM	Taux d'imposition effectif du groupe ou sous-groupe concerné calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.	3.1.5
	>>	AdjCoveredTaxDifference	0..1			OM	Montant total corrigé des impôts couverts du groupe ou sous-groupe concerné calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.  <i>Cet élément n'est pas renseigné par un montant total. Pour déterminer le montant total corrigé des impôts couverts, il est nécessaire d'agréger les éléments : « AggCurrentTaxExpense », « QRTCExpense », « DeferTaxExpense » et de retrancher « OtherTaxCredits ».</i>	3.1.6
	>>>	AggCurrentTaxExpense	0..1		xsd:integer	OM	Montant total de la charge d'impôt exigible au titre des impôts couverts du groupe ou sous-groupe concerné, calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.	3.1.12
	>>>	QRTCExpense	0..1		xsd:integer	OM	Montant des crédits d'impôt qualifiés ou crédits d'impôt transférables négociables comptabilisés comme une réduction de la charge d'impôt exigible du groupe ou sous-groupe concerné, calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.	3.1.13
	>>>	OtherTaxCredits	0..1		xsd:integer	OM	Montant total des crédits d'impôt non qualifiés, crédits d'impôt transférables, non négociables ou	3.1.14

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							avantages en impôt non remboursables non comptabilisés comme une réduction de la charge d'impôt exigible du groupe ou sous-groupe concerné. Ce montant est calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.	
	>>	DeferTaxExpense	0..1		xsd:integer	OM	Montant de la charge d'impôt différé du groupe ou sous-groupe concerné, calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant des droits à taxer.	3.1.15
	>>	NetGloBEDifference	0..1		xsd:integer	OM	Bénéfice qualifié net ou perte qualifiée nette du groupe ou sous-groupe concerné calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.	3.1.7
	>>	SBIEDifference	0..1	2 caractères	xsd:integer	OM	Montant de la déduction fondée sur la substance du groupe ou sous-groupe concerné calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.	3.1.8
	>>	AddCurrentTuTDifference	0..1		xsd:integer	OM	Montant de l'impôt complémentaire additionnel du groupe ou sous groupe concerné calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.	3.1.9
	>>	TuTDifference	0..1	2 caractères	xsd:integer	OM	Montant de l'impôt complémentaire du groupe ou sous-groupe concerné calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.	3.1.10
	>>	ElectionsDifference	0..1		stf:StringMin1Max4000_Type	OM	Informations relatives à l'existence de différences liées aux options fiscales applicables au groupe ou	3.1.11

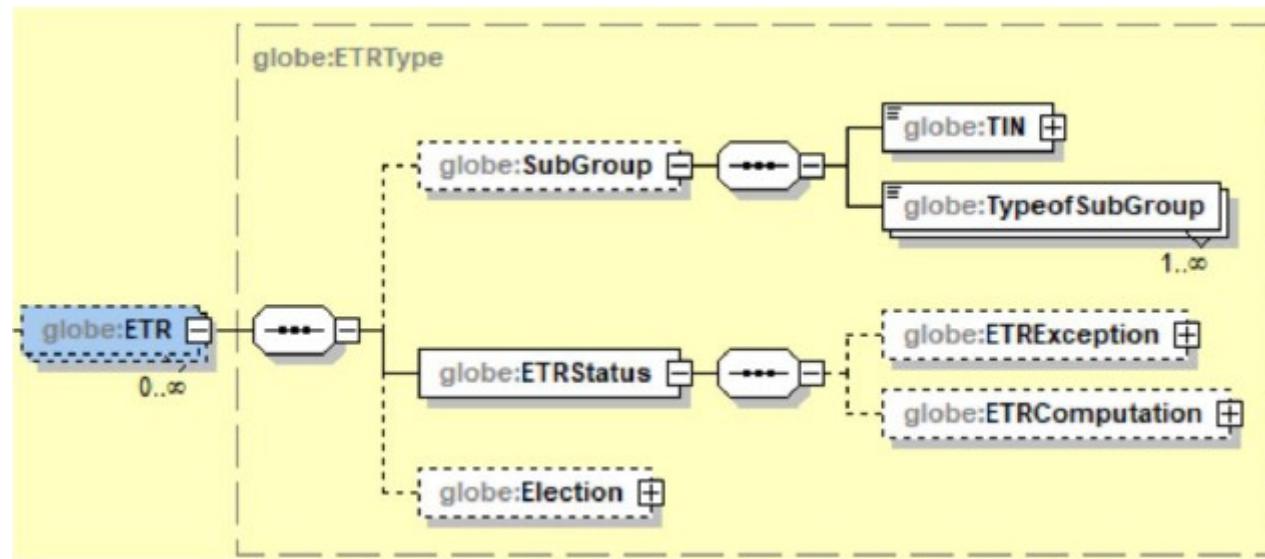
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							sous-groupe concerné sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.	
	>>	QRTCIncome	0..1		xsd:integer	OM	Montant des crédits d'impôt qualifiés ou crédits d'impôt transférables négociables comptabilisés comme un revenu du groupe ou sous-groupe concerné, calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.	3.1.16
	>>	ExcessNegTaxCarryForw	0..1		xsd:integer	OM	Montant corrigé d'impôts couverts négatif reporté en avant du groupe ou sous-groupe concerné, calculé sur la base de la législation nationale de l'État ou territoire disposant de droits à taxer.	3.1.17
	>>	TransitionDifference	0..1		xsd:boolean	OM	Si l'exercice fiscal de déclaration est l'année de transition pour le groupe ou le sous groupe concerné, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	3.1.18

#### 4.4.2 GloBETax



O r Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		GLoBETax	0..n		globe:GLOBETax	V	Voir 4.4 JurisdictionSection	2 et 3 (sauf 3.4)
	>	ETR	0..n		globe:ETRType	OM	Calcul du TEI et calcul de l'impôt complémentaire.	2 (sauf 2.3) et 3 (sauf 3.4)
	>	InitialIntActivity	0..1		globe:InitialIntActivityT ype	OM	Cet élément est à remplir si le groupe se trouve dans la phase de démarrage de son activité internationale.	2.3

#### 4.4.2.1 ETR taux effectif d'imposition (TEI)



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		ETR	0..n		globe:ETRType	OM	Calcul du TEI et liquidation de l'impôt complémentaire	2 (sauf 2.3) et 3 (sauf 3.4)
	>	SubGroup	0..1			OM	Sous-groupe concerné .	2.1.3 et 3.1.3
	>	ETRStatus	1..1			V	Calcul du TEI et liquidation de l'impôt complémentaire.  L'élément ETRStatus reflète l'application des options pour le régime de protection. Lorsque de telles options ne s'appliquent pas ; le calcul du taux effectif d'imposition s'applique.	2.2 et 3 (sauf 3.4)
	>	Election	0..1			OM	Options applicables au titre de l'État ou du territoire	3.2.3

#### 4.4.2.1.1 SubGroup

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>	SubGroup	0..1			OM	Sous-groupe pour lequel le calcul du TEI est effectué, ou auquel s'appliquent les exclusions ou les régimes de protection lorsque que plusieurs sous groupes sont présents dans l'État ou territoire.	2.1.2
	>>	TIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF de l'EC au sommet du sous-groupe.  Voir 2.3. Bloc générique :TIN_Type	2.1.3 .et 3.1.3
	>>	TypeofSubGroup	1..n	7 caractères	globe:ETRTypeofSubGroup_EnumType	V	Type de sous-groupes.  Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1601 – EC</li> <li>• GIR1602 – Sous-groupe à détention minoritaire</li> <li>• GIR1603 – EC à détention minoritaire autonome</li> <li>• GIR1604 – Entités d'investissement</li> </ul>	2.1.2 et 3.1.2

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1605 – Groupe de coentreprises</li> <li>• GIR1606 – EC apatride</li> <li>• GIR1607 – EC couvertes par un régime transitoire de protection basé sur la déclaration Pays par Pays</li> <li>• GIR1608 – Groupe de coentreprises couvert par un régime transitoire de protection basé sur la déclaration Pays par Pays</li> <li>• GIR1609 – Régime de protection relatif à la RBII dans les États ou territoires dont le taux normal d'imposition des bénéfices est au moins égal à 20 %</li> </ul>	

#### 4.4.2.1.2 ETRStatus

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		ETRStatus	1..1			V	Calcul du TEI et liquidation de l'impôt complémentaire.	
>		ETRException	0..1			OM	Régimes de protection et exclusions.	2.2
>		ETRComputation	0..1		globe:ETRComputationType	OM	Calcul du taux effectif d'imposition.	3 (sauf 3.4)

#### 4.4.2.1.3 Election

Précision concernant tous les éléments « RevocationYear » de cette partie : lorsqu'une date de révocation est renseignée, l'élément Status correspondant doit valoir 0. Voir Introduction :« Gestion des options »

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		Election	0..1			○	Options applicables au sous-groupe considéré, au titre de l'État ou du territoire considéré.	3.2.3.1
	>	Art3.2.6	0..1	1 caractère	xsd:boolean	OM	Si l'option annuelle relative à la plus-value nette agrégée de cession de biens immobiliers (article 223 VO decies du CGI) s'applique, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	3.2.3.1.a.1.a
	>	Art4.1.5	0..1	1 caractère	xsd:boolean	OM	Si l'option annuelle pour le report en avant du montant corrigé d'impôts couverts négatif s'applique, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	3.2.3.1.a.1.d
	>	Art4.6.1	0..1	1 caractère	xsd:boolean	OM	Si l'option annuelle relative à une diminution non significative des impôts couverts s'applique, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	3.2.3.1.a.1.b
	>	Art5.3.1	0..1	1 caractère	xsd:boolean	OM	Si l'option annuelle de ne pas appliquer la déduction fondée sur la substance s'applique, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	3.2.3.1.a.1.c

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>	Art3.2.2	1..1			OM	Option pour 5 exercices relative aux rémunérations octroyées sous forme d'actions (article 223 VO octies du CGI).	3.2.3.1.a.2.f
	>>	Status	1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.3.1.a.3.f
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est révoquée.	3.2.3.1.a.4.f
	>	Art3.2.5	0..1			OM	Option pour 5 exercices pour la détermination des plus ou moins-values afférentes aux actifs et passifs réévalués à leur juste valeur ou issues d'un test de dépréciation sur la base de leur valeur effectivement réalisée (article 223 VO nonies du CGI).	3.2.3.1.a.2.g
	>>	Status	1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	
	>>	ElectionYear	1..1	1 caractère	xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.3.1.a.3.g

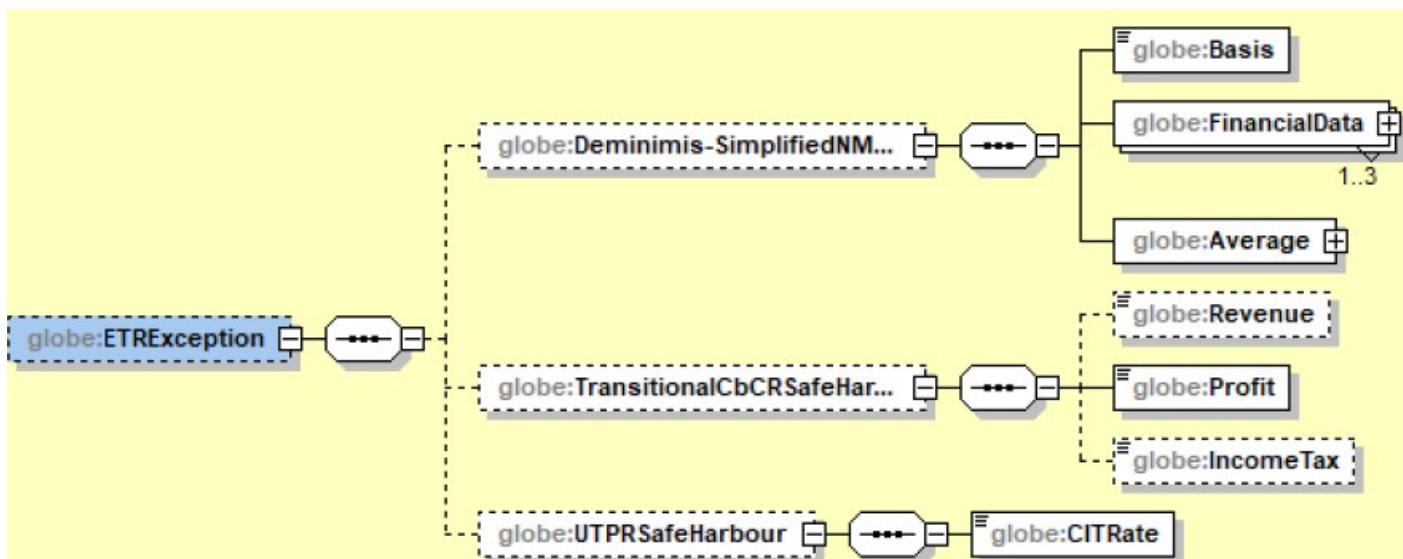
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.3.1.a.4.g
	>	Art3.2.8.	0..1			OM	Option pour 5 exercices pour appliquer le traitement comptable consolidé aux transactions entre entités d'un même groupe fiscal (article 223 VO undecies du CGI).	3.2.3.1.a.2.h
	>>	Status	1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.3.1.a.3.h
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.3.1.a.4.h
	>	NodefTaxAllocation	0..1			OM	Option pour 5 exercices pour ne pas affecter l'impôt différé transfrontalier entre EC*.	3.2.3.1.a.2.i
	>>	Status	1..1		xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.3.1.a.3.i

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.3.1.a.4.i
	>	Art4.5	0..1			OM	Option liée à une perte qualifiée nette (article 223 VV à 223 VV quinquies du CGI).	3.2.3.1.a.5.j
	>>	Status	1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	
	>>		0..1			OM	Bloc XML « sequence » facultatif regroupant les 2 balises "ElectionYear" et "RevocationYear"	
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.3.1.a.6.j
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.3.1.a.7.j
	>	Art3.2.1.c	0..1			OM	Option pour 5 exercices pour inclure les plus-values et moins-values sur participation exclues.	3.2.3.1.a.2.e
	>>	Status	1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.3.1.a.3.e
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.3.1.a.4.e
		Non présent dans le schéma XML					<p><i>Dans les informations complémentaires liées à l'application du 3° de l'article 223 VO bis du CGI relatif à la correction du résultat net comptable des plus ou moins-values sur participations exclues, le montant des plus-values et moins-values sur participation exclues réintégré au titre de l'option à reporter en case 3.2.3.1.b.1 de la déclaration est absent du schéma XML.</i></p> <p><i>Si le groupe est concerné par cette option, le déclarant doit renseigner une balise "AdditionalDataPoint" du bloc "JurisdictionSection" correspondant, de la façon suivante :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Balise "Description" : « ADT2 EquityGain » ;</i></li> <li>• <i>Balise "Amount" : Montant des plus-values ou moins-values sur participation exclues réintégré au titre de l'option ;</i></li> <li>• <i>Balise « Text » : chemin auquel</i></li> </ul>	3.2.3.1.b.1

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p><i>I'AdditionalDataPoint se rapporte : GloBEBody/JurisdictionSection/GloB ETax/ETR/Election/Art3.2.1.c ;</i></p> <p><i>Les autres éléments de la balise « AdditionalDataPoint » n'ont pas à être remplis.</i></p>	
>>	QualOwnerIntentBalance		1..1		xsd:integer	V	Solde des participations qualifiées au cours des exercices précédents. [A]	3.2.3.1.b.2
>>	Additions		1..1		xsd:integer	V	Augmentation des participations qualifiées au titre de l'exercice. [B]	3.2.3.1.b.3
>>	Reductions		1..1		xsd:integer	V	Cessions de participations qualifiées au titre de l'exercice. [C]	3.2.3.1.b.4
>>	OutstandingBalance		1..1		xsd:integer	V	Calcul du solde global des participations qualifiées [D] = [A] + [B] - [C]	3.2.3.1.b.5
>	Simplifiedreporting		0..1	1 caractère	xsd:boolean	OM	Si l'option annuelle pour le dispositif transitoire de déclaration simplifiée s'applique, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	3.2.4.a.1

#### 4.4.2.1.3.1 ETRException



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		ETREexception	0..1			OM	Régimes de protection et exclusions.	2.2
	>	Deminimis-SimplifiedNM	0..1			OM	Options en faveur de l'exclusion de minimis.	2.2.2
	>>	Basis	1..1	7 caractères	globe:DeminimisSimpleBasis_EnumType	V	<p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>GIR2901 – Option en faveur de l'exclusion de minimis</li> <li>GIR2902 – Calculs simplifiés pour les EC non significatives</li> </ul>	2.2.2
	>>	FinancialData	1...3			V	Données consolidées des 3 derniers exercices.	2.2.2.1 à 2.2.2.4
	>>>	Year	1..1		xsd:date	V	Exercice fiscal concerné.	2.2.2.a à 2.2.2.c
	>>>	Revenue	0..1		xsd:integer	OM	Chiffre d'affaires du groupe dans l'État ou territoire.	2.2.2.1
	>>>	GlobeRevenue	1..1		xsd:integer	V	Chiffre d'affaires ajusté (article 223 WD du CGI) du groupe dans l'État ou territoire.	2.2.2.2
	>>>	NetGlobeIncome	1..1		xsd:integer	V	Résultat net comptable du groupe dans l'État ou territoire.	2.2.2.3

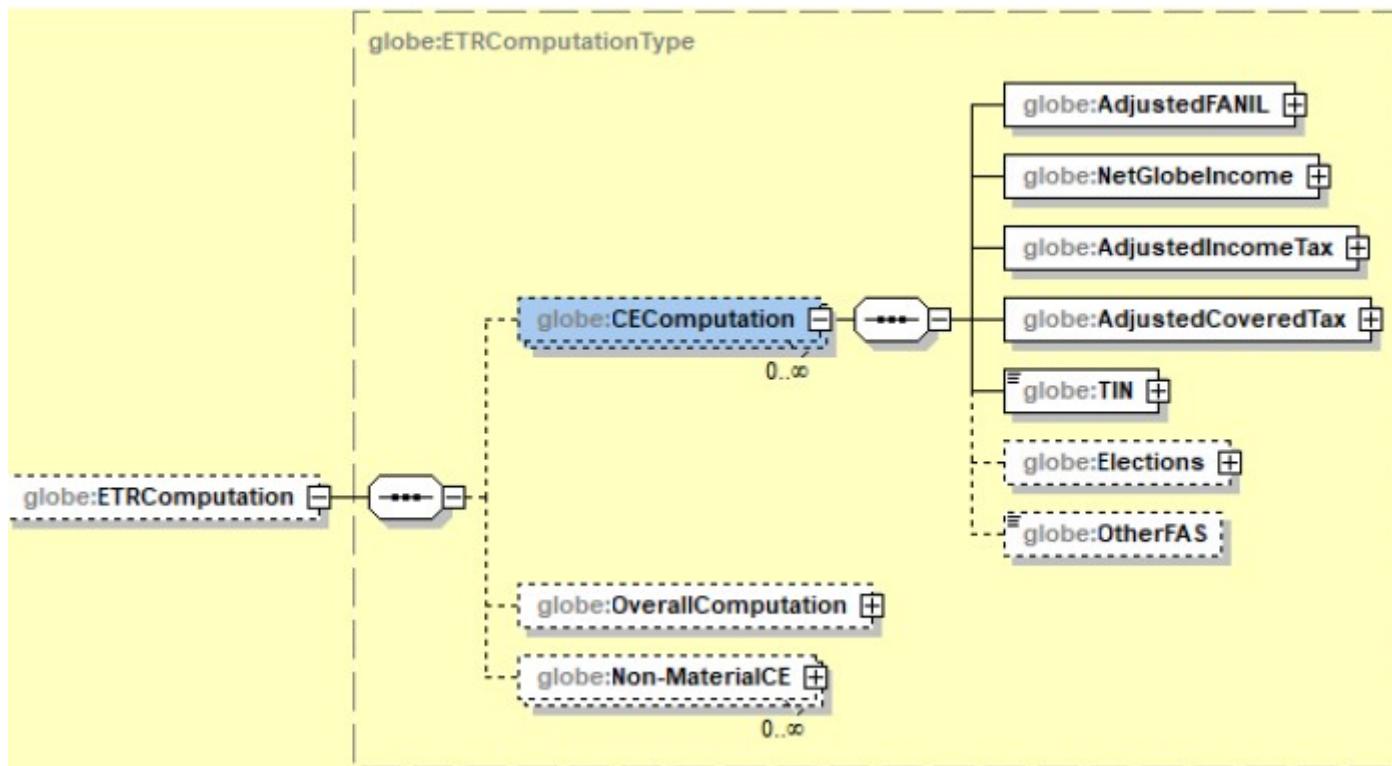
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	FANIL	1..1		xsd:integer	V	Bénéfice qualifié (ou perte) du groupe dans l'État ou territoire.	2.2.2.4
	>>	Average	1..1			V	Données financières moyennes sur les 3 exercices.	2.2.2.d
	>>	Revenue	0..1		xsd:integer	OM	Chiffre d'affaires du groupe dans l'État ou territoire.	2.2.2.1.d
	>>	GlobeRevenue	1..1		xsd:integer	V	Chiffre d'affaires ajusté (article 223 WD du CGI) du groupe dans l'État ou territoire.	2.2.2.2.d
	>>	NetGlobeIncome	1..1		xsd:integer	V	Résultat net comptable du groupe dans l'État ou territoire.	2.2.2.3.d
	>>	FANIL	1..1		xsd:integer	V	Bénéfice qualifié (ou perte) du groupe dans l'État ou territoire.	2.2.2.4.d
	>	TransitionalCbCRSafeHarbour	0..1			OM	Régime transitoire de protection basé sur la déclaration Pays par Pays (CbCR).	2.2.1.3.a
	>>	Revenue	0..1		xsd:integer	OM	Total du chiffre d'affaires dans l'État ou territoire.	2.2.1.3.a.1
	>>	Profit	1..1		xsd:integer	V	Résultat comptable avant impôt dans l'État ou territoire.	2.2.1.3.a.2

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	IncomeTax	0..1		xsd:integer	OM	Impôts couverts simplifiés de l'État ou du territoire.	2.2.1.3.a.3
	>	UTPRSafeHarbour	0..1			OM	Régime de protection relatif à la RBII dans les États ou territoires dont le taux normal d'imposition des bénéfices est au moins égal à 20 %.	2.2.1.3.b
	>>	CITRate	1..1		globe: percentage	V	Taux de l'impôt sur les sociétés dans l'État ou territoire.	2.2.1.3.b.1

#### 4.4.2.1.3.2 ETRComputation

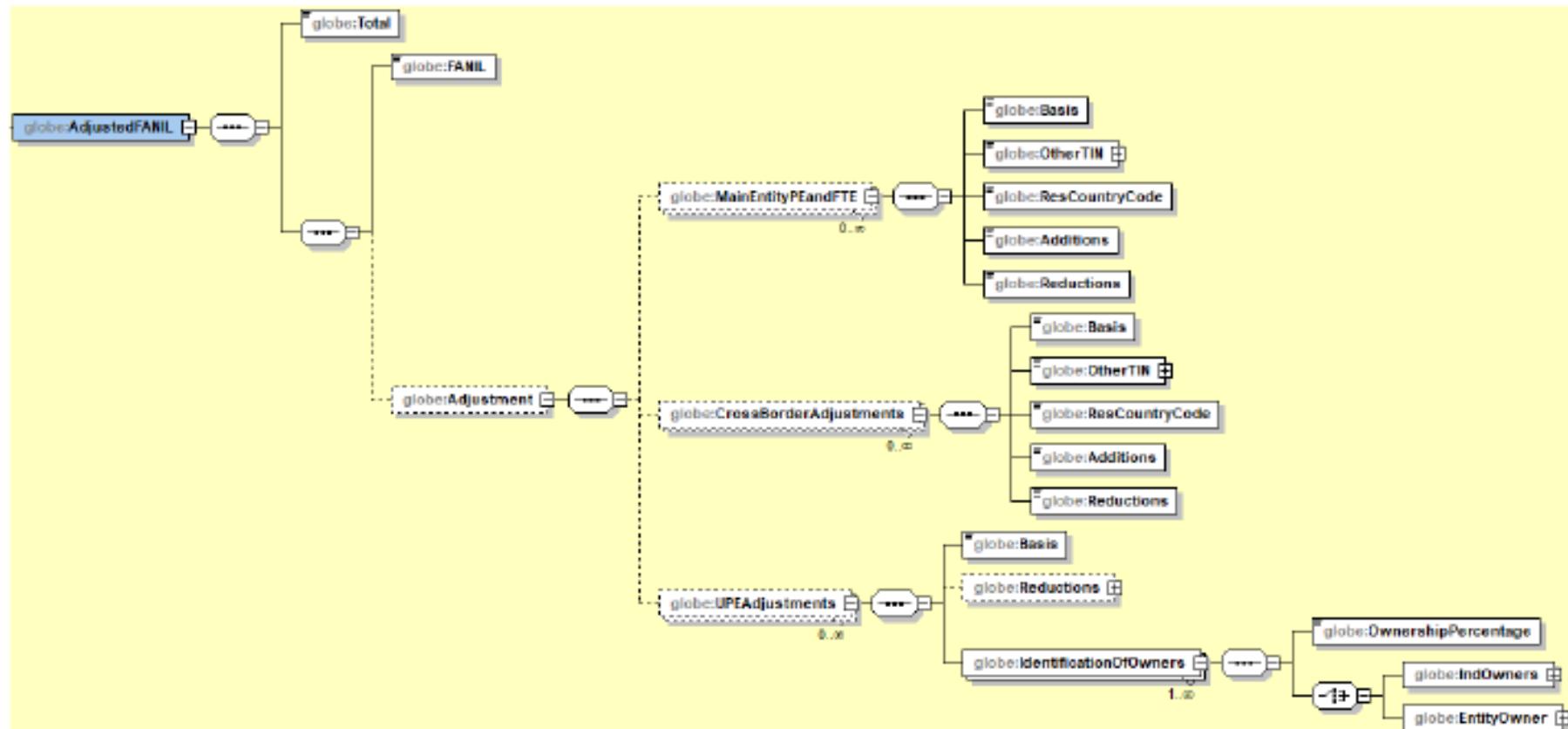
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		ETRComputation	0..1			OM	Calcul du taux effectif d'imposition et liquidation de l'impôt complémentaire.	3.2
>		CEComputation	0..n			OM	Calcul du taux effectif d'imposition et liquidation de l'impôt complémentaire par EC*.	3.2.4
>		OverallComputation	0..1			OM	Calcul du taux effectif d'imposition et liquidation de l'impôt complémentaire par États et territoires.	3.2.1 et 3.2.2
>		Non-MaterialCE	0..n			OM	Calcul du taux effectif d'imposition et liquidation de l'impôt complémentaire pour les EC non significatives.	2.2.1.2

#### 4.4.2.1.3.2.1 CEComputation



Or	Niveau	Elements	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		CEComputation	0..n			OM	Calcul du TEI et liquidation de l'impôt complémentaire par EC.	3.2.4
>		AdjustedFANIL	1..1			V	Résultat net comptable de l'EC* après les répartitions visées aux articles 223 VQ à 223 VQ quinquies et 223 VR à 223 VR sexies du CGI.	3.2.4.1.b, 3.2.4.1.c et 3.2.4.1.d
>		NetGlobelIncome	1..1			V	Résultat qualifié de l'EC*	3.2.4.1.a
>		AdjustedIncomeTax	1..1			V	Correction des impôts couverts de l'EC* au titre des réaffectations des impôts couverts entre EC.	3.2.4.2.b
>		AdjustedCoveredTax	1..1			V	Correction des impôts couverts de l'EC* au titre de sa charge d'impôt exigible dans les états consolidés et sa charge d'impôt différé.	3.2.4.2.a et 3.2.4.2.c
>		TIN	1..1		globe:TIN_Type	V	NIF de l'EC concernée.  Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	3.2.4.1.a.1
>		Elections	0..1			OM	Options applicables par EC*.	3.2.4.3
>		OtherFAS	0..1	1 à 200 caractères	stf:stringMin1Max200_Type	OM	Norme comptable qualifiée ou agréée utilisée par l'EC concernée si cette norme est différente de celle utilisée pour les comptes consolidés de l'EMU.	3.2.4.6.2

#### 4.4.2.1.3.2.1.1 AdjustedFANIL



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		AdjustedFANIL	1..1			V	Calcul du résultat net comptable de l'EC* après les répartitions visées aux articles 223 VQ à 223 VQ quinquies et 223 VR à 223 VR sexies du CGI.	3.2.4.1.b, 3.2.4.1.c et 3.2.4.1.d
	>	Total	1..1		xsd:integer	V	Résultat net comptable après les répartitions visées aux articles 223 VQ à 223 VQ quinquies et 223 VR à 223 VR sexies du CGI.	3.2.4.1.a.2 et 3.2.4.1.b.8
	>	FANIL	1..1		xsd:integer	V	Résultat net comptable avant correction.	3.2.4.1.b.2
	>	Adjustment	0..1			OM	Corrections.	
	>>	MainEntityPEandFTE	0..n			OM	Répartition du résultat net comptable entre le siège et un établissement stable ou depuis une entité interposée (articles 223 VQ à 223 VQ quinquies et 223 VR à 223 VR sexies du CGI).	3.2.4.1.b
	>>>	Basis	1..1	7 caractères	globe:MainEntityPEandFTEBasis_EnumType	V	<p>Base légale de la correction.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1701 – Articles 223 VQ à 223 VQ quinquies du CGI</li> <li>• GIR1702 – Article 223 VR du CGI</li> <li>• GIR1703 – Article 223 VR ter du CGI</li> </ul>	3.2.4.1.b.3

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							• GIR1704 – Article 223 VR quater du CGI	
	>>>	OtherTIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF de l'autre EC* utilisée pour la correction. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	3.2.4.1.b.4
	>>>	ResCountryCode	0..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	OM	État ou territoire dans lequel se situe l'autre EC*, au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2. Le code X5 doit être utilisé pour les EC apatrides.	3.2.4.1.b.5
	>>>	Additions	1..1		xsd:integer	V	Majorations du résultat de l'EC*.	3.2.4.1.b.6
	>>>	Reductions	1..1		xsd:integer	V	Minorations du résultat de l'EC*.	3.2.4.1.b.7
	>>	CrossBorderAdjustments	0..n			OM	Corrections transfrontalières (article 223 VO ter et 223 VO quinques du CGI). Précision : Le montant de ces corrections est à imputer sur le résultat net comptable après les répartitions visées aux articles 223 VQ à 223 VQ quinques et 223 VR à 223 VR sexies du CGI	3.2.4.1.c
	>>>	Basis	1..1	7 caractères	globe:CrossBorderAdjustments_EnumType	V	Base légale de la correction.	3.2.4.1.c.2

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							La valeur, au format GIRXXXX, est l'une des suivantes :	
	>>>						<ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1801 – Article 223 VO ter du CGI</li> <li>• GIR1802 – Article 223 VO quinquies du CGI</li> </ul>	
	>>>	OtherTIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF de l'autre EC* utilisée pour la correction. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	3.2.4.1.c.3
	>>>	ResCountryCode	0..1		iso:CountryCode_Type	OM	<p>État ou territoire dans lequel se situe l'autre EC*, au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2.</p> <p>Le code X5 doit être utilisé pour les EC apatrides.</p>	3.2.4.1.c.4
	>>>	Additions	0..1		xsd:integer	OM	Majoration du résultat de l'EC*.	3.2.4.1.c.5
	>>>	Reductions	0..1		xsd:integer	OM	Minoration du résultat de l'EC*.	3.2.4.1.c.6
	>>	UPEAdjustments	0..n			OM	<p>Réductions du résultat net qualifié de l'EMU (articles 223 WQ bis et 223 WR bis du CGI).</p> <p>Précision : Le montant de ces réductions est à imputer sur le résultat net comptable après les répar-</p>	3.2.4.1.d

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							titions visées aux articles 223 VQ à 223 VQ quin- quies et 223 VR à 223 VR sexies du CGI	
	>>>	Basis	1..1	7 caractères	globe:UPEAdjustmentsB asis_EnumType	✓	<p>Base légale de la réduction.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR1901 – Article 223 WQ bis I 1° du CGI</li> <li>• GIR1902 – Article 223 WQ bis I 2° du CGI</li> <li>• GIR1903 – Article 223 WQ bis II 1° du CGI</li> <li>• GIR1904 – Article 223 WQ bis II 2° du CGI</li> <li>• GIR1905 – Article 223 WR bis II 1° du CGI</li> <li>• GIR1906 – Article 223 WR bis II 2° du CGI</li> <li>• GIR1907 – Article 223 WR bis III 1° du CGI</li> <li>• GIR1908 – Article 223 WR bis III 2° du CGI</li> <li>• GIR1909 – Article 223 WR bis III 3°</li> <li>• GIR1910 – Article 223 WR bis IV du CGI</li> </ul> <p><i>Point d'attention :</i></p> <p><i>Les dispositions du III de l'article 223 WQ bis du CGI (correspondant à l'article 7.1.2 du modèle OCDE) sont manquantes dans la liste des valeurs de base légale de la réduction.</i></p> <p><i>En cas de perte qualifiée d'une entité mentionnée à l'article 223 WQ, cette perte est réduite, à raison</i></p>	3.2.4.1.d.2

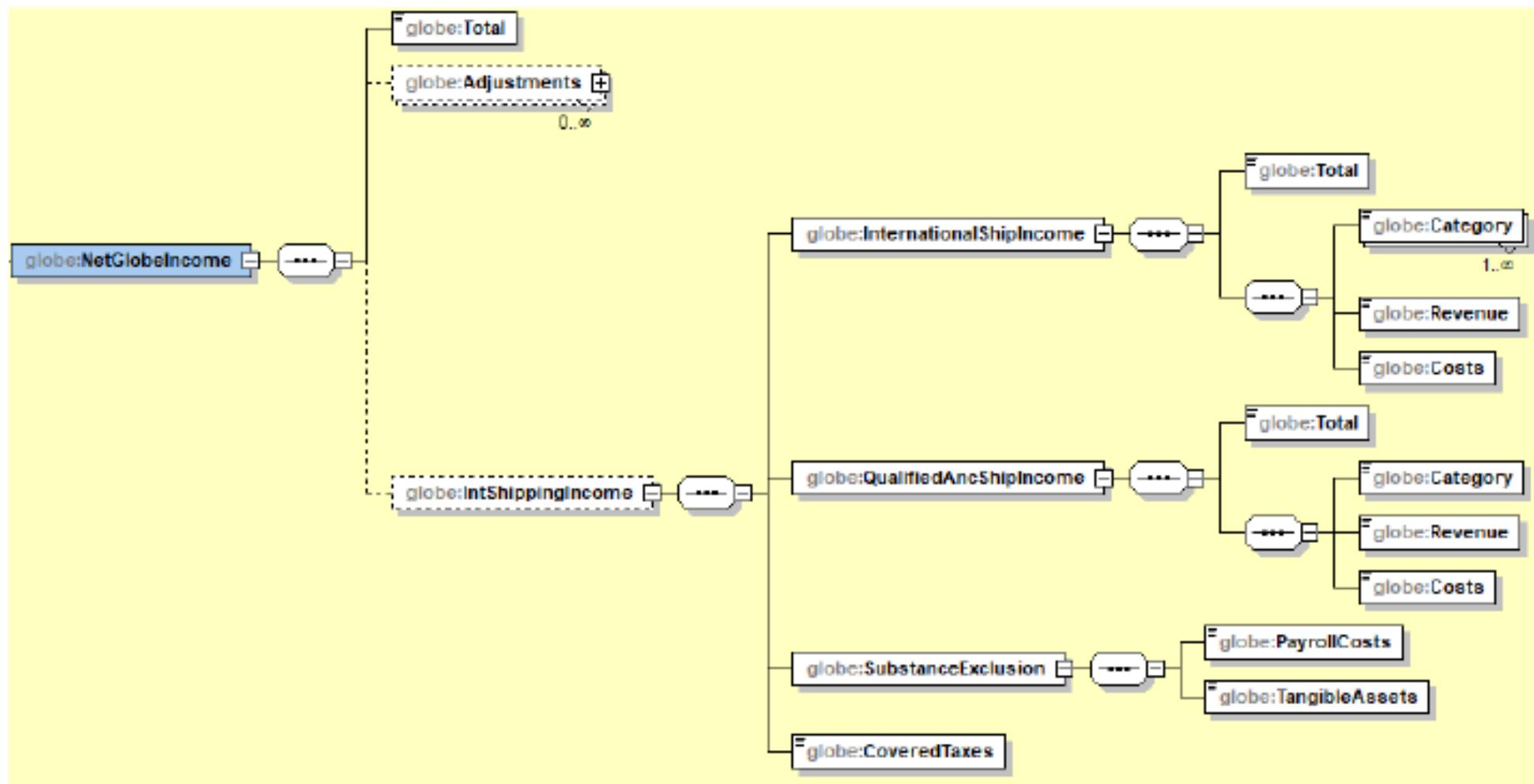
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p><i>de la perte qualifiée revenant, directement ou indirectement, au détenteur d'une participation dans l'entité mère ultime, sous réserve que celui-ci puisse imputer cette perte sur son revenu fiscal local.</i></p> <p><i>Si le groupe est concerné par cette disposition, le déclarant doit d'abord renseigner :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>la balise « Basis » par la valeur GIR1910</i></li> <li>• <i>la balise « Reductions » (correspondant au chemin : CEComputation/AdjustedFANIL/Adjustment/UPEAdjustemnts/Reductions), de la même façon que pour les autres minortations.</i></li> </ul> <p><i>Ensuite, le déclarant doit renseigner une balise "AdditionalDataPoint du bloc "JurisdictionSection" correspondant, de la façon suivante :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Balise "Description" : « ADT1 Basis »</i></li> <li>• <i>Balise "Amount" : même montant que celui renseigné dans la balise « Amount » du sous-bloc « Reductions » correspondant.</i></li> <li>• <i>Balise "Text" :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Si la balise « Exception » du sous-bloc « Reductions » correspondant est valorisée à 1, le déclarant doit remplir la balise "Text" par « Article 7.1.2,Exception » et par le chemin auquel AdditionalDataPoint se rapporte : GlobEBBody/JurisdictionSection/GlobETax/ETR/ETRStatus/ETRComputation/</i></li> </ul> </li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p><i>CEComputation/AdjustedFANIL/ Adjustment/UPEAdjustemnts/ Reductions/Exception</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ <i>Sinon le déclarant doit remplir la balise "Text" par « Art 7.1.2 »</i></li> </ul> <p><i>Dans la situation susmentionnée, et lorsque la base légale de réduction correspondant à GIR1910 – Article 7.2.2. s'applique également pour le groupe, alors le bloc « UPEAdjustments » devra être renseigné deux fois.</i></p>	
	>>>	Reductions	0..1			OM	Réductions pour cette EC*.	3.2.4.1.d.5
OR{	>>>>	Amount	1..1		xsd:integer	VC	Montant des réductions.	3.2.4.1.d.5
OR{	>>>>	Exception	1..1		xsd:boolean	VC	Si une exception à la déclaration des réductions s'applique, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	3.2.4.1.d.5
	>>>	IdentificationOfOwners	1..n			V	Identification des détenteurs de titres de participation ou des bénéficiaires de dividendes.	3.2.4.1.d.3
	>>>>	OwnershipPercentage	1..1	1-6 caractères	globe:percentage	V	Titres de participation détenus directement (en pourcentage).	3.2.4.1.d.4
OR{	>>>>	IndOwners	1..1			VC	Personnes physiques détentrices de titres de participation ou bénéficiaires de dividendes de	3.2.4.1.d.3

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							I'EMU.	
	>>>>	NumOfOwners	1..1		xsd:integer	V	Nombre de personnes physique actionnaires de l'EMU.	3.2.4.1.d.3
	>>>>	RescountryCode	0..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	OM	État ou territoire, dans lequel se situe la personne physique, au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2.	Non présent
	>>>>	TaxeRate	0..1	1-6 caractères	globe:percentage	OM	Taux d'imposition de la personne physique.	Non présent
OR}	>>>	EntityOwner	1..1			VC	Personnes morales détentrices de titres de participation ou bénéficiaires de dividendes de l'EMU.	3.2.4.1.d.3
	>>>>	TIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIFI de la personne morale. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	3.2.4.1.d.3
	>>>>	ResCountryCode	1..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	V	État ou territoire, dans lequel se situe la personne morale, au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2.	Non présent
	>>>>	TaxRate	0..1	1-6 caractères	globe:percentage	OM	Taux d'imposition de la personne morale.	Non présent

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>>>	ExTypeOfEntity	0..1	7 caractères	globe:ExTypeOfEntity_E numType	OM	<p>Type d'entité exclue.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2801 – Entité publique</li> <li>• GIR2802 – Organisation internationale</li> <li>• GIR2803 – Organisation à but non lucratif</li> <li>• GIR2804 – Fonds de pension</li> <li>• GIR2805 – Fonds de pension qui n'est pas une entité de services de fonds de pension</li> </ul>	Non présent

#### 4.4.2.1.3.2.1.2 NetGlobeIncome



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		NetGlobeIncome	1..1			V	Calcul du résultat qualifié de l'EC*.	3.2.4.1
	>	Total	1..1		xsd:integer	V	Résultat qualifié.	3.2.4.1.a.4
	>	Adjustments	0..n			OM	<p>Corrections du résultat net comptable après les répartitions visées aux articles 223 VQ à 223 VQ quinquies et 223 VR à 223 VR sexies du CGI.</p> <p>Lorsque plusieurs corrections sont renseignées, elles doivent chacune comporter un type de correction différent.</p>	3.2.4.1.a.3
	>>	Amount	1..2		xsd:integer	V	Montant de la correction.	3.2.4.1.a.3
	>>	AdjustmentItem	1..1	7 caractères	globe:AdjustmentItem_E numType	V	<p>Type de correction.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2001 – Charge fiscale nette (article 223 VO 1° du CGI)</li> <li>• GIR2002 – Dividendes exclus et provisions techniques exclues (article 223 VO 2° du CGI)</li> <li>• GIR2003 – Plus ou moins-values sur participation exclues (article 223 VO 3° du</li> </ul>	3.2.4.1.a.3

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>CGI)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2004 – Plus ou moins-values incluses au titre de la méthode de réévaluation (article 223 VO 4° du CGI)</li> <li>• GIR2005 – Plus ou moins-values résultant de la cession d'actifs et de passifs exclus en application de la sous-section 3 de la section VI du chapitre II bis du CGI</li> <li>• GIR2006 – Gains ou pertes de change asymétriques (article 223 VO 5° du CGI)</li> <li>• GIR2007 – Dépenses non admises (article 223 VO 6° du CGI)</li> <li>• GIR2008 – Erreurs afférentes à des exercices antérieurs (article 223 VO 7° du CGI)</li> <li>• GIR2009 – Changements de principes comptables (article 223 VO 7° du CGI)</li> <li>• GIR2010 – Charges de pension de retraite à payer (article 223 VO 8° du CGI)</li> <li>• GIR2011 – Abandons de créances exclus (article 223 VO duodecies du CGI)</li> <li>• GIR2012 – Rémunérations octroyées sous forme d'actions (article 223 VO octies du</li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>CGI)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2013 – Corrections des transactions conformément au principe de pleine concurrence (article 223 VO ter du CGI)</li> <li>• GIR2014 – Crédits d'impôt qualifiés ou crédits d'impôt transférables négociables comptabilisés comme un revenu (article 223 VO quater du CGI)</li> <li>• GIR2015 – Option pour la détermination des plus ou moins-values sur la base de la valeur effectivement réalisée (article 223 VO nonies du CGI)</li> <li>• GIR2016 – Option de la plus-value nette agrégée de cession de biens immobiliers (article 223 VO decies du CGI)</li> <li>• GIR2017 – Charge engagée dans le cadre d'un accord de financement intragroupe (article 223 VO quinquies du CGI)</li> <li>• GIR2018 – Option pour appliquer le traitement comptable consolidé aux entités faisant partie d'un même groupe fiscal (article 223 VO undecies du CGI)</li> <li>• GIR2019 – Sommes mises à la charge des assurés au titre des impôts que l'entreprise d'assurance a acquitté sur les revenus qui</li> </ul>	

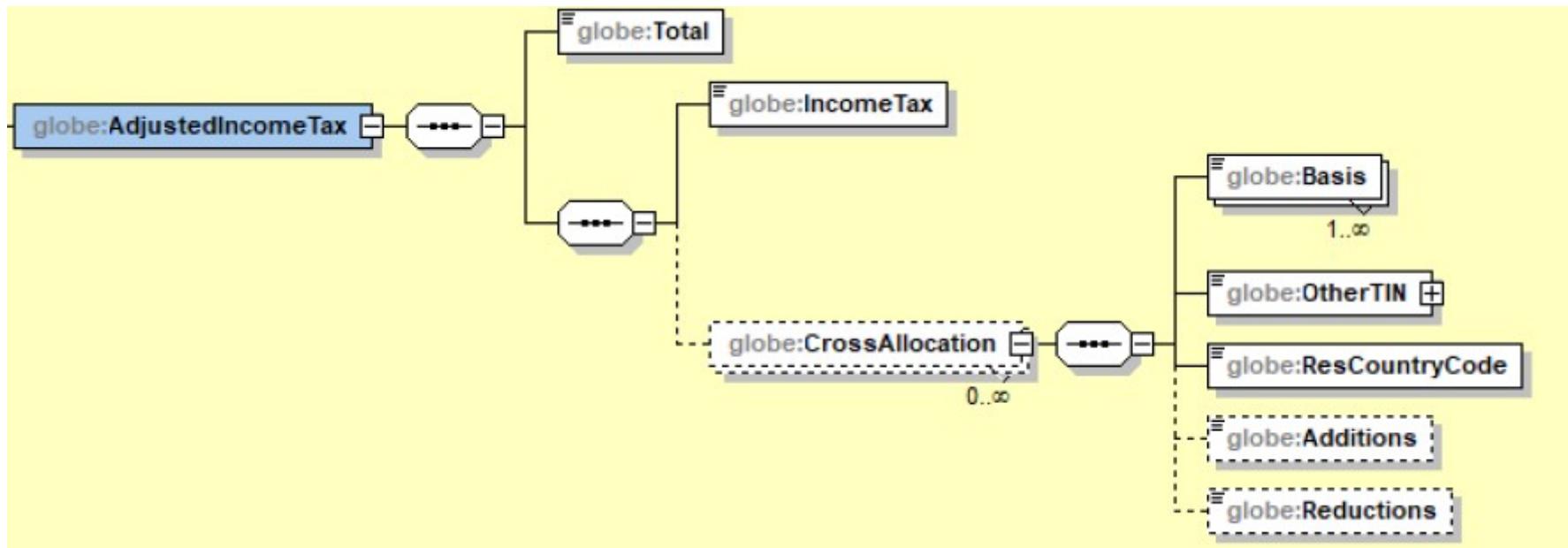
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>leur sont attribués (article 223 VO 11° du CGI)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2020 – Majoration / minoration des fonds propres imputable à des distributions payées/dues ou reçues/à recevoir au titre des fonds propres additionnels T1 et des fonds propres restreints de niveau 1 (article 223 VO septies du CGI)</li> <li>• GIR2021 – Entrées et sorties d'EC du périmètre du groupe d'entreprises multinational (articles 223 WM à 223 WM bis du CGI)</li> <li>• GIR2022 – Correction du résultat qualifié de l'EMU qui est une entité interposée (articles 223 WQ et 223 WQ bis du CGI)</li> <li>• GIR2023 – Correction du résultat qualifié de l'EMU soumise à un régime de dividendes déductibles (articles 223 WR et 223 WR bis du CGI)</li> <li>• GIR2024 – Option pour la méthode de distribution imposable (articles 223 WV à 223 WV quinques du CGI)</li> <li>• GIR2025 – Résultat provenant de l'exploitation de navires en trafic international (articles 223 VP à 223 VP)</li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							quinquies du CGI) <ul style="list-style-type: none"><li>GIR2026 – Transfert d'actifs entre EC en phase transitoire (article 223 WX ter du CGI)</li></ul>	
	>	IntShippingIncome	0..1			OM	Exclusion du résultat provenant de l'exploitation de navires en trafic international	3.2.4.4.a
	>>	InternationalShipIncome	1..1			V	Calcul du résultat provenant de l'exploitation de navires en trafic international	3.2.4.4.a.1 de 2 à 4
	>>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant du résultat provenant de l'exploitation de navires en trafic international	3.2.4.4.a.5
	>>>	Category	1..n	7 caractères	globe:IntShipCategory_E numType	V	Catégories d'activité dont est issu le résultat. Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont : <ul style="list-style-type: none"><li>GIR2101 – Article 223 VP du CGI 1° a</li><li>GIR2102 – Article 223 VP du CGI 1° b</li><li>GIR2103 – Article 223 VP du CGI 1° c</li><li>GIR2104 – Article 223 VP du CGI 1° d</li><li>GIR2105 – Article 223 VP du CGI 1° e</li></ul>	3.2.4.4.a.2

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<ul style="list-style-type: none"> <li>GIR2106 – Article 223 VP du CGI 1° f</li> </ul>	
	>>>	Revenue	1..1		xsd:integer	V	Montant des revenus attachés à la catégorie.	3.2.4.4.a.3
	>>	Costs	1..1		xsd:integer	V	Montant des coûts attachés à la catégorie.	3.2.4.4.a.4
	>>	QualifiedAncShipIncome	1..1			V	Résultat d'activités accessoires à l'exploitation de navires en trafic international.	
	>>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant du résultat d'activités provenant des activités accessoires à l'exploitation de navires en trafic international	3.2.4.4.a.9
	>>>	Category	1..1	7 caractères	globe:AncShipCategory_EnumType	V	<p>Catégories d'activité dont est issu le résultat.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>GIR2201 – Article 223 VP du CGI 2° a</li> <li>GIR2202 – Article 223 VP du CGI 2° b</li> <li>GIR2203 – Article 223 VP du CGI 2° c</li> <li>GIR2204 – Article 223 VP du CGI 2° d</li> <li>GIR2205 – Article 223 VP du CGI 2° e</li> </ul>	3.2.4.4.a.6

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>>	Revenue	1..1		xsd:integer	V	Montant des revenus attachés à la catégorie.	3.2.4.4.a.7
	>>>	Costs	1..1		xsd:integer	V	Montant des coûts attachés à la catégorie.	3.2.4.4.a.8
	>>	SubstanceExclusions	1..1			V	Effet sur l'exclusion de bénéfices fondée sur la substance.	
	>>>	PayrollCosts	1..1		xsd:integer	V	Montant de frais de personnel attribuables au résultat exclu provenant de l'exploitation de navires en trafic international ou au résultat exclu d'activités qualifiées et accessoires à l'exploitation de navires en trafic international.	3.2.4.4.a.10
	>>>	TangibleAssets	1..1		xsd:integer	V	Montant de la valeur comptable des actifs corporels utilisés pour obtenir le Résultat exclu provenant de l'exploitation de navires en trafic international ou le Résultat exclu d'activités qualifiées et accessoires à l'exploitation de navires en trafic international.	3.2.4.4.a.11
	>>	CoveredTaxes	1..1		xsd:integer	V	Montant des impôts couverts attribuables au résultat exclu provenant de l'exploitation de navires en trafic international ou au résultat exclu d'activités qualifiées et accessoires à l'exploitation de navires en trafic international.	3.2.4.4.a.12

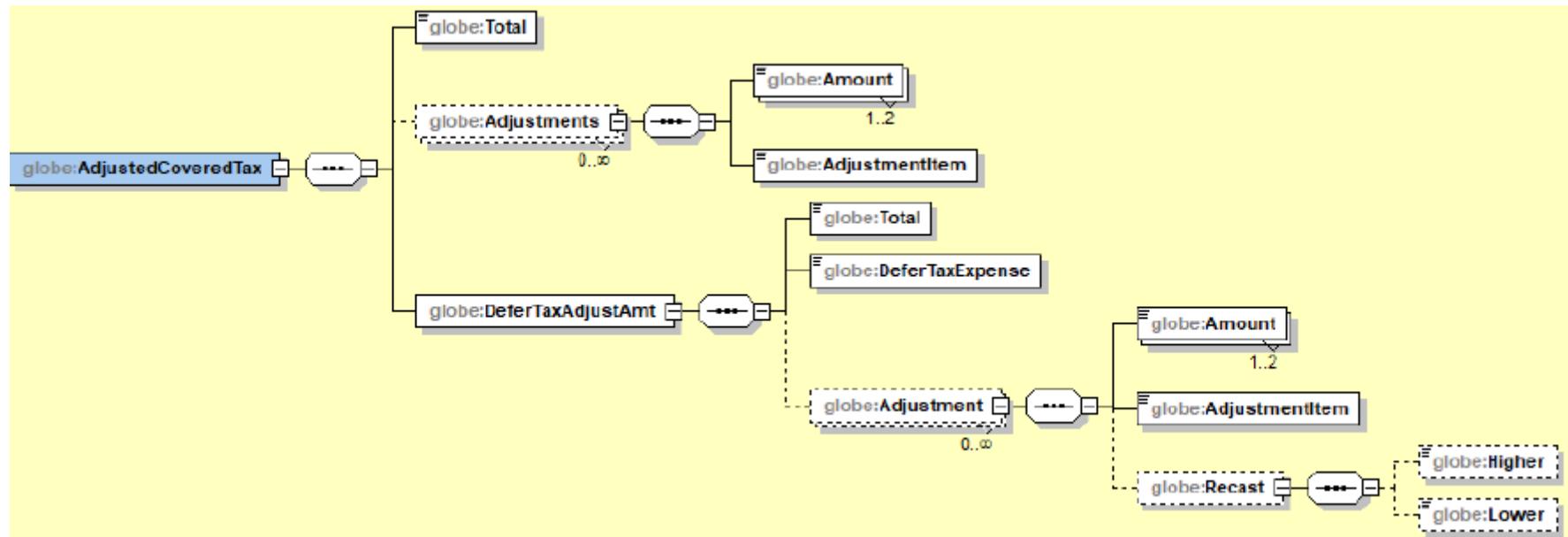
#### 4.4.2.1.3.2.1.3 AdjustedIncomeTax



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		AdjustedIncomeTax	1..1			V	Réaffectations des impôts couverts entre EC* (articles 223 VW à 223 VW sexies du CGI).	3.2.4.2.b
	>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant des impôts couverts de l'EC* après réaffectations des impôts entre entités.	3.2.4.2.b.8
	>	IncomeTax	1..1		xsd:integer	V	Montant des impôts couverts de l'EC* avant réaffectations des impôts entre entités.	3.2.4.2.b.2
	>	CrossAllocation	0..n			OM	Réaffectations des impôts couverts entre EC*.	3.2.4.2.b
	>>	Basis	1..n	7 caractères	globe:AdjustedBasis_EnumType	V	<p>Base légale de la correction.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2301 – Article 223 VW du GGI</li> <li>• GIR2302 – Article 223 VW bis du GGI</li> <li>• GIR2303 – Article 223 VW ter du GGI</li> <li>• GIR2304 – Article 223 VW quater du GGI</li> <li>• GIR2305 – Article 223 VW quinquies du GGI</li> <li>• GIR2306 – Article 223 VW sexies du GGI 1°</li> </ul>	3.2.4.2.b.3

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<ul style="list-style-type: none"> <li>GIR2307 – Article 223 VW sexies du GGI 2°</li> <li>GIR2308 – Article 223 VW octies du GGI</li> <li>GIR2309 – Article 223 VW ter du GGI - régime fiscal des sociétés étrangères contrôlées</li> </ul>	
	>>	OtherTIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF de l'autre EC* concernée par la réaffectation. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	3.2.4.2.b.4
	>>	ResCountryCode	1..1		iso:countryCode_Type	V	<p>État ou territoire dans lequel se situe l'autre EC* concernée par la réaffectation, au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2.</p> <p>Le code X5 doit être utilisé pour les EC apatriides.</p>	3.2.4.2.b.5
	>>	Additions	0..1		xsd:integer	OM	Montant de majorations des impôts de l'EC*.	3.2.4.2.b.6
	>>	Reductions	0..1		xsd:integer	OM	Montant de minorations des impôts de l'EC*.	3.2.4.2.b.7

#### 4.4.2.1.3.2.1.4 AdjustedCoveredTax



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		AdjustedCoveredTax	1..1			V	Calcul du montant corrigé des impôts couverts.	3.2.4.2
	>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant corrigé des impôts couverts.	3.2.4.2.a.4
	>	Adjustments	0..n			OM	Corrections des impôts couverts.	3.2.4.2.a.3
	>>	Amount	1..2		xsd:integer	V	<p>Montant de la correction.</p> <p>Lorsque deux montants sont renseignés, l'un doit être positif (pour indiquer une majoration) et l'autre négatif (pour indiquer une minoration).</p>	3.2.4.2.a.3
	>>	AdjustmentItem	1..1	7 caractères	globe:CurrentAdjustedTax_EnumType	V	<p>Nature de la correction.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2401 – Montant d'impôts couverts comptabilisé comme une dépense aux fins du calcul du bénéfice avant impôt dans les comptes sociaux</li> <li>• GIR2402 – Montant d'impôts couverts qui se rapporte à un traitement fiscal incertain considéré comme un élément à soustraire des impôts couverts au titre d'un exercice antérieur</li> <li>• GIR2403 – Montant des crédits d'impôt qualifiés ou des crédits d'impôt</li> </ul>	3.2.4.2.a.3 a à 3.2.4.2.a.3 q

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>transférables négociables comptabilisés comme une réduction de la charge d'impôt exigible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2404 – Montant des avantages fiscaux issus des participations dans des sociétés transparentes</li> <li>• GIR2405 – Montant de la charge d'impôt afférente aux éléments exclus du résultat qualifié</li> <li>• GIR2406 – Montant des crédits d'impôt non qualifié, des crédits d'impôt transférables non négociables ou des avantages en impôts non remboursables non comptabilisés comme une réduction de la charge d'impôt exigible</li> <li>• GIR2407 – Montant d'impôts couverts ayant fait l'objet d'un remboursement ou d'un crédit, à l'exception des crédits d'impôt qualifiés ou des crédits d'impôts transférables négociables, non comptabilisés comme une réduction de la charge d'impôt exigible</li> <li>• GIR2408 – Montant de la charge d'impôt exigible se rapportant à un traitement fiscal incertain</li> <li>• GIR2409 – Montant de la charge d'impôt</li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>exigible qui n'a pas vocation à être acquittée dans les trois années suivant la fin de l'exercice</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2410 – Rectifications postérieures au dépôt de la déclaration</li> <li>• GIR2411 – Impôts couverts au titre d'une plus-value nette ou d'une moins-value nette sur cession de biens immobiliers</li> <li>• GIR2412 – Correction des impôts couverts de l'EMU qui est une entité interposée (articles 223 WQ et 223 WQ bis du CGI)</li> <li>• GIR2413 – Correction des impôts couverts de l'EMU qui est soumise au régime des dividendes déductibles (articles 223 WR et 223 WR bis du CGI)</li> <li>• GIR2414 – Régimes éligibles d'imposition des distributions - impôt sur les distributions présumées (articles 223 WS à 223 WS septies)</li> <li>• GIR2415 – Option pour la méthode de distribution imposable (articles 223 WU à 223 WU ter)</li> <li>• GIR2416 – Montant total de la correction pour impôt différé</li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<ul style="list-style-type: none"> <li>GIR2417 – Majoration ou minoration des impôts couverts enregistrée dans les fonds propres ou dans les autres éléments du résultat et qui se rapporte à des éléments pris en compte dans le calcul du résultat net qualifié qui seront assujettis à l'impôt en vertu des règles fiscales locales</li> </ul>	
	>	DeferTaxAdjustAmt	1..1			V	Calcul de la charge d'impôt différé.	3.2.4.2.c
	>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant total de la correction pour impôt différé.	3.2.4.2.c.6
	>>	DeferTaxExpense	1..1		xsd:integer	V	<p>Montant de la charge d'impôt différé aux fins des règles de l'imposition minimale mondiale des groupes d'entreprises.</p> <p>Si le compte de charge d'impôt différé est débiteur, le montant à inscrire est positif. Si le compte de charge d'impôt différé est créditeur, le montant à inscrire est négatif.</p>	3.2.4.2.c.2
	>>	Adjustment	0..n			OM	Corrections de la charge d'impôt différé.	3.2.4.2.c.3
	>>>	Amount	1..2		xsd:integer	V	<p>Montant de la correction.</p> <p>Lorsque deux montants sont renseignés, l'un doit être positif et l'autre négatif.</p>	3.2.4.2.c.3

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>>	AdjustmentItem	1..1	7 caractères	globe:DeferredAdjustedTax_EnumType	V	<p>Nature de la correction.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2501 – Montant de la charge d'impôt différé portant sur des éléments exclus du calcul du résultat qualifié (article 223 VU quater (1°) du CGI)</li> <li>• GIR2502 – Montant de la charge d'impôt différé se rapportant à une charge d'impôt non reconnue (article 223 VU quater (2°) du CGI)</li> <li>• GIR2503 – Montant de la charge d'impôt différé se rapportant à une charge d'impôt dont le paiement n'est pas exigé (article 223 VU quater (2°) du CGI)</li> <li>• GIR2504 – Variation constatée au titre d'un actif d'impôt différé qui est liée à une correction de sa valeur ou de sa reconnaissance comptable (article 223 VU quater (3°) du CGI)</li> <li>• GIR2505 – Variation de la charge d'impôt différé résultant de la prise en compte d'un changement de taux d'imposition (article 223 VU quater (4°) du CGI)</li> <li>• GIR2506 – Montant de la charge d'impôt différé afférente à l'obtention et à</li> </ul>	3.2.4.2.c.3.a à 3.2.4.2.c.3.p

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>l'utilisation de crédits d'impôt (article 223 VU quater (5°) du CGI)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2507 – Montant de la charge d'impôt différé afférente au report en avant d'un crédit d'impôt accordé à raison des impôts acquittés dans un autre État ou territoire (article 223 VU octies du CGI)</li> <li>• GIR2508 – Charge d'impôt non reconnue ou charge d'impôt dont le paiement n'est pas exigé (article 223 VU du CGI)</li> <li>• GIR2509 – Passif d'impôt différé constaté et régularisé, acquitté au titre de l'exercice (article 223 VU bis (3°) du CGI)</li> <li>• GIR2510 – Reconnaissance d'un actif d'impôt différé lié à la constatation d'un déficit, qui n'a pas été comptabilisé (article 223 VU ter du CGI)</li> <li>• GIR2511 – Correction de la charge d'impôt différé résultant d'un abaissement du taux d'imposition (article 223 VX bis du CGI)</li> <li>• GIR2512 – Correction de la charge d'impôt différé résultant d'une majoration du taux d'imposition (article 223 VX ter du CGI)</li> <li>• GIR2513 – Entrées et sorties d'EC au sein d'un groupe d'EMN (articles 223 WM et</li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							223 WM bis du CGI) <ul style="list-style-type: none"><li>• GIR2514 – Charge d'impôt différé de l'EMU qui est une entité interposée (article 223 WQ bis du CGI)</li><li>• GIR2515 – Charge d'impôt différé de l'EMU qui est soumise à un régime de dividendes déductibles (article 223 WR bis du CGI)</li><li>• GIR2516 – Correction d'impôt différé résultant de transactions entre EC (article 223 WX ter du CGI)</li></ul>	
	>>>	Recast	0..1			OM	Différence entre la charge d'impôt différé comptabilisée à un taux d'imposition inférieur et/ou supérieur au taux minimum d'imposition et celle recalculée au taux minimum d'imposition.	3.2.4.2.c.4 et 3.2.4.2.c.5
	>>>>	Higher	0..1		xsd:integer	OM	Différence entre la charge d'impôt différé comptabilisée à un taux d'imposition supérieur au taux minimum d'imposition et celle recalculée au taux minimum d'imposition – articles 223 VU quinquies et 223 WX bis II du CGI	3.2.4.2.c.5
	>>>>	Lower	0..1		xsd:integer	OM	Différence entre la charge d'impôt différé comptabilisée à un taux d'imposition inférieur au taux minimum d'imposition et celle recalculée au	3.2.4.2.c.4

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							taux minimum d'imposition – articles 223 VU bis et 223 WX bis II du CGI	

#### 4.4.2.1.3.2.1.5 Elections

Précision concernant tous les éléments « RevocationYear » de cette partie : lorsqu'une date de révocation est renseignée, l'élément Status correspondant doit valoir 0. Voir Introduction :« Gestion des options »



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		Elections	0..1			OM	Option de l'EC*	3.2.4.3
>		Art1.5.3	0..1			OM	Option pour 5 exercices pour ne pas traiter une entité comme une entité exclue.	3.2.4.3.3.d
>>		Status	1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	Non présent
>>		ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.4.3.3.d.4
>>		RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.4.3.3.d.5
>		SimplCalculations	0..1	1 caractère	xsd:boolean	OM	Option annuelle pour le calcul simplifié pour les EC non significatives (régime de protection des calculs simplifiés).	3.2.4.3.2.a
>		Art3.2.1	0..1	1 caractère	xsd:boolean	OM	Option annuelle pour exclure les abandons de créances (article 223 VO duodecies du CGI).	3.2.4.3.2.b
>		Art3.2.1b	0..1			OM	Option pour 5 exercices pour inclure les dividendes afférents à des titres de portefeuille détenus depuis au moins un an (article 223 VO terdecies du CGI).	3.2.4.3.3.e
>>		Status	1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de	Non présent

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.4.3.3.e.4
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.4.3.3.e.5
	>	Art3.2.1c	0..1			OM	Option pour 5 exercices relative au traitement des gains ou des pertes de change attribuables à une couverture de plus ou moins-value sur participations exclues.	3.2.4.3.3.f
	>>	Status	1..1	1 caractère	xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	Non présent
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.4.3.3.f.4
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.4.3.3.f.5
	>	Art6.3.4	0..n			OM	Option pour la juste valeur.	3.2.4.3.3.k
	>>	FYTriggerEvent	1..1		xsd:date	V	Année fiscale du fait générateur.	3.2.4.3.3.k.2

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	Inclusion	1..1			V	Modalité d'intégration de l'option pour la juste valeur.	3.2.4.3.3.k.3
OR}	>>>	Art6.3.4.c.i	1..1	1 caractère	xsd:boolean	VC	Si intégration de la juste valeur dans l'exercice du fait générateur, comme prévu par le a du 3° de l'article 223 WN quinques du CGI, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	3.2.4.3.3.k.3
OR}	>>>	Art6.3.4.c.ii	1..1	1 caractère	xsd:boolean	VC	Si intégration de la juste valeur pour 5 années, comme prévu par le b du 3° de l'article 223 WN quinques du CGI, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	3.2.4.3.3.k.3
	>	AggregatedReporting	0..1			OM	Déclaration agrégée pour les entités intégrées fiscalement.	3.2.4.b
	>>	TaxConsolGroupTIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF du groupe fiscalement intégré. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	3.2.4.b.1
	>>	EntityTIN	1..n	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF des EC* du groupe fiscalement intégré. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	3.2.4.b.2
	>	Art4.4.7	0..1			OM	Option pour 5 exercices liée à une charge d'impôt dont le paiement n'est pas exigé. <i>Point d'attention :</i> <i>Dans les options liées à l'application du 2° de</i>	3.2.4.3.3.i

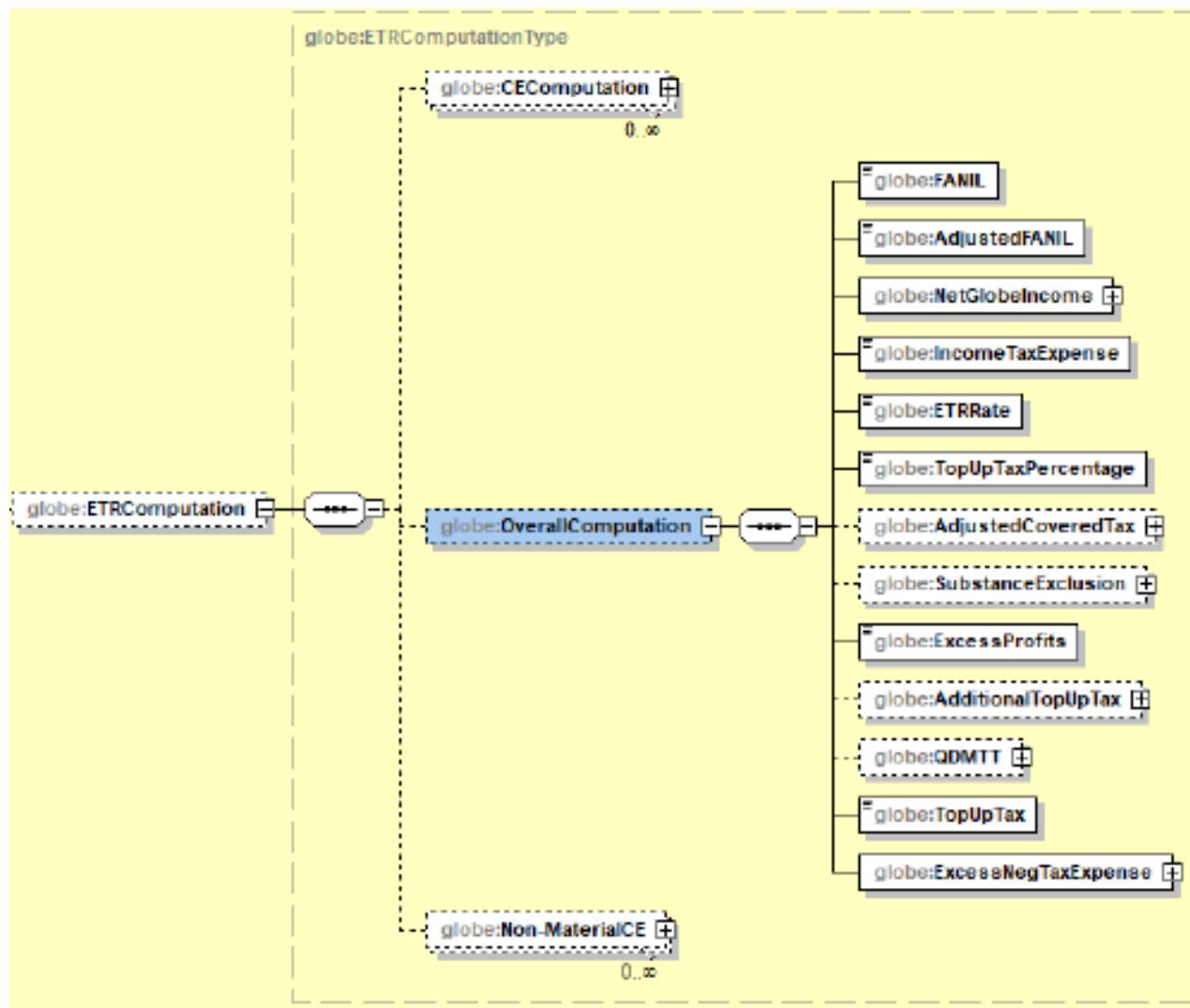
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p><i>l'article 223 VU du CGI relatif à la charge d'impôt dont le paiement n'est pas exigé, seule l'option sur cinq exercices est présente dans la version actuelle du schéma XML. L'option annuelle liée à une charge d'impôt dont le paiement n'est pas exigé, est absente du schéma.</i></p> <p><i>La balise « Art.4.4.7 » ne doit être complétée que pour l'application de l'option sur cinq exercices.</i></p> <p><i>Si le groupe est concerné par l'option annuelle, le déclarant doit renseigner une balise « AdditionalDataPoint » du bloc « JurisdictionSection » correspondant, de la façon suivante :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Balise « Description » : « ADT3 Art4.4.7 »</i></li> <li>• <i>Balise « Text » : « Unclaimed Accrual Annual Election », le NIF de la ou des EC* pour qui l'option est retenue, sauf en cas de déclaration agrégée, et le chemin auquel AdditionalDataPoint se rapporte : GloBEBody/JurisdictionSection/GloBETax/ETR/ETRStatus/ETRComputation/CEComputation/Elections/Art4.4.7.</i></li> </ul> <p><i>Les autres éléments de la balise « AdditionalDataPoint » n'ont pas à être remplis.</i></p>	
	>>	Status	1..1		xsd:boolean	✓	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	Non présent
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	✓	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.4.3.3.i.4

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.4.3.3.i.5
	>	Art4.5.6	0..1			OM	Option liée à une perte qualifiée nette (article 223 VV à 223 VV quinquies du CGI)	3.2.4.3.6.j
	>>	Status	1..1		xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	Non présent
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.4.3.6.j.4
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.4.3.6.j.5
	>	Art7.5	0..n			OM	Option pour 5 exercices pour le régime des entités transparentes (article 223 WU à 223 WU ter du CGI)	3.2.4.3.3.g
	>>	Status	1..1		xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	Non présent
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.4.3.3.g.4

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.4.3.3.g.5
	>>	CEOwnerTIN	1..n	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF des entités qui détiennent une participation dans l'EC*. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	Non présent
	>	Art7.6	0..n			OM	Option pour 5 exercices pour la méthode de distribution imposable (article 223 WV à 223 WV quinquies du CGI).	3.2.4.3.3.h
	>>	Status	1..1		xsd:boolean	V	Si l'option est applicable pour l'exercice fiscal de référence, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	Non présent
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Date d'ouverture de l'exercice au titre duquel l'option est formulée.	3.2.4.3.3.h.4
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.2.4.3.3.h.5
	>>	ActualDeemedDist	1..1		xsd:integer	V	Montant des revenus distribués ou réputés distribués par l'entité d'investissement (ou investissement d'assurance) et perçus par l'EC détenant une participation dans cette entité au titre de l'exercice considéré.	3.2.4.5.3

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	LocalCreditableTaxGross	1..1		xsd:integer	V	Montant des impôts couverts dû au titre de la distribution par l'entité d'investissement (ou investissement d'assurance) pouvant être imputés sur l'impôt dû par l'EC détenant une participation dans cette entité au titre de l'exercice considéré.	3.2.4.5.4
	>>	ShareOfUndistNetGlobeInc	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Quote-part du bénéfice qualifié non distribué de l'entité d'investissement (ou investissement d'assurance) revenant à l'EC détenant une participation dans cette entité au titre de l'exercice considéré (article 223 WV du CGI).	3.2.4.5.5
	>>	InvestmentEntityTIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF de l'entité d'investissement (ou investissement d'assurance) ou de l'EC détenant une participation dans cette entité au titre de l'exercice considéré. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	3.2.4.5.1 ou 3.2.4.5.2

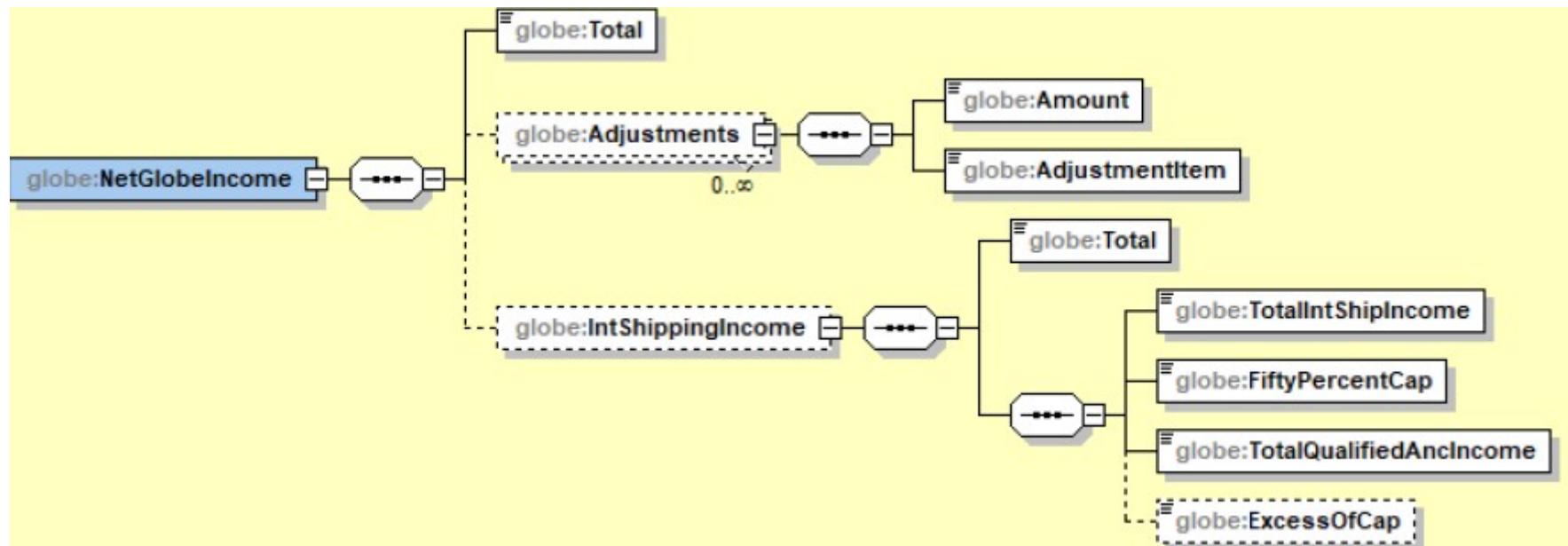
#### 4.4.2.1.3.2.2 OverallComputation



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		OverallComputation	0..1			OM	Calcul du TEI par États et territoires.	3.2.1, 3.2.2, 3.2.3
	>	FANIL	1..1		xsd:integer	V	Résultat net comptable avant correction du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.2.1.a
	>	AdjustedFANIL	1..1		xsd:integer	V	Résultat net comptable après les répartitions visées aux articles 223 VQ à 223 VQ quinques (établissements stables) et 223 VR à 223 VR sexies du CGI (entités interposées) du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.2.1.1
	>	NetGlobeIncome	1..1			V	Bénéfice qualifié net ou perte qualifiée nette du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.2.1.b et 3.2.1.3
	>	IncomeTaxExpense	1..1		xsd:integer	V	Charge d'impôt sur le résultat du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.2.1.c
	>	ETRRate	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Taux effectif d'imposition du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.2.1.e
	>	TopUpTaxPercentage	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Taux de l'impôt complémentaire du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.3.1.a
	>	AdjustedCoveredTax	0..1			OM	Calcul du montant corrigé des impôts couverts du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou	3.2.1.d

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							territoire.	
	>	SubstanceExclusion	0..1			OM	Calcul de la déduction fondée sur la substance du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.3.1.b et 3.3.2.1.5
	>	ExcessProfits	1..1		xsd:integer	V	Bénéfice excédentaire du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.3.1.c
	>	AdditionalTopUpTax	0..1			OM	Impôt complémentaire additionnel du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.3.1.d et 3.3.3
	>	QDMTT	0..1			OM	INCQ du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.3.1.e et 3.3.4.2
	>	TopUpTax	1..1		xsd:integer	V	Impôt complémentaire du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.3.1.f
	>	ExcessNegTaxExpense	1..1			V	Montant corrigé d'impôts couverts négatif reporté en avant du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.2.1.2.b

#### 4.4.2.1.3.2.2.1 NetGlobeIncome



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		NetGlobeIncome	1..1			V	Calcul du résultat qualifié net ou perte qualifiée nette du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.2.1.1
	>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant du résultat qualifié net ou perte qualifiée nette du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.2.1.1.3
	>	Adjustments	0..n			OM	Corrections du résultat net comptable après les répartitions visées aux articles 223 VQ à 223 VQ quinquies et 223 VR à 223 VR sexies du CGI du groupe (ou sous groupe) dans l'État ou territoire.	3.2.1.1.2
	>>	Amount	1..1		xsd:integer	V	Montant net de la correction	3.2.1.1.2
	>>	AdjustmentItem	1..1	7 caractères	globe:AdjustmentItem_EnumType	V	<p>Nature de la correction.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2001 – Charges fiscales nettes</li> <li>• GIR2002 – Dividendes et provisions techniques exclues</li> <li>• GIR2003 – Plus ou moins-values sur participation exclues</li> <li>• GIR2004 – Plus ou moins-values incluses au</li> </ul>	3.2.1.1.2.a à 3.2.1.1.2.z

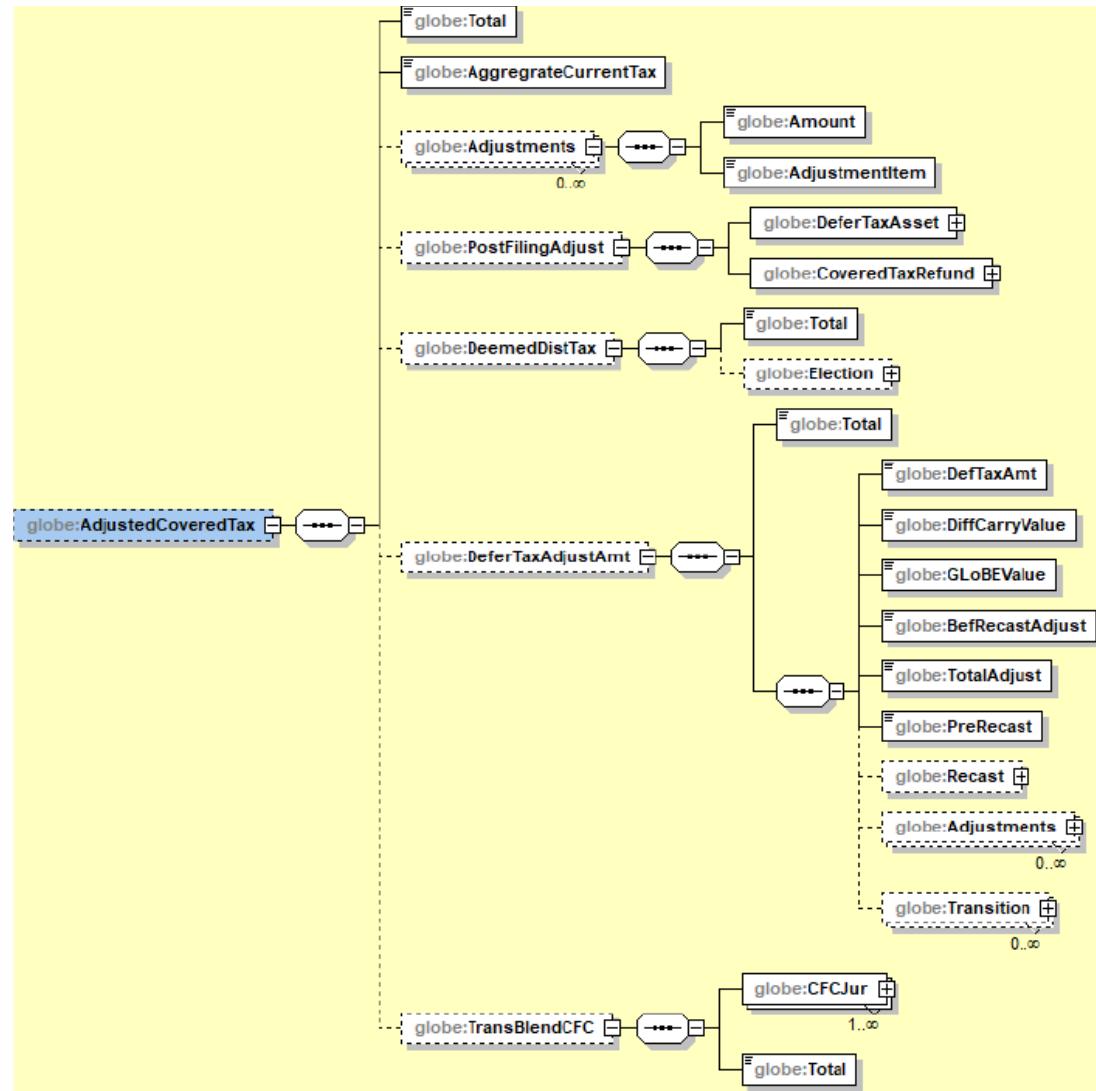
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>titre de la méthode de réévaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2005 – Plus ou moins-values résultant de la cession d'actifs et de passifs exclus</li> <li>• GIR2006 – Gains ou perte de change asymétriques</li> <li>• GIR2007 – Dépenses non admises</li> <li>• GIR2008 – Erreurs relatives aux exercices antérieurs</li> <li>• GIR2009 – Changements de principes comptables</li> <li>• GIR2010 – Charge de pension de retraite à payer</li> <li>• GIR2011 – Abandons de créances exclus</li> <li>• GIR2012 – Rémunérations octroyées sous forme d'actions</li> <li>• GIR2013 – Corrections des transactions conformément au principe de pleine concurrence</li> <li>• GIR2014 – Crédit d'impôt remboursable qualifié</li> <li>• GIR2015 – Option pour la détermination des plus ou moins-values sur la base de la</li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>valeur effectivement réalisée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2016 – Option de la plus-value nette agrégée de cession de biens immobiliers</li> <li>• GIR2017 – Charge imputable à un accord de financement intragroupe</li> <li>• GIR2018 – Option pour appliquer le traitement comptable consolidé aux entités faisant d'un même groupe fiscal</li> <li>• GIR2019 – Sommes mises à la charge des assurés au titre des impôts que l'entreprise d'assurance a acquitté sur les revenus qui leur sont attribués</li> <li>• GIR2020 – Augmentation/ diminution des fonds propres imputables à des distributions payées/dues ou reçues/à recevoir au titre des fonds propres additionnels</li> <li>• GIR2021 – Entrées et sorties d'EC au sein d'un groupe</li> <li>• GIR2022 – Correction du résultat qualifié de l'EMU qui est une entité interposée (articles 223 WQ et 223 WQ bis du CGI)</li> <li>• GIR2023 – Correction du résultat qualifié de l'EMU soumise à un régime de</li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<div style="display: flex; align-items: center;"> <span style="margin-right: 10px;">dividendes déductibles (articles 223 WR et 223 WR bis du CGI)</span> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2024 – Option pour la méthode de distribution imposable (articles 223 WV à 223 WV quinques du CGI)</li> <li>• GIR2025 – Résultat provenant de l'exploitation de navires en trafic international</li> <li>• GIR2026 – Transfert d'actifs entre EC en phase transitoire (article 223 WX ter du CGI)</li> </ul> </div>	
	>	IntShippingIncome	0..1			OM	Plafond de l'État ou territoire fixé pour l'exclusion du résultat d'activités accessoires à l'exploitation de navires en trafic international.	3.2.4.4.b
	>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant total agrégé du résultat provenant de l'exploitation de navires en trafic international.	3.2.4.4.b+
	>>	TotalIntShipIncome	1..1		xsd:integer	V	Résultat total provenant de l'exploitation de navires en trafic international pour toutes les EC de l'État ou territoire.	3.2.4.4.b.1
	>>	FiftyPercentCap	1..1		xsd:integer	V	Montant du plafond = 50 % du résultat total provenant de l'exploitation de navires en trafic	3.2.4.4.b.2

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							international pour toutes les EC de l'État ou territoire.	
	>>	TotalQualifiedAncIncome	1..1		xsd:integer	V	Résultat total des activités provenant des activités accessoires à l'exploitation de navires en trafic international pour toutes les EC, après éventuelle application du plafonnement.	3.2.4.4.b.3
	>>	ExcessOfCap	0..1		xsd:integer	OM	Montant du résultat supérieur au plafond. Soit « TotalQualifiedAncIncome » « FiftyPercentCap », si montant positif.	3.2.4.4.b.4

#### 4.4.2.1.3.2.2.2 AdjustedCoveredTax



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		AdjustedCoveredTax	0..1			OM	Calcul du montant corrigé des impôts couverts pour les EC* situées dans l'État ou territoire.	3.2.1.2
	>	Total	1..1		xsd:integer	V	Total du montant corrigé des impôts couverts	3.2.1.2 (a)
	>	AggrerateCurrentTax	1..1		xsd:integer	V	Total de la charge d'impôt exigible au titre des impôts couverts après réaffectations entre EC prévues aux articles 223 VW à 223 VW octies du CGI	3.2.1.2.1
	>	Adjustments	0..n			OM	Corrections au titre des impôts couverts	3.2.1.2.2
	>>	Amount	1..1		xsd:integer	V	Montant net de la correction	3.2.1.2.2
	>>	AdjustmentItem	1..1	7 caractères	globe:FinalAdjustedTax_EnumType	V	<p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2701 – Impôts-couverts comptabilisés en charges pour la détermination du bénéfice avant impôt dans les états financiers (Article 223 VT bis 1° du CGI)</li> <li>• GIR2702 – Actifs d'impôts différés au titre d'une perte qualifiée nette utilisés conformément à l'article 223 VV bis (Article 223 VT bis 2°du CGI )</li> <li>• GIR2703 – Impôts couverts se rapportant à un traitement fiscal incertain,</li> </ul>	3.2.1.2.2 de a à t

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>précédemment exclus dans le montant des impôts couverts en application du 4° de l'article 223 VT ter et acquittés au cours de l'exercice (Article 223 VT bis 3°du CGI )</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2704 – Crédits d'impôt qualifiés ou crédits d'impôt transférables négociables comptabilisés comme une réduction de la charge d'impôt exigible (Article 223 VT bis 4°)</li> <li>• GIR2705 – Avantages fiscaux qualifiés des titres de participation liés à la transparence fiscale qualifiée</li> <li>• GIR2706 – Charge d'impôt exigible afférente aux éléments exclus du résultat qualifié en application de la sous-section 1 du chapitre 2 bis du CGI (Article 223 VT ter 1° du CGI)</li> <li>• GIR2707 – Crédits d'impôt non qualifiés, crédits d'impôt transférables non négociables ou avantages en impôts non remboursables non comptabilisés comme une réduction de la charge d'impôt exigible (Article 223 VT ter 2° du CGI)</li> <li>• GIR2708 – Impôts couverts ayant fait l'objet d'un remboursement ou d'un crédit, à l'exception des crédits d'impôt</li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>qualifiés, non comptabilisés comme une réduction de la charge d'impôt exigible (Article 223 VT ter 3°du CGI)Charge d'impôt exigible se rapportant à un traitement fiscal incertain (Article 223 VT ter 4° du CGI)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2709 – Charge d'impôt exigible se rapportant à un traitement fiscal incertain (Article 223 VT ter 4° du CGI)</li> <li>• GIR2710 – Charge d'impôt exigible qui n'a pas vocation à être acquittée dans les trois années suivant la fin de l'exercice (Article 223 VT ter 5° du CGI)</li> <li>• GIR2711 – Corrections postérieures au dépôt de la déclaration et variation du taux d'imposition (articles 223 VX à VX quater du CGI)</li> <li>• GIR2712 – Impôts couverts dus au titre d'une plus ou moins-value de cession d'actifs immobiliers ayant fait l'objet de l'option mentionnée à l'article 223 VO decies (Article 223 VS ter du CGI)</li> <li>• GIR2713 – Correction des impôts couverts de l'entité mère ultime interposée (articles 223 WQ et 223 WQ bis du CGI)</li> <li>• GIR2714 – Correction des impôts couverts</li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<p>de l'entité mère ultime soumise à un régime de dividendes déductibles (articles 223 WR à 223 WR bis du CGI)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2715 – Régimes éligibles d'imposition des distributions - Impôt sur les distributions présumées (articles 223 WS à 223 WS septies du CGI)</li> <li>• GIR2716 – Option pour la méthode de distribution imposable (article 223 WV à 223 WV quinques du CGI)</li> <li>• GIR2717 – Montant total de la correction pour impôt différé (Articles 223 VU à 223 VU octies du CGI)</li> <li>• GIR2718 – Majoration ou minoration des impôts couverts, comptabilisée dans les fonds propres ou dans les autres éléments du résultat global, qui se rapporte à des montants pris en compte pour la détermination du résultat qualifié et qui seront assujettis à l'impôt en application des règles fiscales de l'État ou du territoire dans lequel est située l'EC (article 223 VT, 3° du CGI)</li> <li>• GIR2719 – Montant négatif d'impôts couverts égal à la différence entre le montant corrigé d'impôts couverts et le résultat du produit de la perte qualifiée</li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							nette par le taux minimum d'imposition au titre de l'exercice (223 VT quater et 223 VY quater du CGI)  • GIR2720 – Réduction des impôts couverts (sans réduction en dessous de zéro) par le solde restant de montant négatif d'impôt couvert reporté en avant	
>	PostFilingAdjust		0.1			OM	Détail des reports en arrière de déficits	3.2.2.1.c
>>	DeferTaxAsset		1.1			V	Actifs d'impôt différé présumés attribuables à des reports en arrière de déficits	3.2.2.1.c.1.a à 3.2.2.1.c.1.c
>>>	Total		1.1		xsd:integer	V	Total des actifs d'impôt différé présumés attribuables à des reports en arrière de déficits	3.2.2.1.c.1.c
>>>	AmountAttributed		0..n			OM	Actifs d'impôt différé présumés attribuables à des reports en arrière de déficits attribués par exercice	3.2.2.1.c.1.a et 3.2.2.1.c.1.b
>>>>	Year		1..1		xsd:date	V	Exercice concerné  Les exercices concernés peuvent être les 5 derniers exercices précédents l'exercice fiscal de référence.	3.2.2.1.c.1.a et 3.2.2.1.c.1.b

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>>	Amount	1..1		xsd:integer	V	Montant des actifs d'impôt différé présumés attribuables à des reports en arrière de déficits attribués par exercice	3.2.2.1.c.1.a et 3.2.2.1.c.1.b
	>>	CoveredTaxRefund	1..1			V	Remboursement d'un impôt concerné au titre de reports en arrière de déficits	3.2.2.1.c.2.a à 3.2.2.1.c.2.c
	>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Total des remboursements d'un impôt concerné au titre de reports en arrière de déficits	3.2.2.1.c.2.c
	>>	AmountAttributed	0..n			OM	Remboursement d'un impôt concerné au titre de reports en arrière de déficits par exercice	3.2.2.1.c.2.a et 3.2.2.1.c.2.b
	>>>	Year	1..1		xsd:date	V	Exercice concerné Les exercices concernés peuvent être les 5 derniers exercices précédents l'exercice fiscal de référence.	3.2.2.1.c.2.a à 3.2.2.1.c.2.b
	>>>	Amount	1..1		xsd:integer	V	Montant du remboursement d'un impôt concerné au titre de reports en arrière de déficits par exercice	3.2.2.1.c.2.a et 3.2.2.1.c.2.b
	>	DeemedDistTax	0..1			OM	Régimes éligibles d'imposition des distributions (articles 223 WS à 223 WS septies du CGI)	3.2.3.2

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant total d'impôt sur les distributions présumées, déterminé dans les conditions prévues aux articles 223 WS bis et 223 WS septies du CGI, qui est ajouté au montant corrigé des impôts couverts de l'EC au titre de l'exercice	Non présent
	>>	Election	0..1			OM	Option exercée concernant le montant d'impôt sur les distributions présumées	3.2.3.2.1
	>>>	Recapture	1..n			V	État de suivi de l'impôt sur les distributions présumées	3.2.3.2.a
	>>>>	Year	1..1		xsd:date	V	Exercice concerné  Les exercices concernés peuvent être l'exercice fiscal de référence et les 4 exercices précédents.	3.2.3.2.a.1
	>>>>	StartAmount	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'impôt sur les distributions présumées calculé selon l'article 223 WS bis du CGI de l'exercice concerné	3.2.3.2.a.2
	>>>>	DDTYear-0	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'impôt sur les distributions présumées acquitté ou imputé sur l'exercice concerné en raison d'une perte nette qualifiée relativ à l'année d'imposition N	3.2.3.2.a.3

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>>	DDTYear-1	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'impôt sur les distributions présumées acquitté ou imputé sur l'exercice concerné en raison d'une perte nette qualifiée relativ à l'année d'imposition N-1	3.2.3.2.a.3
	>>>	DDTYear-2	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'impôt sur les distributions présumées acquitté ou imputé sur l'exercice concerné en raison d'une perte nette qualifiée relativ à l'année d'imposition N-2	3.2.3.2.a.3
	>>>	DDTYear-3	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'impôt sur les distributions présumées acquitté ou imputé sur l'exercice concerné en raison d'une perte nette qualifiée relativ à l'année d'imposition N-3	3.2.3.2.a.3
	>>>	TotalDDT	1..1		xsd:integer	V	Montant total de l'impôt sur les distributions présumées acquitté ou imputé sur l'exercice concerné en raison d'une perte nette qualifiée	Non présent
	>>>	EndAmount	1..1		xsd:integer	V	Montant du solde restant dû au compte de régularisation de l'impôt sur les distributions présumées à la fin de l'exercice concerné	3.2.3.2.a.4
	>>	Reduction	1..1		xsd:integer	V	Diminution du montant corrigé des impôts couverts au titre d'un exercice antérieur en application de l'article 223 WS septies du CGI	3.2.3.2.b.1

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	IncrementalTopUpTax	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'impôt complémentaire additionnel en application de l'article 223 WS septies du CGI	3.2.3.2.b.2
	>>	Ratio	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Ratio de régularisation lors de la cession en application de l'article 223 WS septies du CGI	3.2.3.2.b.3
	>	DefertaxAdjustAmt	0..1			OM	Calcul des corrections pour impôt différé	3.2.2.1
	>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant total de la correction pour impôt différé	3.2.2.1.4
	>>	DefTaxAmt	1..1		xsd:integer	V	Charge d'impôt différé dans les états financiers	3.2.2.1.a.1.a
	>>	DiffCarryValue	1..1		xsd:integer	V	Charge d'impôt différé relative aux actifs ou passifs pour lesquels la valeur comptable aux fins des règles de l'imposition minimale mondiale des groupes d'entreprises est différente de la valeur comptable	3.2.2.1.a.1.b
	>>	GlobeValue	1..1		xsd:integer	V	Charge d'impôt différé fondée sur la valeur comptable aux fins des règles de l'imposition minimale mondiale des groupes d'entreprises des actifs ou passifs	3.2.2.1.a.1.c
	>>	BefRecastAdjust	1..1		xsd:integer	V	Charge d'impôt différé aux fins des règles de l'imposition minimale mondiale des groupes	3.2.2.1.a.1.d

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							d'entreprises avant recalcul et corrections	
>>	TotalAdjust		1..1		xsd:integer	V	Montant total des corrections	3.2.2.1.a.2
>>	PreRecast		1..1		xsd:integer	V	Charge d'impôt différé aux fins des règles de l'imposition minimale mondiale des groupes d'entreprises avant recalcul	3.2.2.1.a.3.e
>>	Recast		0..1			O	Recalcul de la charge d'impôt différé en fonction du taux minimum.	3.2.2.1.a.3.f,g
>>>	Higher		0..1		xsd:integer	OM	Différence entre la charge d'impôt différé comptabilisée à un taux d'imposition supérieur au taux minimum et le recalcul au taux minimum	3.2.2.1.a.3.g
>>>	Lower		0..1		xsd:integer	OM	Différence entre la charge d'impôt différé comptabilisée à un taux d'imposition inférieur au taux minimum et le recalcul au taux minimum	3.2.2.1.a.3.f
>>	Adjustments		0..n			OM	Détail des corrections pour impôt différé par État ou territoire	3.2.2.1.b
>>>	Amount		1..1		xsd:integer	V	Montant net la correction	3.2.2.1.b.1.a à p

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>>	AdjustmentItem	1..1	7 caractères	globe:DeferredAdjustedTax_EnumType	V	<p>Nature de la correction pour impôt différé.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2501 – Montant de la charge d'impôt différé se rapportant au bénéfice exclu du calcul du résultat qualifié</li> <li>• GIR2502 – Montant de la charge d'impôt différé se rapportant à une charge d'impôt non reconnue</li> <li>• GIR2503 – Montant de la charge d'impôt différé se rapportant à une charge d'impôt dont le paiement n'est pas exigé</li> <li>• GIR2504 – Variation liée à la correction de la valeur ou à la reconnaissance comptable d'un actif d'impôt différé</li> <li>• GIR2505 – Charge d'impôt différé comptabilisée lors d'une réévaluation causée par la variation du taux d'imposition</li> <li>• GIR2506 – Montant de la charge d'impôt différé liée à la création et l'utilisation de crédits d'impôt</li> <li>• GIR2507 – Montant d'actif d'impôt différé lié à une perte sur exercice antérieurs</li> </ul>	3.2.2.1.b.1.a à p

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							<ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2508 – Charge d'impôt non reconnue ou dont le paiement n'est pas exigé durant l'exercice fiscal</li> <li>• GIR2509 – Montant du passif d'impôt différé régularisé acquitté pendant l'exercice</li> <li>• GIR2510 – Reconnaissance d'un actif d'impôt différé au titre d'un déficit qui n'a pas été enregistré comptablement</li> <li>• GIR2511 – Ajustement de la charge d'impôt différé résultant d'une réduction d'imposition</li> <li>• GIR2512 – Ajustement de la charge d'impôt différé résultant d'une augmentation du taux d'imposition</li> <li>• GIR2513 – Entrées et sorties d'EC au sein d'un groupe d'EMN.</li> <li>• GIR2514 – Charge d'impôt différé de l'EMU interposée</li> <li>• GIR2515 – Charge d'impôt différé de l'EMU soumise à un régime de dividendes déductibles</li> <li>• GIR2516 – Charge d'impôt différé résultant de transactions entre EC</li> </ul>	

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	RecaptureDeferred	1..1			V	Reprise du passif d'impôt différé Mécanisme de régularisation des passifs d'impôt différé	3.2.2.2
	>>>	DTLRFYMinus5	1..1		xsd:integer	V	Montant des passifs d'impôt différé soumis au mécanisme de régularisation mis en œuvre au cours du 5e exercice précédent l'exercice fiscal de référence.	3.2.2.2.a.1
	>>>	RecapDTLRFYMinus5	1..1		xsd:integer	V	Montant du passif d'impôt différé régularisé, calculé au cours de l'exercice fiscal de référence en lien avec le 5e exercice précédent l'exercice fiscal de référence.	3.2.2.2 a.2
	>>>	DTLRFY	1..1		xsd:integer	V	Montant des passifs d'impôt différé soumis au mécanisme de régularisation mis en œuvre pour l'exercice fiscal de référence	3.2.2.2.a.3
	>>>	AggregateDTL	1..1			V	Comptes de régularisation du passif d'impôt différé agrégé respectivement pour l'exercice fiscal de référence et l'exercice fiscal antérieur	3.2.2.2.b
	>>>>	ReportingFiscalYear	1..1			V	Exercice fiscal de référence	3.2.2.2.b.1
	>>>>>	AmountPreTransition	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'exercice de pré-transition des passifs	3.2.2.2.b.1.a

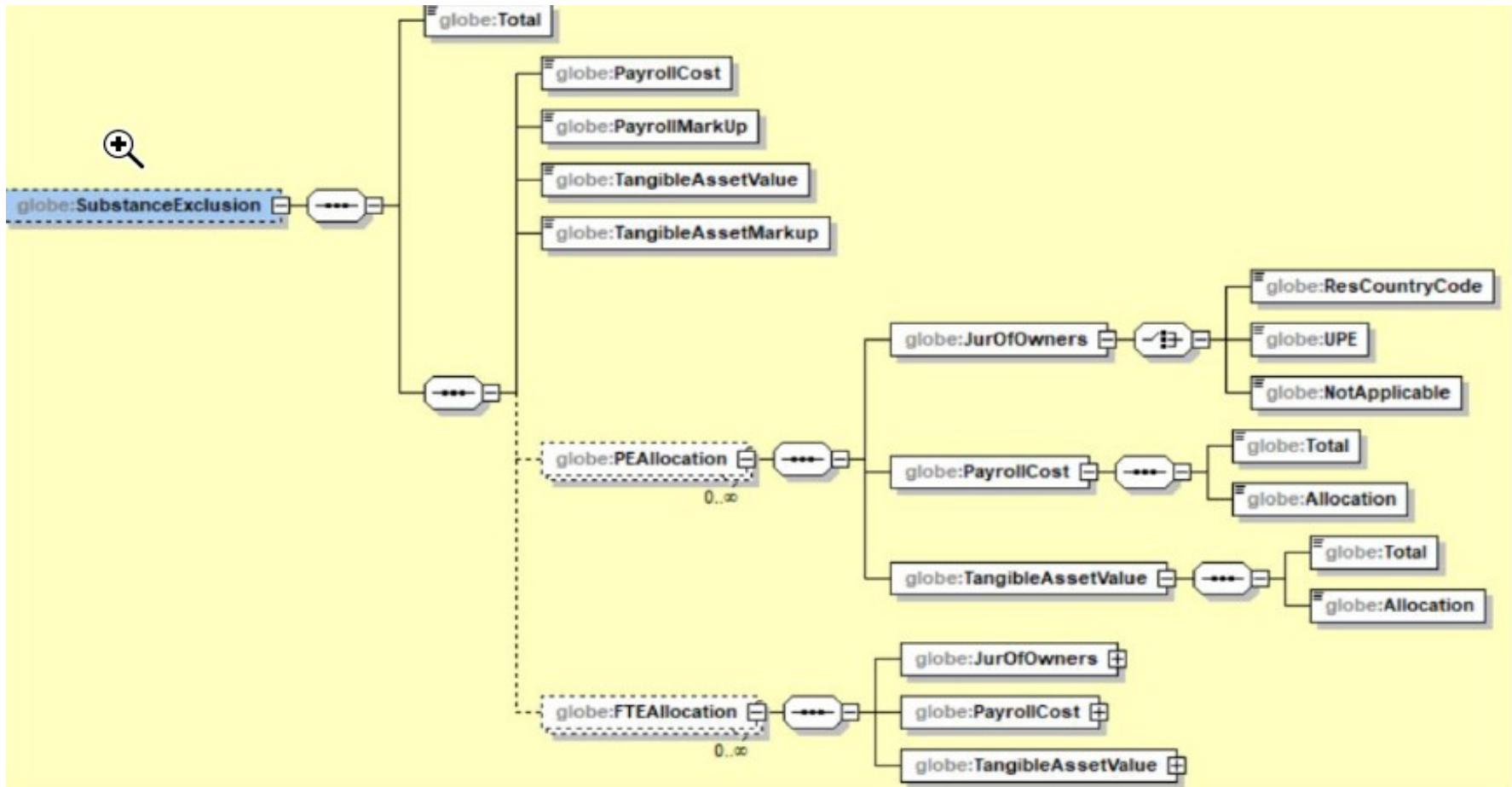
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							d'impôt différé	
	>>>>	AmountOutBalance	1..1		xsd:integer	V	Montant du solde global	3.2.2.2.b.1.b
	>>>>	AmountUnjustified	1..1		xsd:integer	V	Montant du solde injustifié	3.2.2.2.b.1.c
	>>>	PriorFiscalYear	1..1			V	Exercice fiscal antérieur	3.2.2.2.b.2
	>>>>	AmountPreTransition	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'exercice de pré-transition des passifs d'impôt différé	3.2.2.2.b.2.a
	>>>>	AmountOutBalance	1..1		xsd:integer	V	Montant du solde global	3.2.2.2.b.2.b
	>>>>	AmountUnjustified	1..1		xsd:integer	V	Montant du solde injustifié	3.2.2.2.b.2.c
	>>	Transition	0..n			OM	Règles transitoires A compléter si l'exercice fiscal de référence est l'année de transition pour le groupe d'EMN	3.2.2.3
	>>	Year	1..1		xsd:date	V	Année de transition	3.2.2.3.1
	>>	DefferedTaxLiabilityStart	0..1		xsd:integer	OM	Passifs d'impôt différé au début de l'année de	3.2.2.3.1.a.1

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							transition	
	>>	DeferredTaxLiabilityRecast	0..1		xsd:integer	OM	Passifs d'impôt différé recalculés au taux minimum en application des articles 223 WX et 223 WX bis du CGI	3.2.2.3.1.a.2
	>>	DeferredTaxAssets	0..1			OM	Calcul de l'actif d'impôt différé en application des articles 223 WX et 223 WX bis du CGI	3.2.2.3.1.a.3 à 6
	>>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Actifs d'impôt différé pris en compte aux fins des règles de l'imposition minimale mondiale des groupes d'entreprises	3.2.2.3.1.a.6
	>>>	DeferredTaxAssetStart	1..1		xsd:integer	V	Actifs d'impôt différé au début de l'année de transition	3.2.2.3.1.a.3
	>>>	DeferredTaxAssetRecast	1..1		xsd:integer	V	Actifs d'impôt différé recalculés au taux minimum en application des articles 223 WX et 223 WX bis du CGI	3.2.2.3.1.a.4
	>>>	DeferredTaxAssetExcluded	1..1		xsd:integer	V	Actifs d'impôt différé liés à des éléments exclus en vertu du IV l'article 223 WX bis du CGI	3.2.2.3.1.a.5
	>>	Disposal	0..1			OM	Application de l'article 223 WX ter du CGI	3.2.2.3.b

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>>	ResCountryCode	1..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	V	État ou territoire des entités cédantes au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2. Le code X5 doit être utilisé pour les EC apatrides.	3.2.2.3.b.1
	>>>	NetDTADTL	1..1		xsd:integer	V	Actifs ou passifs nets d'impôts différés déterminés au titre des actifs inscrits dans les états financiers de l'EC	3.2.2.3.b.3
	>>>	CarriyngValue	1..1		xsd:integer	V	Valeur comptable des actifs transférés aux fins des règles de l'IMMG	3.2.2.3.b.4
	>>>	TaxPaid	1..1		xsd:integer	V	Impôts acquittés au regard des transactions	3.2.2.3.b.2
	>>>	DTADTL	1..1		xsd:integer	V	Actifs ou passifs nets d'impôts différés déterminés au titre des actifs transférés aux fins des règles de l'IMMG	3.2.2.3.b.5
	>>	AltJurisdiction	0..1	2 caractères	iso:countrycode_Type	OM	État ou territoire auquel s'applique une année de transition alternative au format prévu par la norme ISO 3166-1 alpha-2.	3.1.18+
	>	TransBlendCFC	0..1			OM	Mécanisme transitoire de répartition de l'impôt dû au titre d'un régime fiscal agrégé des sociétés étrangères contrôlées.	3.2.1.2.c

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	CFCJur	1..n			✓	Détail par État et territoire de résidence des sociétés étrangères contrôlées du mécanisme transitoire de répartition de l'impôt dû au titre d'un régime fiscal agrégé des sociétés étrangères contrôlées.	3.2.1.2.c.1 à 3
	>>>	Jurisdiction	1..1		iso:CountryCode_Type	✓	États ou territoires des sociétés étrangères contrôlées au format prévu par la norme ISO 3166-1 alpha-2.	3.2.1.2.c.1
	>>>	Allocation	1..1			✓	Allocation des impôts par sous groupe au sein de chaque État ou territoire.	3.2.1.2.c.2 et 3
	>>>>	SubGroupTIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	✓	NIF de l'EC* à la tête du sous-groupe. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	3.2.1.2.c.2
	>>>>	AggAllocTax	1..1		xsd:integer	✓	Impôts alloués à ce sous-groupe en application du régime agrégé des sociétés étrangères contrôlée.	3.2.1.2.c.3
	>>	Total	1..1		xsd:integer	✓	Total de l'impôt alloué au titre d'un régime fiscal agrégé des sociétés étrangères contrôlées.	3.2.1.2.c

#### 4.4.2.1.3.2.2.3 SubstanceExclusion



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		SubstanceExclusion	0..1			OM	Calcul de la déduction fondée sur la substance.	3.3.2
	>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant total de la déduction fondée sur la substance.	3.3.2.1.5
	>	PayrollCost	1..1		xsd:integer	V	Charges de personnel relatives aux employés qui exercent des activités pour le groupe dans l'État ou le territoire.	3.3.2.1.1
	>	PayrollMarkup	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Taux de déduction pour charges de personnel correspondant pour l'exercice de déclaration définit à l'article 223 WA ter du CGI ou par dérogation au 1° de l'art 223 WA nonies du CGI.	3.3.2.1.2
	>	TangibleAssetValue	1..1		xsd:integer	V	Valeur comptable des actifs corporels situés dans l'État ou le territoire.	3.3.2.1.3
	>	TangibleAssetMarkup	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Taux de déduction pour actifs corporels pour l'exercice de déclaration définit l'article 223 WA quater du CGI ou par dérogation au 2° de l'art 223 WA nonies du CGI.	3.3.2.1.4
	>	PEAllocation	0..n			OM	Charges de personnel et actifs corporels pris en compte par les établissements stables situés dans d'autres États ou territoires pour la détermination de la déduction fondée sur la substance (article	3.3.2.2

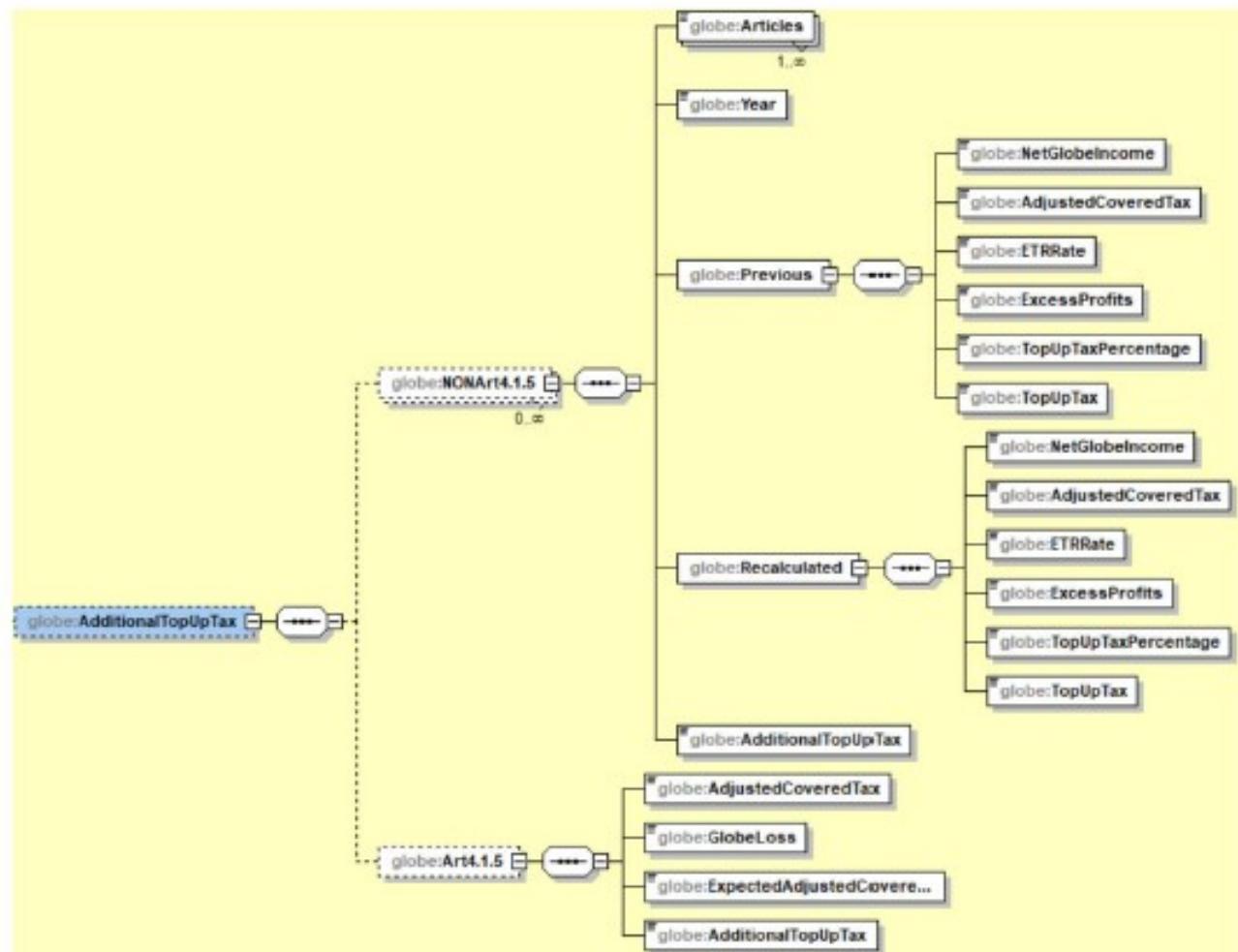
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							223 WA quater du CGI).	
	>>	JurOfOwners	1..1			V	Informations sur l'État ou territoire de résidence des établissements stables concernés.	3.3.2.2.3
{}	>>>	ResCountryCode	1..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	VC	État ou territoire de résidence des établissements stables concernés au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2.  Le code X5 doit être utilisé pour les établissements stables apatrides.	3.3.2.2.3
{}	>>>	UPE	1..1		xsd:boolean	VC	Si l'établissement stable est détenu directement par l'EMU du groupe, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	Non présent
{}	>>>	NotApplicable	1..1		xsd:boolean	VC	Si l'État ou territoire de résidence de l'établissement stable n'est pas à renseigner, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	Non présent
	>>	PayrollCost	1..1			V	Charges de personnel.	3.3.2.2.1 et 4
	>>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant de charges de personnel relatives aux employés qui exercent des activités concourant au résultat net comptable du siège situé dans l'État ou le territoire avant la répartition de ce résultat entre le siège et son établissement stable (articles	3.3.2.2.1

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							223 VQ à 223 VQ quinquies du CGI).	
	>>	Allocation	1..1		xsd:integer	V	Montant de charges de personnel pris en compte par les établissements stables situés dans d'autres États ou territoires.	3.3.2.2.4
	>>	TangibleAssetValue	1..1			V	Valeur comptable des actifs corporels.	3.3.2.1.2 et 5
	>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Valeur comptable des actifs corporels affectés aux activités concourant au résultat net comptable du siège situé dans l'État ou le territoire avant la répartition de ce résultat entre le siège et son établissement stable (articles 223 VQ à 223 VQ quinquies du CGI).	3.3.2.2.2
	>>	Allocation	1..1		xsd:integer	V	Valeur comptable des actifs corporels pris en compte par les établissements stables situés dans d'autres États ou territoires.	3.3.2.2.5
	>	FTEAllocation	0.. n			OM	Affectation des charges de personnel et de la valeur comptable des actifs corporels d'une entité interposée pour la détermination de la déduction fondée sur la substance (article 223 WA quinquies du CGI).	3.3.2.3
	>>	JurOfOwners	1..1			V	Informations sur l'État ou territoire des EC	3.3.2.3.3

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							détenant une participation dans l'entité interposée.	
{	>>>	ResCountryCode	1..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	VC	État ou territoire des EC détenant une participation dans l'entité interposée au format prévu par la norme ISO 3166-1 alpha-2.  Le code X5 doit être utilisé pour les EC apatrides.	3.3.2.3.3
{	>>>	UPE	1..1		xsd:boolean	VC	Si l'entité interposée est détenue directement par l'EMU du groupe, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	Non présent
{	>>>	NotApplicable	1..1		xsd:boolean	VC	Si l'État ou territoire de résidence de l'EC détenant une participation dans l'entité interposée n'est pas à renseigner, la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	Non présent
	>>	PayrollCost	1..1			V	Charges de personnel.	3.3.2.3.1 et 4
	>>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Montant de charges de personnel relatives aux employés qui exercent des activités concourant au résultat net comptable de l'entité interposée située dans l'État ou le territoire avant l'affectation de ce résultat entre l'entité interposée et les entités constitutives détenant une participation dans cette entité (articles 223 VR à 223 VR sexies du CGI)	3.3.2.3.1

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>>	Allocation	1..1		xsd:integer	V	Montant de charges de personnel affecté aux EC détenant une participation dans l'entité interposée proportionnel à la quote-part de résultat réalisé par cette entité qui leur a été affectée en application de l'article 223 VR quater (ou montant exclu pour une EMU).	3.3.2.3.4
	>>	TangibleAssetValue	1..1				Valeur comptable des actifs corporels.	3.3.2.3.2 et 5
	>>>	Total	1..1		xsd:integer	V	Valeur comptable des actifs corporels affectés aux activités concourant au résultat net comptable du siège situé dans l'État ou le territoire avant la répartition de ce résultat entre le siège et son établissement stable (articles 223 VQ à 223 VQ quinque du CGI).	3.3.2.3.2
	>>>	Allocation	1..1		xsd:integer	V	Valeur comptable des actifs corporels affectée aux EC détenant une participation dans l'entité interposée proportionnelle à la quote-part de résultat réalisé par cette entité qui leur a été affectée en application de l'article 223 VR quater (ou montant exclu pour une EMU).	3.3.2.3.5

#### 4.4.2.1.3.2.2.4 AdditionalTopUpTax



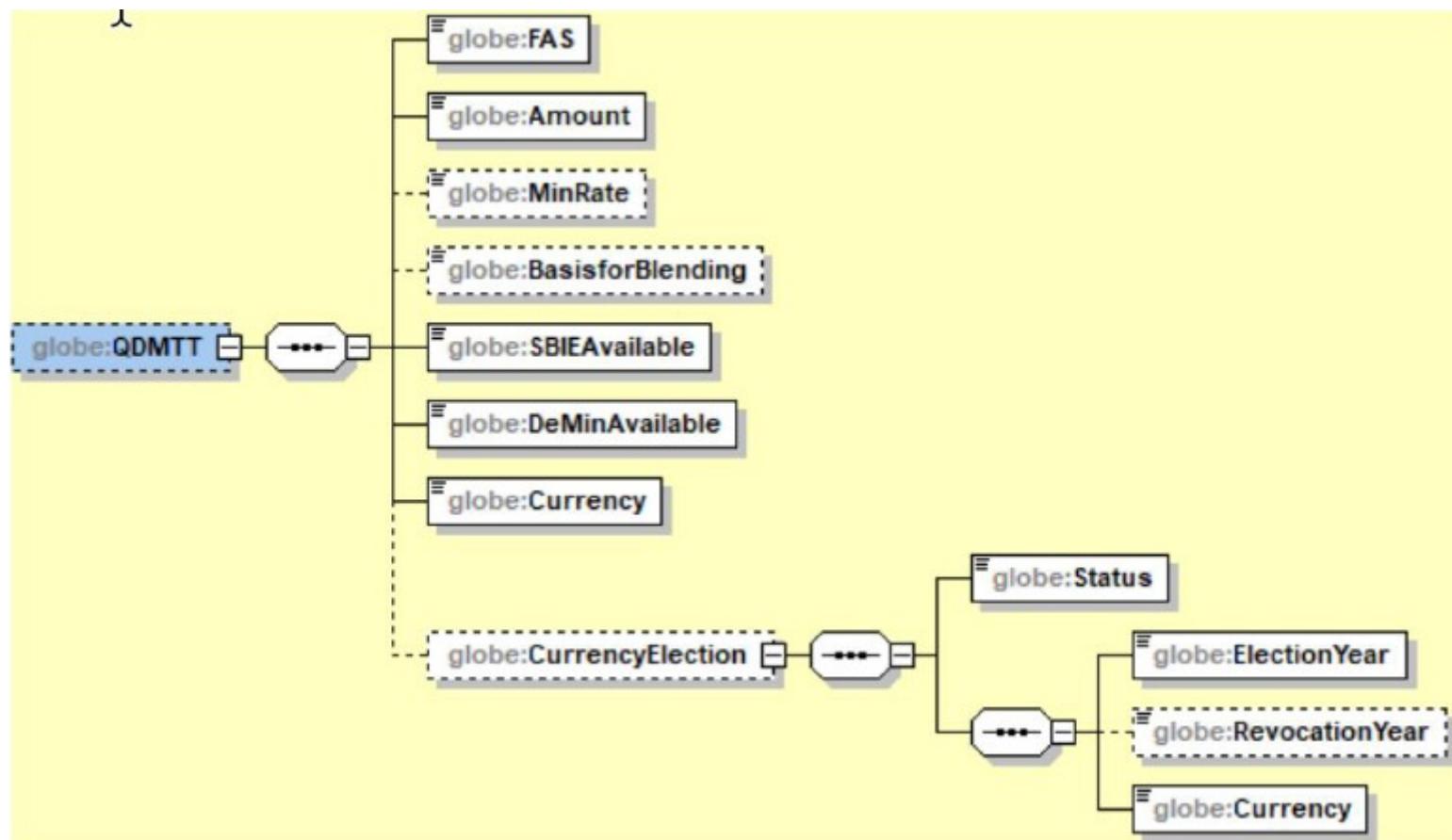
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		AdditionalTopUpTax	0..1			OM	Impôt complémentaire additionnel.	3.3.3
>		NONArt4.1.5	0..n			O	Calcul de l'impôt complémentaire additionnel autre que celui lié aux dispositions de l'article 223 VT quater du CGI.	3.3.3.1
>>	Articles		1..n	7 caractères	globe:NonArt415_EnumType	V	<p>Articles du CGI concernés entraînant un recalcul du taux effectif d'imposition au titre d'un exercice antérieur.</p> <p>Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• GIR2601-Article 223 VO decies du CGI</li> <li>• GIR2602-Article 223 VU sexies du CGI</li> <li>• GIR2603-Article 223 VX du CGI</li> <li>• GIR2604-Article 223 VX quater du CGI</li> <li>• GIR2605-Article 223 WS quinquies du CGI</li> <li>• GIR2606-Article 223 WS septies du CGI</li> </ul>	3.3.3.1.1
>>	Year		1..1		xsd:date	V	Exercice concerné par le recalcul de l'impôt complémentaire	3.3.3.1.2
>>	Previous		1..1			V	Éléments liquidatifs du calcul de l'impôt complémentaire déclarés précédemment (i.e.	3.3.3.1.3.a

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							exercices antérieurs à la période fiscale de référence).	
	>>	NetGlobeIncome	1..1		xsd:integer	V	Montant du résultat qualifié tel que déclaré précédemment.	3.3.31.4.a
	>>	AdjustedCoveredTax	1..1		xsd:integer	V	Montant corrigé des impôts couverts tel que déclaré précédemment.	3.3.31.5.a
	>>	ETRRate	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Taux effectif d'imposition tel que déclaré précédemment.	3.3.31.6.a
	>>	ExcessProfits	1..1		xsd:integer	V	Bénéfice excédentaire tel que déclaré précédemment.	3.3.31.7.a
	>>	TopUpTaxPercentage	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Pourcentage de l'impôt complémentaire tel que déclaré précédemment.	3.3.31.8.a
	>>	TopUpTax	1..1		globe:percentage	V	Impôt complémentaire tel que déclaré précédemment.	3.3.31.9.a
	>>	Recalculated	1..1		xsd:integer	V	Éléments liquidatifs du calcul de l'impôt complémentaire recalculés.	3.3.31.3.b

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	NetGlobeIncome	1..1		xsd:integer	V	Montant du résultat qualifié recalculé.	3.3.3.1.4.b
	>>	AdjustedCoveredTax	1..1		xsd:integer	V	Montant corrigé des impôts couverts recalculé.	3.3.3.1.5.b
	>>	ETRRate	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Taux effectif d'imposition recalculé.	3.3.3.1.6.b
	>>	ExcessProfits	1..1		xsd:integer	V	Bénéfice excédentaire recalculé.	3.3.3.1.7.b
	>>	TopUpTaxPercentage	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Pourcentage de l'impôt complémentaire recalculé.	3.3.3.1.8.b
	>>	TopUpTax	1..1		xsd:integer		Impôt complémentaire recalculé.	3.3.3.1.9.b
	>	AdditionalTopUpTax	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'impôt complémentaire additionnel, calculé par la différence entre l'impôt complémentaire déclaré et l'impôt complémentaire recalculé.	3.3.3.1.10
	>	Art4.1.5	0..1			OM	Calcul de l'impôt complémentaire additionnel aux fins de l'article 223 VT quater du CGI.  Cet élément ne peut pas être complété si le résultat qualifié du groupe, ou sous-groupe, est positif dans l'État ou territoire concerné.	3.3.3.2

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	AdjustedCoveredTax	1..1		xsd:integer	V	Montant corrigé d'impôts couverts pour l'État ou territoire (si négatif).	3.3.3.2.1
	>>	GlobeLoss	1..1		xsd:integer	V	Perte qualifiée nette pour l'État ou le territoire.	3.3.3.2.2
	>>	ExpectedAdjustedCoveredTax	1..1		xsd:integer	V	Produit de la perte qualifiée nette par le taux minimum d'imposition.	3.3.3.2.3
	>>	AdditionalTopUpTax	1..1		xsd:integer	V	Impôt complémentaire additionnel.	3.3.3.2.4

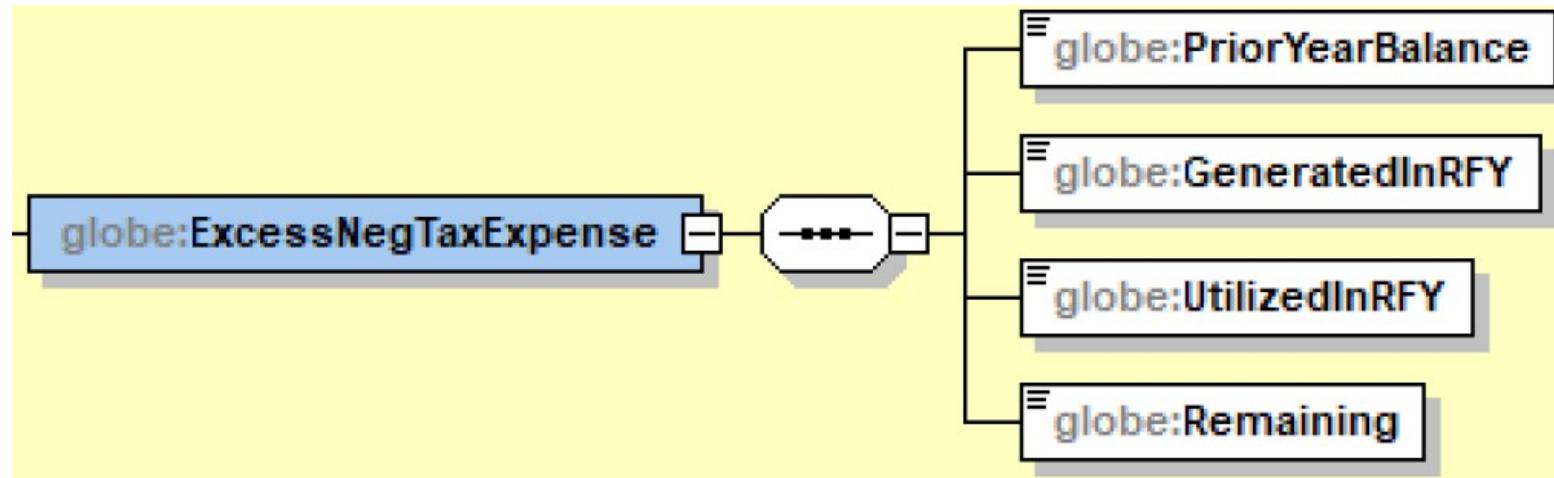
#### 4.4.2.1.3.2.2.5 QDMTT



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		QDMTT	0..1			OV	INCQ payable dans l'État ou territoire.	3.3.4
	>	FAS	1..1	1 à 200 caractères	stf:StringMin1Max200_Type	V	Norme comptable utilisée pour le calcul de l'INCQ.	3.3.4.1
	>	Amount	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'INCQ dû.	3.3.4.2
	>	MinRate	0..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	OM	Taux minimum de l'INCQ (s'il est supérieur à 15%).	3.3.4.3
	>	BasisforBlending	0..1	1 à 4000 caractères	stf:StringMin1Max4000_Type	OM	Modalité de répartition du résultat et de la taxe à payer entre les entités de l'État ou du territoire (si différent des règles de l'IMMG).	3.3.4.4
	>	SBIEAvailable	1..1	1 caractère	xsd:Boolean	V	Si application de l'exclusion de bénéfices fondée sur la substance, alors la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	3.3.4.7
	>	DeMinAvailable	1..1	1 caractère	xsd:Boolean	V	Si application de l'exclusion de minimis, alors la balise vaut 1, sinon elle vaut 0.	3.3.4.8
	>	Currency	1..1	3 caractères	iso:currCode_Type	V	Monnaie utilisée (si différente de celle utilisée pour les comptes consolidés), au format ISO 4217.	3.3.4.5
	>	CurrencyElection	0..1			OV	Option pour 5 exercices de choisir la monnaie utilisée pour les comptes consolidés ou la	3.3.4.6

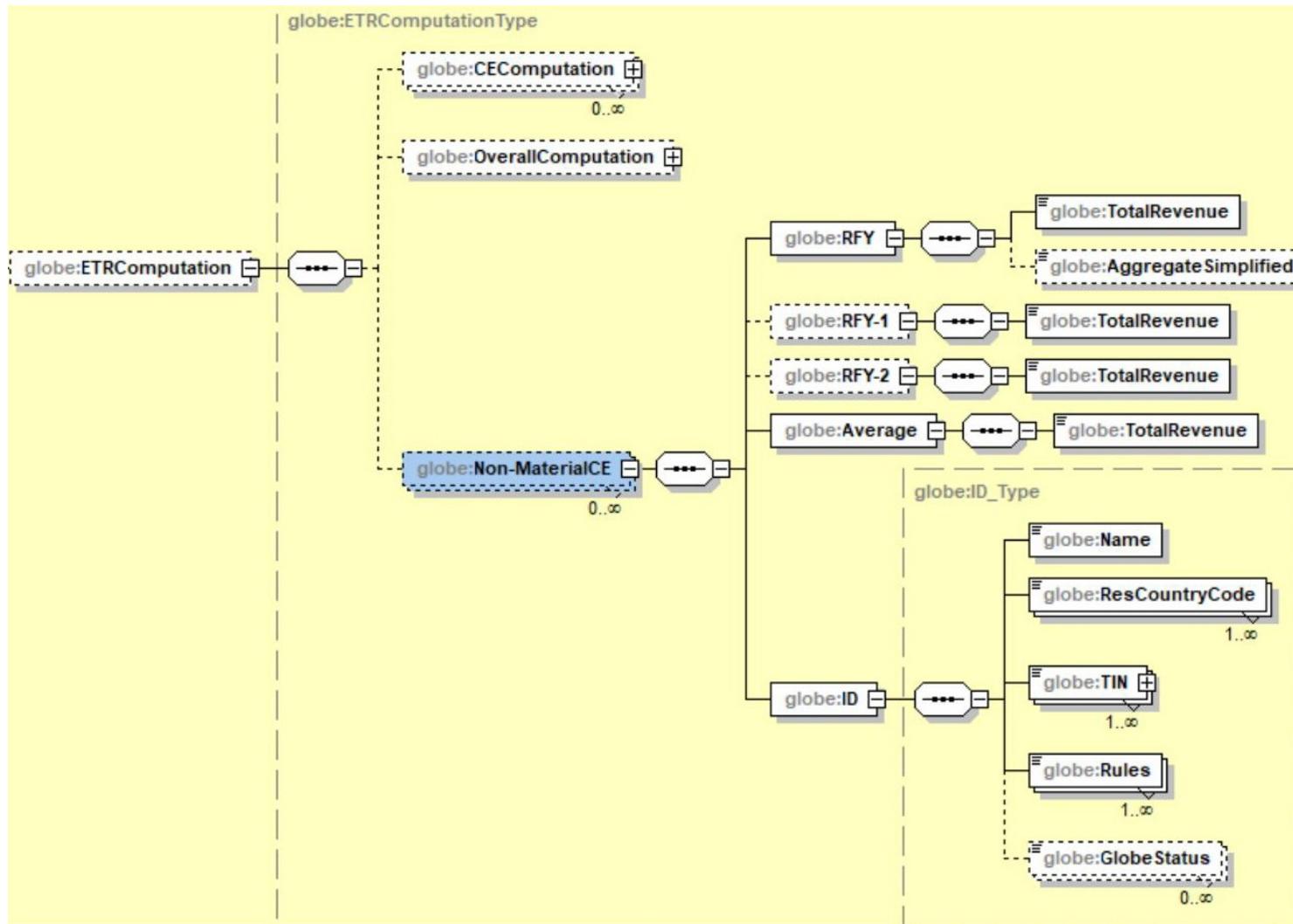
Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
							monnaie locale.	
	>>	Status	1..1	1 caractère	xsd:Boolean	V	Si la balise vaut 1, option applicable pour l'exercice fiscal de référence.	3.3.4.6
	>>	ElectionYear	1..1		xsd:date	V	Premier exercice d'application de l'option.	3.3.4.6.b
	>>	RevocationYear	0..1		xsd:date	OM	Date d'ouverture de l'exercice de révocation de l'option.	3.3.4.6.c
	>>	Currency	1..1	7 caractères	globe:Currency_EnumType	OV	Les valeurs possibles, au format GIRXXXX, sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>GIR3101 – Monnaie locale</li> <li>GIR3102 – Monnaie utilisée pour les comptes consolidés</li> </ul>	3.3.4.6.a

#### 4.4.2.1.3.2.2.6 ExcessNegTaxExpense



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		ExcessedNegTaxExpense	1..1			V	Calcul du montant corrigé d'impôts couverts négatif reporté en avant.	3.2.1.2.b
	>	PriorYearBalance	1..1		xsd:integer	V	Solde des années précédentes.	3.2.1.2.b.1
	>	GeneratedInRFY	1..1		xsd:integer	V	Montant négatif d'impôt couvert constaté au titre de l'exercice.	3.2.1.2.b.2
	>	UtilizedInRFY	1..1		xsd:integer	V	Montant négatif d'impôt couvert imputé au titre de l'exercice.	3.2.1.2.b.3
	>	Remaining	1..1		xsd:integer	V	Montant négatif d'impôts couverts restant au titre de l'exercice.	3.2.1.2.b.4

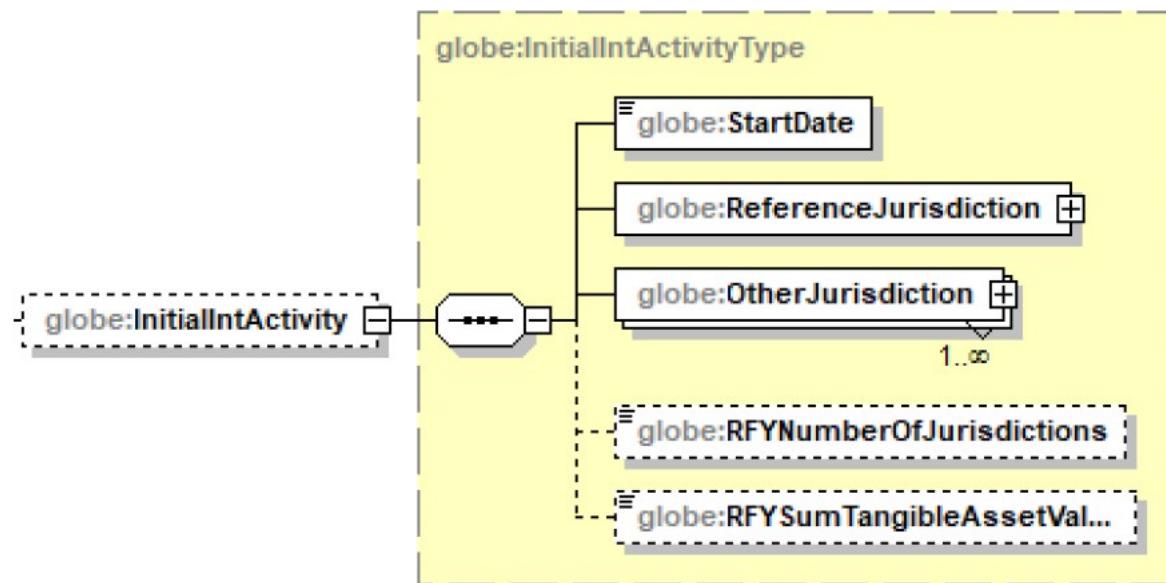
#### 4.4.2.1.3.2.3 Non-MaterialCE



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		Non-materialCE	0..n			OM	Calculs simplifiés pour les EC non significatives.	2.2.1.2.a
	>	RFY	0..1			V	Année de l'exercice auquel la déclaration se rapporte (exercice N).	2.2.1.2.a.1.a et 2.2.1.2.a.2.a
	>>	TotalRevenue	1..1		xsd:integer	V	Chiffre d'affaires total de l'EC non significative de l'État ou du territoire pour l'exercice N.	2.2.1.2.a.1.a
	>>	AggregateSimplified	0..1		xsd:integer	OM	Impôt simplifié et agrégé de l'EC non significative de l'État ou du territoire pour l'exercice N.	2.2.1.2.a.2.a
	>	RFY-1	0..1			OM	Exercice N-1 (si applicable).	2.2.1.2.a.1.b
	>>	TotalRevenue	1..1		xsd:integer	V	Chiffre d'affaires total de l'EC non significative de l'État ou du territoire pour l'exercice N-1.	2.2.1.2.a.1.b
	>	RFY-2	0..1			OM	Exercice N-2 (si applicable).	2.2.1.2.a.1.c
	>>	TotalRevenue	1..1		xsd:integer	V	Chiffre d'affaires total de l'EC non significative de l'État ou du territoire pour l'exercice N-2.	2.2.1.2.a.1.c
	>	Average	1..1			V	Moyenne des trois exercices (si applicable).	2.2.1.2.a.1.d

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	TotalRevenue	1..1			V	Chiffre d'affaires total de l'EC non significative de l'État ou du territoire pour la moyenne des trois exercices (si applicable).	2.2.1.2.a.1.d
	>	ID	1..1		globe:ID_Type	V	Éléments d'identification de l'EC non significative . Voir 2.1. Bloc générique : ID_Type	2.2.1.2.a+

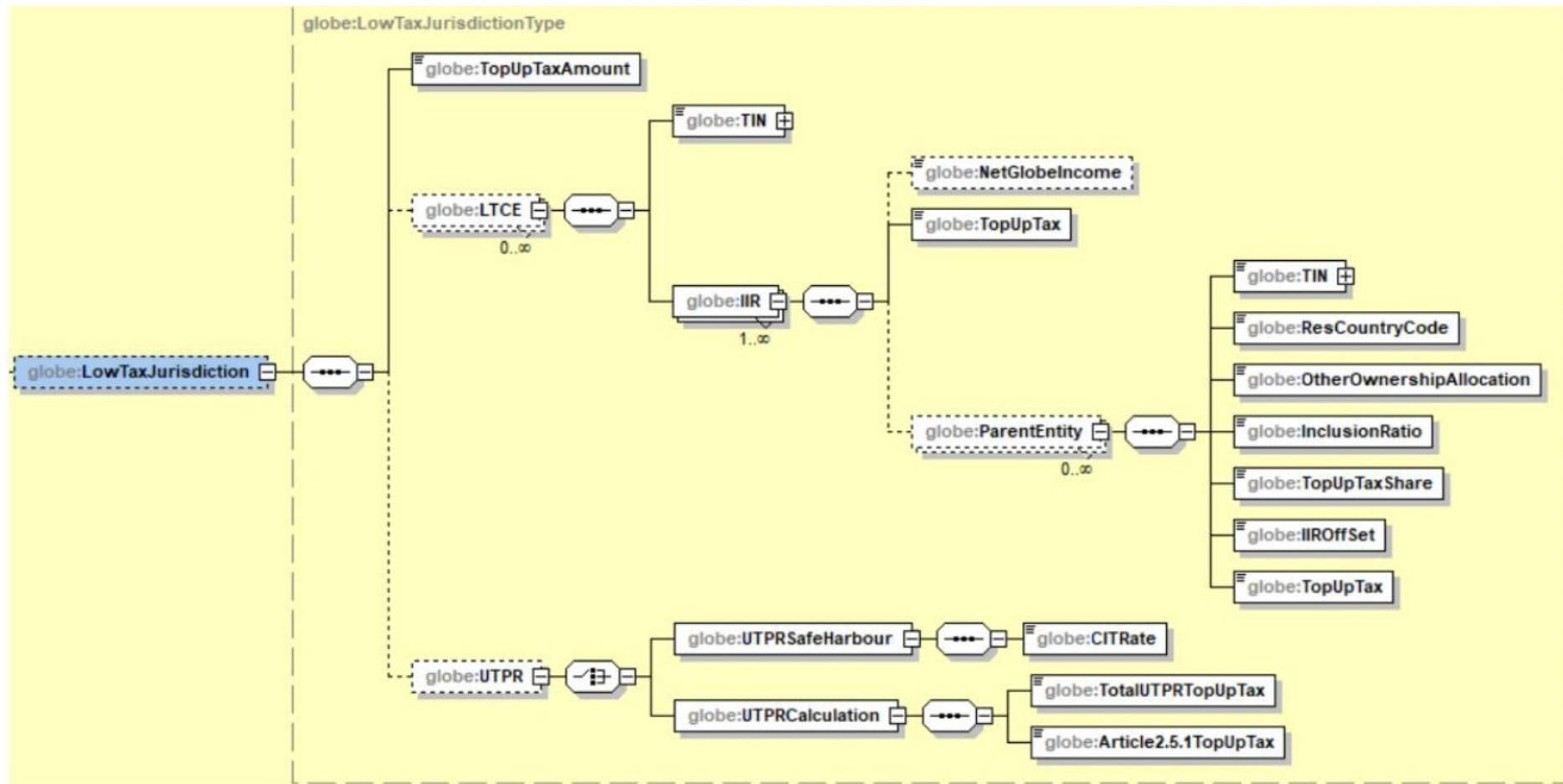
#### 4.4.2.2 InitialIntActivity



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		InitialIntActivity	0..1		globe:InitialIntActivityType	OM	Cet élément est à remplir si le groupe se trouve dans la phase de démarrage de son activité internationale.	2.3
	>	StartDate	1..1		xsd:date	V	Premier jour du premier exercice au titre duquel le groupe est entré dans le champ de l'IMMG.	2.3.1
		ReferenceJurisdiction	1..1			V	État ou territoire de référence.	2.3.2
	>>	ResCountryCode	1..1		iso:CountryCode_Type	V	État ou territoire de référence, au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2.	2.3.2
	>>	TangibleAssetValue	1..1		xsd:integer	V	Valeur nette comptable des actifs corporels dans l'État ou territoire de référence pour l'exercice au titre duquel le groupe est entré dans le champ des règles de l'IMMG.	2.3.3
	>	OtherJurisdiction	1..n			V	Identification des valeurs nettes comptables actifs corporels des EC situées hors de l'État ou du territoire de référence pendant l'exercice au titre duquel le groupe est entré dans le champ de l'IMMG.	2.3.5
	>>	ResCountryCode	1..1		iso:CountryCode_Type	V	État ou territoire de l'EC, au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2.	2.3.5.a

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	TangibleAssetValue	1..1		xsd:integer	V	Valeur nette comptable des actifs corporels situés dans l'État ou territoire	2.3.5.b
	>	RFYNumberOfJurisdictions	0..1		xsd:integer	OM	Nombre d'États ou territoires dans lesquels résident des entités constitutives du groupe multinational pendant l'exercice au titre duquel la déclaration d'informations est déposée	2.3.6
	>	RFYSumTangibleAssetValue	0..1		xsd:integer	OM	Somme des valeurs nettes comptables des actifs corporels de l'ensemble des entités constitutives situées dans d'autres États ou territoires que l'État ou territoire de référence pendant l'exercice au titre duquel la déclaration d'informations est déposée	2.3.7

#### 4.4.3 LowTaxJurisdiction

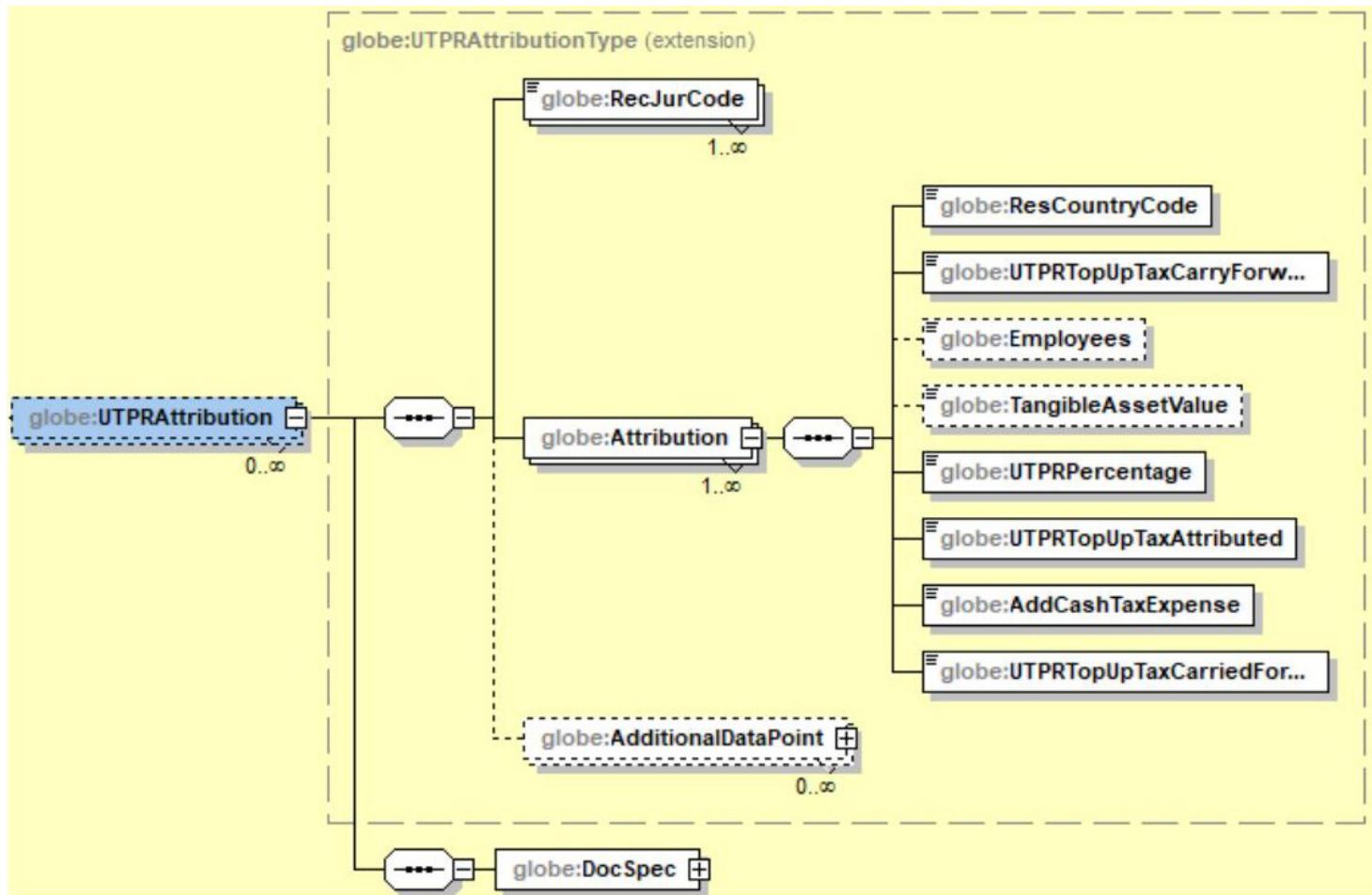


Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		LowTaxJurisdiction	0..1		globe:LowTaxJurisdiction_Type	OM	Voir 4.4 JurisdictionSection	3.4 (sauf 3.4.3)
	>	TopUpTaxAmount	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'impôt complémentaire après application de l'INCO.	3.3.1.f
	>	LTCE	0..n			OM	Entité du groupe au titre de laquelle un impôt complémentaire est dû.	3.4.1
	>>	TIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF de l'EC* faiblement imposée. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	3.4.1.1.a
	>>	IIR	1..n			V	Montant d'impôt complémentaire dû au regard de chaque EC* faiblement imposée, et attribution de la part correspondante aux entités mères en application de la RIR.	3.4.1.2/3
	>>>	NetGlobeIncome	0..1		xsd:integer	OM	Résultat qualifié de l'EC* faiblement imposée.	3.4.1.1.b
	>>>	TopUpTax	1..1		xsd:integer	V	Impôt complémentaire de l'EC* faiblement imposée.	3.4.1.1.c
	>>>	ParentEntity	0..n			OM	Entités mères redevables d'une RIR qualifiée.	3.4.1.2

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>>	TIN	1..1	1 à 200 caractères	globe:TIN_Type	V	NIF de l'entité mère. Voir 2.3. Bloc générique : TIN_Type	3.4.1.2.a
	>>>	ResCountryCode	1..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	V	État ou territoire de l'entité mère, au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2. Le code X5 doit être utilisé pour les EC apatrides.	3.4.1.2.b
	>>>	OtherOwnershipAllocation	1..1		xsd:integer	V	Part de bénéfice qualifié de l'EC* attribuable aux participations des autres détenteurs dans cette entité.	3.4.1.2.c
	>>>	InclusionRatio	1..1	6 caractères	globe:percentage	V	Ratio d'inclusion de l'entité mère.	3.4.1.2.d
	>>>	TopUpTaxShare	1..1		xsd:integer	V	Part attribuable à l'entité mère.	3.4.1.3.a
	>>>	IIROffSet	1..1		xsd:integer	V	Montant de RIR attribuable à une autre entité mère du groupe.	3.4.1.3.b
	>>>	TopUpTax	1..1		xsd:integer	V	Impôt complémentaire dû par l'entité mère.	3.4.1.3.c
	>	UTPR	0..1			OM	Total de l'impôt complémentaire au titre de la RBII au regard de cet État ou territoire.	3.4.2

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
}	>>	UTPRSafeHarbour	1..1			VC	Application du régime de protection transitoire relatif à la RBII.	Non présent
	>>>	CITRate	1..1	6 caractères	globe:percentage	V	Taux normal d'impôt sur les sociétés dans l'État ou territoire de l'EMU du groupe.	Non présent
}	>>	UTPRCalculation	1..1			VC	Calcul de l'IC dû au titre de la RBII au regard de l'État ou territoire concerné.	3.4.2
	>>>	TotalUTPRTopUpTax	1..1		xsd:integer	V	Montant total de l'impôt complémentaire pour la RBII au titre de cet État ou territoire.	3.4.2.3
	>>>	Article2.5.1TopUpTax	1..1		xsd:integer	V	Impôt complémentaire pris en compte pour l'application du II de l'article 223 WK.	3.4.2.2

## 4.5 UTPRAtribution



Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
		UTPRAtribution	0..n		globe:UTPRAtributionType	OM	<p>Voir 4. GLOBEBody</p> <p><i>Point d'attention :</i></p> <p><i>Dans sa version actuelle, le schéma XML ne permet pas d'identifier au niveau de la balise « UTPRAtribution », pour quelle juridiction sous-imposée un impôt complémentaire est dû en vertu de la RBII. Cette information est néanmoins disponible dans la partie de la déclaration relative au calcul de l'impôt complémentaire.</i></p> <p><i>Cet élément ne doit pas être utilisé pour les déclarations d'information en 2026.</i></p>	3.4.3
	>	RecJurCode	1..n	2 caractères	iso:CountryCode_Type	V	<p>États ou territoires destinataires du bloc UTPRAtribution dans le cadre de l'échange d'informations, au format ISO 3166-1 Alpha 2.</p> <p>Tous les États ou territoires et uniquement ceux renseignés dans cette balise, avec lesquels un accord d'échange actif existe, seront destinataires du bloc. La responsabilité des États ou territoires indiqués incombe à l'entreprise.</p> <p>Si aucun État ou territoire ne doit être destinataire du bloc (cas prévus au II de l'article 223 WW et au 1° de l'article 223 WW bis du CGI), alors la balise vaut « FR ».</p>	3.4.3+

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>	Attribution	1..n			V	Attribution de l'impôt complémentaire dû au titre de la RBII.	3.4.3
	>>	ResCountryCode	1..1	2 caractères	iso:CountryCode_Type	V	État ou territoire appliquant la RBII, au format prévu par la norme ISO 3166-1 Alpha-2. Le code X5 doit être utilisé pour les entités mères apatrides.	3.4.3.1
	>>	UTPRTopUpTaxCarryForward	1..1		xsd:integer	V	Report en avant de l'impôt complémentaire pour la RBII.	3.4.3.2
	>>	Employees	0..1		xsd:integer	OM	Nombre d'employés à prendre en compte pour le calcul du pourcentage de la RBII attribuable à l'État ou territoire considéré.	3.4.3.3
	>>	TangibleAssetValue	0..1		xsd:integer	OM	Valeur nette des actifs corporels à prendre en compte pour le calcul du pourcentage de la RBII attribuable à l'État ou territoire considéré.	3.4.3.4
	>>	UTPRPercentage	1..1	1 à 6 caractères	globe:percentage	V	Ratio pour la RBII déterminé selon les dispositions prévues au III de l'article 223 WK du CGI.	3.4.3.5
	>>	UTPRTopUpTaxAttributed	1..1		xsd:integer	V	Montant de l'impôt complémentaire pour la RBII attribué pour l'exercice de la déclaration.	3.4.3.6

Or	Niveau	Élément	Multi	Taille	Type	Exigence	Description	2259-SD
	>>	AddCashTaxExpense	1..1		xsd:integer	V	Charge d'impôt supplémentaire supportée par les EC* situées dans un État ou territoire appliquant la RBII.	3.4.3.7
	>>	UTPRTopUpTaxCarriedForward	1..1		xsd:integer	V	Impôt complémentaire pour la RBII résiduel à reporter en avant.	3.4.3.8
	>	AdditionalDataPoint	0..n		globe:AdditionalDataPointType	O	Voir 2.5. Bloc générique : AdditionalDataPoint	Non présent
	>	DocSpec	1..1		stf:docspec_type	V	Voir 2.4. Bloc générique : Docspec_Type	Non présent